

Assurez-vous contre les incendies. Assurez-vous contre les Accidents. Protégez vous et votre Famille. JOS.-C. HEBERT, Notaire, Montmagny.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

JOS.-C. HEBERT, Notaire... Montmagny. Représentant des meilleures compagnies Anglaises et Canadiennes. DEMANDEZ LES TAUX.

VOL. XVIII.—No 4

QUEBEC, VENDREDI, 19 OCTOBRE 1917

La Compagnie du PEUPLE, Editeur-Propriétaire.

“LE PEUPLE” Nouvelles du district

Est imprimé et publié à Québec par la Compagnie du “PEUPLE”, de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENT

CANADA 1 an	\$1.00
6 mois	0.50
3 mois	0.25
1 mois	0.08

ÉTRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

La date qui se trouve sur l'adresse de l'abonné est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi, le 17 janvier 1917 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1917 et qu'il est en règle. Si un mois après l'envoi de l'abonnement la date n'est pas changée, nous sommes assurés que l'abonnement est en règle.

Prévoir de faire remise par bon de poste ou mandats d'argent (de préférence) à l'adresse de “Le Peuple”, de Montmagny.

TARIF DES AINANCES: Annuités officielles—1200 la ligne. Annuités commerciales à long terme, tarif spécial, journalier sur demande. Petites annuities.—A vendre, à louer, perdu, etc. Plus de 10 lignes, 50c; pour une fois 50c; pour trois fois, ou faits pour cinq fois.

Nouvelle Imprimerie A MONTMAGNY

Ouvrages de Ville (Jobs) Entêtes de Lettres, Entêtes d'enveloppes, Factures, Etats de Comptes, Cartes de Visite, Cartes Mortuaires, etc. Un essai est sollicité, Chez AMEDECOTE, Rue St-Thomas, Montmagny

Excursions de Colons

Tous les mardis jusqu'au 30 Octobre 1917

TAB. REDUITS POUR TOUS LES ENFANTS DE L'OUEST CANADIEN

Par voies ferrées aussi par les avions des lacs les routes des Grands Lacs (durant la saison de navigation). L'OUEST EST LE PAYS D'AVENIR. Les fertiles prairies de l'Ouest ont donné à cette partie du Canada l'importance qu'elle possède aujourd'hui. Il a encore des milliers d'acres de sol fertile qui les colons trouveront la prospérité. Profitez des taux spéciaux et voyagez par LE PACIFIQUE CANADIEN

Pour renseignements supplémentaires s'adresser à CHAS. A. LANGEVIN, Représentant du Service des Voyageurs, 30, rue Saint-Jean et Gare du Palais, QUEBEC

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

LA LIGNE DIRECTE POUR Boston et New-York LES TRAINS PARTENT DE LEVIS

EXPRESS DES MONTAGNES BLAZ CHES

7.50 A.M.—Pour Portland, Sherbrooke et toutes les stations intermédiaires sur la voie principale faisant raccourci à Valley Junction pour toutes les stations sur les divisions de la Chaudière, tous les jours excepté le dimanche.

3.40 P.M.—Pour New-York, Boston et toutes les stations sur la voie principale, tous les jours. Pour la division de la Chaudière, tous les jours excepté le dimanche.

Les trains arrivent à Lévis à 1.05 P.M. et à 2.20 P.M. Pour plus de détails, s'adresser à F. STOCKING, C. et D. P. Agt., 32, rue St-Louis, représentant aussi “Thomas Cook & Son”, et toutes les lignes océaniques.

Chemins de Fer du Gouvernement Canadien

HORAIRE D'ÉTÉ En force dimanche, le 10 juin

Pour plus d'informations, adressez-vous à l'agent de votre station.

Les Femmes et les Enfants Délicats évitent les maladies des bronches et des poumons en se fortifiant avec le “D.L. & L.” Guérison, agréable au goût.

Dr. L. Emulsion

SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE (VILLAGE DU MOULIN)

M. et Mme Joseph Lévesque, de Nicolet, sont arrivés chez leur demeure parmi nous.

Mlle Eugénie Bérubé est revenue d'une promenade à Saint-Pacôme.

Mlle J.-E. Caron est allée demeurer à Saint-Philippe.

SAINT-AUBERT

Le 20 septembre, nous avions le plaisir d'assister à une belle exposition, l'unique du genre dans le comté de l'Islet. Cette exposition se tenait au couvent des Soeurs de la Congrégation de Saint-Aubert. Les succès de l'an dernier avaient fait prévoir les progrès futurs et nous n'avons pas été trompés. Et cette année le jardin scolaire fournissait sa bonne part. Un programme préparé soigneusement nous montrait les expositions, tout comme dans nos grandes expositions. La pyramide de fleurs était de toute beauté; les travaux manuels comprenant vêtements confectionnés par les petits enfants mêmes, magnifiques broderies, ravaudage, etc., occupaient une place d'honneur. L'art culinaire nous ménageait d'agréables surprises, des mets appétissants et apprêtés avec goût. Le joli étalage de conserves, confitures, comme tous les autres expositions, nous fournissait abondante matière à une longue description. Les élèves du couvent de Saint-Aubert, et leurs maîtresses si dévouées méritent bien les chaleureuses félicitations que nous leur adressons de la part des visiteurs nombreux de notre belle exposition. Beaucoup de prix ont été distribués aux élèves. Nous en trouverons la liste complétée dans le “Journal d'Agriculture”. Il nous fait plaisir d'inscrire ici les noms des généreux donateurs de ces prix. Ce sont: M. le curé Richard, de Saint-Aubert, M. le docteur Paquet, M.P., MM. A. Blais, J. Saint-Pierre, C. Saint-Pierre, A. Robichaud, A. Cloutier, E. Boucher, M. Lavallée, E. Blais, L. Morin, Mme Lavallée et Miles Blais. Les prix pour l'horticulture et l'aviculture ont été généreusement fournis par le Département de l'Agriculture, aidé de la Commission Scolaire de la paroisse, grâce à l'initiative de M. Roger Gagnon, notre agronome.

Les juges étaient, Miles Maria et Antonia Blais, M. R. Gagnon et J.-A. Paquet.

Beaucoup de personnes tant de la paroisse que de l'étranger sont venues visiter notre exposition. Parmi ces visiteurs citons M. le chanoine Richard, curé de Saint-Romuald, MM. les curés de Saint-Eugène et de notre paroisse. Après une démonstration sur l'abattage des volailles, donnée par M. J.-A. Paquet, nous agronomes, lequel fut vivement intéressé l'auditoire, nous entendîmes aussi d'intéressantes conférences de la part de M. l'abbé Levasseur, de l'école d'agriculture de Sainte-Anne, M. le curé de Saint-Aubert, M. R. Gagnon, M. le docteur Paquet, notre député. En somme, cette journée du 20 septembre fut idéale. Et ces succès récompensés par les élèves du couvent ne font qu'ajouter un fleuron de plus à ceux obtenus par elles dans les autres branches du programme d'étude. Merci et félicitations à leurs dignes institutrices.

J. M.

Mlle M.-Anne Caron est revenue d'une promenade à Montmagny et l'île-aux-Grues.

On annonce le mariage de M. P. Nicole, de Montmagny, à Mlle Antonia Blais.

RIVIERE MANIE

M. et Mme R. Power sont partis en promenade chez leur père, M. G. Power, à Saint-Pacôme.

M. et Mme Ovide Bourgault et leur fils, M. Bernard, sont revenus d'une promenade de trois semaines à Québec, Lévis, Carmel, Lac Noir et Trois-Saumons.

M. Louis Gosselin était le 3 du courant à Lévis.

M. et Mme Alfred Tarif ainsi que leurs enfants: Léo, Jean, Yvonne, et Yvette sont, pour une quinzaine, chez des parents à Saint-Maxime.

M. J.-B. Leclerc, de Saint-Eugène, était de passage ici, ces jours derniers.

M. Joseph Ouellet est revenu d'un voyage à Saint-Pascal.

Mlle Cécile Boucher, de Saint-Pacôme, est pour quelques mois, parmi nous.

M. Joseph Landry est allé passer une quinzaine chez des parents à Kamouraska.

SAINT-DONAT

Le 8, 9 et 10 octobre avaient lieu ici, les pieux exercices des Quarante-Heures. Les confessions et les communions furent nombreuses pendant ces jours. MM. les curés des paroisses environnantes sont venus prêter leur généreux concours à notre bon Pasteur.

GRANDE-VALLEE

M. et Mme Irène Richard, une fille: Marie Angeline, Parrain, M. Stanislas Bourdages, marraine: Mlle Melanie Richard, tante de l'enfant.

Mardi a été célébré le service anniversaire de M. Charles Fournier, décédé en France, l'an dernier. Un grand nombre de personnes sont venues prier pour le repos de l'âme du jeune héros tombé sur le champ de bataille.

M. Emilien et Mlle Elise Minville, de Cap-Chat, sont pour une quinzaine, chez leur père.

Mardi, M. Mathias Lachance a épousé Mlle Délima Beland, de Petit-Cap. Après la messe nuptiale célébrée avec pompe, il y eut dîner chez le père de la mariée, après quoi les époux sont partis à Petite Vallée où ils résident.

Le même jour, M. Amédée Beland épousa Mlle Alice Lachance, de Petite Vallée. M. Jean Lachance servait de témoin à sa fille et M. Thomas Savage accompagnait son neveu. Les nouveaux époux sont partis pour Petit Cap où ils résident. Nos vœux de bonheur.

La récolte est terminée. Nos cultivateurs ont raison d'en être satisfaits.

L'épouse de M. Eusèbe Brousseau un fils, Parrain: M. Joseph Côté, marraine: Mme Auguste Brousseau, oncle et tante de l'enfant.

M. le curé qui, la semaine dernière, a terminé la visite paroissiale, est allé assister aux Quarante-Heures à Madeline.

SAINT-MARCEL

M. Edouard et Mme E. Arcand, de Portneuf, sont en visite au presbytère.

M. et Mme Amédée Bélanger font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph Damien Lauréat, Parrain et marraine, M. et Mme J. Pelletier.

Mme François Coulombe, et sa fille, Cécile, de Saint-Paul, sont les hôtes de M. et Mme Maxime Mercier.

MM. J. Vallée et A. Lefebvre, de Québec, étaient, ces jours derniers, de passage dans notre paroisse.

M. et Mme Amédée Paradis, de Sainte-Apolline, étaient dimanche en visite chez des parents.

Mlle Vitaline Labbé, est partie pour l'Islet, où elle demeurera chez son frère, M. Xavier Labbé.

M. et Mme Amédée Tremblay, de Montréal, viennent résider parmi nous avec leur famille. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Mmes veuve Marcel Fortin et Ferdinand Goulet sont revenues d'une promenade à Saint-Paul chez leurs parents.

Mmes Eugène Tibault, de Saint-Marcel, et veuve Thomas Guilmet, sont allés à Saint-Paul visiter leur père, M. Thomas Guilmet.

SAINT-NEREE

M. Alfred Labonté a épousé Mlle Anna Côté, M. Emile Gagné a uni sa destinée à Mlle L. Labonté et M. Georges Côté a épousé Mlle Anna Labonté. Ces trois mariages ont eu lieu le même jour et à la même messe célébrée à l'intention des nouveaux époux. Nous leur offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

Mlle Marie Lamontagne, d'Armagh, est venue passer quelques jours chez sa sœur, Mme Amédée Tremblay.

Le 4 novembre, commencera une grande retraite prêchée par les révérends Pères Rédemptoristes. Préparons-nous par des prières à cette mission.

L'épouse de M. Napoléon Laprise, une fille, baptisée sous les noms de Marie-Eva.

M. l'abbé Gustave Rémillard, Miles Marie et Eugénie Rémillard, de Québec, étaient lundi dernier les hôtes de leur frère, M. l'abbé Jules Rémillard.

Le 15, M. Joseph Landry, de Sainte-Hélène, unissait sa destinée à Mlle Maria Lagacé, MM. Jean Landry et Joseph Hudon, servaient de témoins aux mariés.

Le même jour, M. Albert Landry, de Sainte-Hélène, épousait Mlle Emélie Lagacé. Les mariés avaient pour témoins leur père respectif. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Mlle M.-Anne Paradis, depuis un mois chez des parents, est retournée aux Etats-Unis.

Mlle Philomène Lavasseur est partie à Québec chez des parents.

Remerciements à la Bonne Sainte-Anne, pour faveur obtenue.—J. G.

SAINT-BRUNO

M. l'abbé Gustave Rémillard, Miles Marie et Eugénie Rémillard, de Québec, étaient lundi dernier les hôtes de leur frère, M. l'abbé Jules Rémillard.

Le 15, M. Joseph Landry, de Sainte-Hélène, unissait sa destinée à Mlle Maria Lagacé, MM. Jean Landry et Joseph Hudon, servaient de témoins aux mariés.

TOUJOURS EN AVANT

Le public suit avec intérêt les progrès constants de notre grande Compagnie de rentes viagères “Les Prévoyants du Canada.” C'est avec plaisir que l'on verra les magnifiques résultats obtenus pour les neuf mois de 1917. En effet, au 30 septembre dernier, les sociétaires actifs étaient au nombre de 38,688 porteurs de 73,976 parts, l'actif du Fonds de Pension propriété absolue des sociétaires, avait atteint le beau chiffre de \$1,188,358.96.

service anniversaire de leur fille, Mme Boucher.

M. et Mme Eugène Picard sont revenus de Québec où ils ont passé quelques jours, la semaine dernière.

SAINT-MARCEL

M. Edouard et Mme E. Arcand, de Portneuf, sont en visite au presbytère.

M. et Mme Amédée Bélanger font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph Damien Lauréat, Parrain et marraine, M. et Mme J. Pelletier.

Mme François Coulombe, et sa fille, Cécile, de Saint-Paul, sont les hôtes de M. et Mme Maxime Mercier.

MM. J. Vallée et A. Lefebvre, de Québec, étaient, ces jours derniers, de passage dans notre paroisse.

M. et Mme Amédée Paradis, de Sainte-Apolline, étaient dimanche en visite chez des parents.

Mlle Vitaline Labbé, est partie pour l'Islet, où elle demeurera chez son frère, M. Xavier Labbé.

M. et Mme Amédée Tremblay, de Montréal, viennent résider parmi nous avec leur famille. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Mmes veuve Marcel Fortin et Ferdinand Goulet sont revenues d'une promenade à Saint-Paul chez leurs parents.

Mmes Eugène Tibault, de Saint-Marcel, et veuve Thomas Guilmet, sont allés à Saint-Paul visiter leur père, M. Thomas Guilmet.

SAINT-PERPETUE

La construction de notre couvent sera terminée sous peu. Les révérends Soeurs du Bon Pasteur qui viendront en prendre la direction arriveront donc bientôt dans notre paroisse.

M. Edouard Gamahe est revenu enchanté d'un voyage dans l'Abitibi.

MATANE

Le 7 octobre, l'épouse de M. Joseph Durette, une fille: Marie Lucie, Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Desjardins.

Le 8, l'épouse de M. Charles L'Espérance, une fille: Marie Charlotte Elisa Georgette Josephette, Parrain, M. P. A. Georges L'Espérance, marraine, Mme Tancred Fortier, grand-maman de l'enfant.

Le 9, l'épouse de M. Luc Collin, une fille, Marie Berthe, Parrain et marraine, M. et Mme Paul Dugas.

Mlle J. Dionne, de Rivière du Loup, est en visite chez sa mère, madame J. Dionne.

Beaucoup de personnes ont assisté à l'intéressante causerie donnée ces jours derniers, par M. l'abbé Martin, de Sainte-Anne de la Pocatière, sur l'enseignement ménager.

Ottawa, Oct. 19.—Le coût de la guerre est devenu si grand, durant ces derniers mois, que le public n'y voit plus goutte. Cependant, les experts financiers des Alliés ne sont nullement découragés, en regard aux mesures en cours afin de maintenir l'équilibre financier dans leurs pays respectifs.

Assurément, l'une des plus importantes parmi ces mesures est celle qui sauvegarde la prospérité nationale, en ne faisant servir militairement que les hommes non occupés à des tâches essentielles. Dans chaque des principales contrées belligérantes, les grandes industries fondamentales, l'agriculture, les transports, etc., sont protégés avec sollicitude contre toute désorganisation. En conséquence, une récupération rapide est à prévoir par après la guerre.

Le Canada est à féliciter de sa sagesse en parant à la longueur imprévue des hostilités, par la mise en vigueur d'une loi du Service Militaire, caractérisée par une grande modération et un souci véritable des intérêts matériels. F-3.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVEC LAQUELLE EST INCORPORÉE

La Banque de Québec

Capital autorisé \$25,000,000
Capital payé 12,900,000
Fonds de réserve 14,300,000
Actif 275,000,000

COMPTES D'EPARGNES

Un intérêt au plus haut taux courant est payé DEUX fois par année sur tout dépôt d'EPARGNE DE \$1.00 et au-dessus. Les petits comptes peuvent être ouverts et réglés par voie postale.

Tout compte peut être ouvert conjointement aux noms de deux ou plusieurs personnes.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.

SUCCESSALE MONTMAGNY.

L. TETU Gérant.



Etant nous - mêmes photographes, vous trouvez votre avantage d'acheter de nous vos KODAKS BROWNIES, pellicules (films), papiers, produits chimiques, etc., tout ce qui a rapport à la photographie pour amateurs ou professionnels.

Nous vous donnerons tous les renseignements désirés concernant la bonne manière de faire de la photographie.

Catalogues complets gratuits sur demande.

Nous avons un personnel expérimenté pour le développement, l'impression et les agrandissements de pellicules ou clichés.

J. E. LIVERNOIS, Limitée

RUE ST-JEAN, QUEBEC.

SUCCESSALE

Frontenac Photo Supply Co., Regd.

19, rue Buade, Québec.

Le Sirop d'Anis Gauvin

POUR LES ENFANTS

Offre de précieuses ressources aux mères qui élèvent une famille. C'est un remède qui a donné des preuves par milliers de son efficacité dans les cas de dentition difficile, de coliques, de diarrhée, de dysenterie, de choléra infantile, de manque de sommeil.

ON DEVRAIT EN AVOIR TOUJOURS A LA MAISON.

EN VENTE PARTOUT: 25 cents LA BOUTEILLE.

Le Sirop Gauvin

POUR LE RHUME

Soulage dès la première dose et guérit promptement. Toux, Rhumes, Bronchites, Enrouement.

PRIX: 25 cts la bouteille.

Le Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TETE

Soulagent promptement. Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Sciaticque, et toutes les douleurs.

PRIX: 25 cents la boîte.

MAURICE ROUSSEAU

L.L.B. C.R. AVOCAT MONTMAGNY, P. Q.

ARMAND LAVFRGNE AVOCAT

Pléces 10, 11, 12; Immeuble Bélanger 88, COTE DE LA MONTAGNE Québec.

A. J. BENDER, C. R.

AVOCAT MONTMAGNY

OMER BERUBE, L.L.B. AVOCAT

Téléphone. Bloc Bérubé MONTMAGNY

Aimé M. Déchène

AVOCAT MONTMAGNY

Rue de la Station... Procureur du département du Trésor pour les districts de Montmagny et Kamouraska.

Dr. Leon Archambault

DENTISTE

Spécialiste pour Dentiers. CORRECTION DES RACLES. Téléphone, Saint-Louis 870 MONTREAL

Dr H. H. HOUDE

MEDECIN ET DENTISTE VETERINAIRE.

Rue St-Magloire, - - Montmagny

Téléphone National

L. D. E. ROUSSEAU

L.L.B. NOTAIRE

RUE DE LA STATION, MONTMAGNY.

JOS. C. HEBERT

NOTAIRE

Commissaire de la Cour Supérieure

Agent d'Assurance sur la Vie et contre le Feu.

—PRETS D'ARGENT—

Rue du Dépot, Montmagny.

Geo. W. PION, L.L.B.

—NOTAIRE—

MONTMAGNY, - P. Q.

Commissaire de la Cour Supérieure, Agent d'assurance contre le feu. Prêts d'argent en aucun temps. Règlements de successions, etc.

Dr Philippe Richard

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Elève des hôpitaux de Paris

CHIRURGIE GENERALE—Maladies des femmes et des enfants.

Rue Saint-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

Tel. Bell et National No 51.

Dr Norbert Cloutier,

Médecin-Chirurgien

EX - ELEVE DES HOPITAUX DE NEW-YORK

S'occupe de pratique générale.

Maladies de la peau, des voies urinaires, et massages électriques.

Bureau chez M. GEORGE BITTNER

Rue Saint-Jean-Baptiste

Téléphone No 7. MONTMAGNY

Dr Ev. BOLDUC, M.D.

Odontologiste

Extraction des Dents sans douleur

Par Anesthésie Générale au Gaz Somnifère, ou Anesthésie Locale au moyen des Procédés Scientifiques les plus modernes.

Heures de Bureau: De 9 heures A. M. à 5 heures P. M. Bureau en face de l'Hôtel Windsor rue de la Station, Montmagny.

J. ART. LARUE, EUGENE TRUDEL

C. A. L. I. C. C. A. L. I. C.

LARUE & TRUDEL

Comptables Licenciés (Chartered Accountants) 126, rue ST-PIERRE

Larue, Trudel & Picher

Liquidateurs de faillites, tuteurs de successions, Compromis entre débiteurs, créanciers, Experts, “Equipe Dominion”, Québec, Téléphone r 4596-4591.



GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner—SALUT:

Proclamation à l'effet d'appeler les hommes compris dans la classe 1, telle que décrite par la Loi concernant le service militaire, 1917.

Signature of the Minister of Justice

Sous-Ministre de la Justice, Canada.

Canada et aussi en dehors du Canada pour la défense de ce dernier, en quelque temps que ce soit où il paraît à propos de le faire à raison de circonstances critiques;

ET ATTENDU qu'une partie de Notre milice du Canada désignée sous le nom de Troupes Expéditionnaires Canadiennes est actuellement engagée en service actif outre-mer pour la défense et la sécurité du Canada, la conservation de Notre Empire et la liberté de l'humanité; et qu'il est nécessaire, vu les vides causés par la guerre, de fournir du renfort à Nos dites troupes expéditionnaires outre celui qui a été fourni par ceux dont l'inclination ou les circonstances leur ont permis de s'enrôler volontairement;

ET ATTENDU que vu le nombre considérable d'hommes qui ont déjà quitté leur emploi dans l'agriculture et l'industrie dans Notre Dominion du Canada afin de joindre Nos troupes expéditionnaires en qualité de volontaires et vu la nécessité de maintenir en de telles conditions la productivité ou le revenu de l'agriculture et de l'industrie dans Notre Dominion, Nous avons décidé, par et avec l'avis et le consentement de Notre Sénat et de Notre Chambre des communes du Canada, qu'il est opportun de se procurer les hommes ainsi requis non pas par tirage au sort suivant que stipulé dans la Loi de la milice, mais par levée sélective; ce renfort, à moins d'en avoir de nouveau obtenu l'autorisation de Notre parlement du Canada, ne devant néanmoins pas excéder le nombre de cent mille hommes;

ET ATTENDU qu'il est en conséquence statué dans et par les dispositions d'une loi de Notre parlement du Canada, tenu en les 7e et 8e années de Notre règne, et désignée Loi concernant le service militaire, 1917, que chacun de Nos sujets mâles visés par l'une des classes décrites et statuées par la dite loi peut être appelé en service actif dans Nos troupes expéditionnaires canadiennes pour la défense du Canada soit au Canada ou en dehors du Canada; et que son service doit être pour la durée de la présente guerre et de la démobilisation après la fin de la guerre;

ET ATTENDU que les hommes qui, sous l'empire des dispositions de la dite loi en dernier lieu mentionnée, sont sujets à appel se répartissent en six classes desquelles la classe 1 est décrite, en vertu des dispositions de la dite loi, comme consistant en tous Nos sujets mâles résidant ordinairement au Canada ou qui y ont résidé à une époque quelconque depuis le 4e jour d'août 1914, qui ont atteint l'âge de vingt ans, ou qui ne sont pas nés plus tôt qu'en l'année 1883 et qui, le 6e jour de juillet 1917, étaient célibataires ou sont veufs mais n'ont pas d'enfants et qui ne sont pas visés par l'une des exceptions ci-dessous énumérées:

EXCEPTIONS.

- 1. Les membres de Nos forces régulières, de réserve ou de Nos forces auxiliaires, tel que défini par la loi dite Army Act.
2. Les membres de Nos forces militaires levés par les gouvernements de l'une quelconque de Nos autres possessions ou par Notre gouvernement de l'Inde.
3. Les hommes servant dans Notre Marine Royale ou dans Notre Royale infanterie de marine ou dans Notre Service Naval du Canada, et les membres de Nos troupes expéditionnaires canadiennes.
4. Les hommes qui depuis le 4 août 1914 ont servi dans Nos forces militaires ou navales ou dans celles de Nos alliés sur n'importe quel théâtre réel de la guerre et qui ont été honorablement licenciés.
5. Le clergé, y compris les membres de tout ordre reconnu comme ayant un caractère exclusivement religieux et les ministres de toutes les confessions religieuses existantes au Canada à la date de l'adoption de la présente loi.
6. Les personnes exemptées du service militaire par l'arrêté du conseil du 13 août 1873 et par l'arrêté du conseil du 6 décembre 1898.

ET ATTENDU qu'il est en outre statué par Notre dite Loi concernant le service militaire que Notre Gouverneur général du Canada en conseil peut de temps à autre par proclamation appeler en service actif suivant que susdit toute classe d'hommes décrite dans la dite loi, et que tous les hommes compris dans la classe ainsi appelée seront censés, à compter de la date de pareille proclamation, être des soldats enrôlés dans les forces militaires du Canada et assujétis à la loi militaire sauf suivant qu'il en est autrement stipulé dans la dite loi; et que les hommes ainsi appelés devront se présenter et ils seront mis en service actif dans les troupes expéditionnaires canadiennes, suivant qu'il en sera établi dans pareille proclamation ou en des règlements, mais jusqu'à ce qu'ils soient ainsi mis en service actif ils seront censés être en congé sans toucher aucune solde;

ET ATTENDU qu'il est aussi stipulé dans la dite loi qu'en tout temps avant une date qui sera fixée par proclamation, une requête peut être faite par ou au sujet de tout homme qui se trouve dans une classe qui sera appelée par la dite proclamation à l'un de Nos tribunaux locaux, établis en la manière stipulée dans la dite loi dans la province dans laquelle est situé le domicile ordinaire de cet homme, demandant un certificat d'exemption du service pour l'une quelconque des raisons suivantes:—

MOTIFS D'EXEMPTION.

- (a) Que, dans l'intérêt national, il est opportun que cet homme, au lieu d'être employé au service militaire, soit occupé à d'autres travaux auxquels il est habituellement occupé;
(b) Que, dans l'intérêt national il est opportun que cet homme, au lieu d'être employé au service militaire, soit occupé à d'autres travaux auxquels il désire être occupé et pour lesquels il a des aptitudes spéciales;
(c) Que, dans l'intérêt national il est opportun qu'au lieu d'être employé au service militaire, il continue à s'instruire ou à s'entraîner à tels travaux pour lesquels il est alors occupé à recevoir l'instruction ou l'entraînement;
(d) Qu'un tort sérieux résulterait, si cet homme était mis en activité de service, à cause de ses obligations exceptionnelles au point de vue financier ou commercial ou de sa situation domestique;
(e) Mauvaise santé ou infirmité;
(f) Que sa conscience s'oppose à ce qu'il entreprenne le service de combattant et que cela lui est défendu par les dogmes et articles de foi, en vigueur le sixième jour de juillet 1917, de toute confession religieuse organisée, existante et bien reconnue en Canada à telle date et à laquelle il appartient de bonne foi;
et si l'une quelconque des raisons de cette demande est établie, un certificat d'exemption est accordé à cet homme.

ET ATTENDU de plus, qu'il est statué dans et par les dispositions d'une loi de Notre parlement du Canada, tenu en les 7e et 8e années de Notre règne et désignée Loi des élections en temps de guerre, que certaines personnes inhabiles à voter en vertu de la dite loi, ainsi que ceux de leurs fils qui, le jour de la votation n'ont pas l'âge légal, seront exemptés de faire du service militaire et naval comme combattants;

ET ATTENDU qu'il est en outre statué par Notre dite Loi du service militaire que les demandes d'exemption du service comme susdit seront décidées par nos dits tribunaux locaux, sujettes à appel tel que stipulé dans la dite loi et que tout homme par lequel ou au sujet duquel une demande d'exemption du service est faite sera censé, tant que la dite demande d'exemption ou tout appel au sujet de cette demande est pendant, ainsi qu'au cours de toute exemption qui lui aura été accordée, être en congé sans toucher aucune solde;

ET ATTENDU que Notre Gouverneur général du Canada en conseil a décidé d'appeler en service actif comme susdit les hommes inclus dans la classe 1, telle que dans la dite loi et ci-dessus désignée ou décrite,—

A CES CAUSES, Nous appelons par la présente la dite classe 1, comprenant les hommes désignés ou décrits dans Notre dite Loi concernant le service militaire, 1917, et précédemment comme appartenant à la dite classe, en service actif dans Nos troupes expéditionnaires canadiennes pour la défense du Canada, soit au Canada ou en dehors du Canada, selon que Nous l'ordonnerons ou le décréterons, comme ayant le commandement ou la direction de Nos forces militaires.

Et par la présente proclamation Nous commandons, exigeons et enjoignons strictement à chaque homme qui est membre de la dite classe, ou avant le 10e jour de novembre 1917, en la forme et en la manière prescrites, se présenter pour le service militaire à moins qu'une demande d'exemption n'ait été faite par lui ou par une autre personne, ayant le droit de faire cette demande en son nom; à ce qui précède Nos féaux sujets, membres de la dite classe, sont spécialement chargés de ne pas manquer, car non seulement leur loyauté et leur allégeance exigent et imposent l'obligation d'obéir soigneusement et implicitement à Nos stricts commandements et injonctions actuels, mais en outre, afin que Nos féaux sujets n'ignorent les conséquences qui s'ensuivront s'ils négligent de se présenter dans le temps limité comme susdit, Nous les prévenons et avertissons que quiconque est appelé par la présente proclamation et qui, sans excuse raisonnable, néglige de se présenter comme susdit, sera par le fait coupable d'une contravention pour laquelle il sera passible, sur conviction sommaire, de l'emprisonnement pour un terme n'excédant pas cinq ans avec travaux forcés et néanmoins, si Nous l'exigeons, il sera contraint de servir immédiatement dans Nos dites troupes expéditionnaires;

Et Nous proclamons et annonçons par la présente, que pour la plus grande commodité de Nos sujets, Nous avons ordonné que les formules prescrites pour se présenter pour le service et pour les demandes d'exemption du service pourront être obtenues en tout temps, le ou avant le dit 10e jour de novembre 1917, à n'importe quel bureau de poste dans Notre Dominion du Canada; et que les formules de présentation pour le service et les demandes d'exemption du service, si elles sont obtenues à l'un quelconque de Nos dits bureaux de poste et convenablement remplies, seront expédiées, par Notre maître de poste au bureau de poste où elles ont été obtenues, à leur destination propre ainsi que le prescrivent Nos règlements, franchises de port ou sans aucun autre frais.

Et Nous annonçons et prévenons en outre Nos féaux sujets que des tribunaux locaux ont été établis dans des endroits convenables par tout le Dominion du Canada pour l'audition des demandes d'exemption du service pour l'un des motifs statutaires quelconques tel que l'établit précédemment la présente proclamation; que Nos dits tribunaux locaux ainsi établis commenceront à siéger pour remplir leurs fonctions le 8e jour de novembre 1917, et qu'ils continueront à siéger de jour en jour après cette date selon que la chose sera nécessaire ou convenable, aux dates et aux endroits qui seront dûment indiqués, jusqu'à ce que toutes les demandes d'exemption du service aient été entendues et jugées; aussi que les hommes appartenant à la classe appelée par la présente proclamation qui ne se sont pas présentés pour servir ou qui n'ont pas expédié leurs demandes d'exemption par l'un quelconque de nos bureaux de poste comme susdit avant le 8e jour de novembre 1917, pourront se présenter en personne pour être exemptés du service devant l'un quelconque de nos dits tribunaux les 8e, 9e ou 10e jours de novembre 1917.

Et, de plus, Nous prévenons et annonçons à nos féaux sujets par la présente proclamation qui sont visés par la classe appelée par la présente proclamation, que si, le ou avant le 10e jour de novembre 1917, ils se sont présentés pour le service militaire, ou si, le ou avant ce jour, une demande d'exemption du service a été faite par eux ou en leur nom, ils ne seront pas obligés de se présenter pour faire du service ou pour être mis en service actif comme susdit, jusqu'au jour, pas plus rapproché que le 10e jour de décembre 1917, qui leur sera indiqué par notre registraire pour la province dans laquelle ils se sont présentés ou ont fait leur demande, par lettre enregistrée adressée par la poste à leur adresse respective telle que donnée lorsqu'ils se sont présentés pour servir ou dans leur demande d'exemption de service, ou à toute nouvelle adresse qu'ils auront respectivement donnée à notre dit registraire; et par la présente proclamation, Nous avertissons, prévenons et déclarons aux hommes appartenant à la classe appelée par la présente proclamation que si aucun d'entre eux, sans cause juste et suffisante, néglige de se présenter pour servir au jour et à l'endroit qui lui auront été indiqués dans l'avis par écrit qui lui aura ainsi été adressé par la poste, ou s'il néglige de se présenter pour servir ainsi que l'exige la loi autrement, il sera sujet aux procédures, aux peines et amendes que la loi prescrit contre les soldats déserteurs.

De tout ce qui précède Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner sont par les présentes requis de prendre connaissance, d'obéir strictement et se conformer à Nos présents commandements, directions et exigences, et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons émis ces Lettres Patentes et y avons fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoins: Notre Très Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller, Victor Christian William, Duc de Devonshire, Marquis d'Hartington, Comte de Devonshire, Comte de Burlington, Baron Cavendish d'Hardwicke, Baron Cavendish de Keighley, Chevalier de Notre Très Noble Ordre de la Jarretière; Un de Nos Plus Honorables Conseillers Privés; Chevalier Grand Croix de Notre Ordre Très Distingué de Saint Michel et Saint Georges; Chevalier Grand Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Gouverneur Général et Commandant en Chef de Notre Dominion du Canada.

En l'Hôtel de Notre Gouvernement, en Notre Ville d'OTTAWA, ce DOUZIEME jour d'OCTOBRE en l'an mil neuf cent dix-sept, de Notre Seigneur et le huitième de Notre Règne.

Par Commandement,

Signature of Thomas Mulvey

Sous-secrétaire d'Etat,

L'engraissement économique des porcs au prix actuel des aliments

Notes des fermes expérimentales

Le nourrisseur de porcs n'a pas un aussi gros choix d'aliments que le nourrisseur d'autres bestiaux. Du reste, tant que les porcs sont jeunes, on n'a pas besoin de dépenser beaucoup d'argent en moulées ou en aliments concentrés qui coûtent cher, pourvu que l'on ait du lait écrémé et un bon pâturage, et que l'on sache en tirer un bon parti. Il suffit d'une quantité raisonnable de remoulage et de petit son ou d'avoine moulée pour obtenir des porcs bien développés. Mais pour la période finale de l'engraissement, il est indispensable d'avoir une ration plus concentrée, d'un effet plus rapide, et c'est ici que la question se pose: est-il possible d'engraisser avantageusement des porcs au prix actuel des aliments?

De tous les grains et de toutes les moulées que l'on emploie pour l'engraissement des porcs dans l'Est du Canada, les cinq que voici sont peut-être les meilleurs: maïs (blé d'Inde), orge, avoine, remoulages (middlings), et petit son (shorts).

Mais le blé d'Inde est à \$88 ou \$90 la tonne, l'orge à \$60, l'avoine à \$65 approximativement; en outre, les deux premiers sont très rares, même à ce prix; il faut donc chercher ailleurs des grains meilleur marché. Nous avons les remoulages et le petit son de blé, encore chers, il est vrai (environ \$45), mais qui devront former la majeure partie de la ration de grain. A ce prix, du reste, les remoulages offrent des principes nutritifs digestibles à un prix net plus faible par tonne que l'un ou l'autre des grains que nous venons de mentionner. Par prix net, nous entendons le coût total des éléments nutritifs digestibles, moins la valeur fertilisante du fumier produit.

Un mélange d'avoine ou d'orge (1 partie), de petit son et de remoulage (2 parties), avec un sous-produit de lait, ou, en l'absence de ce dernier, avec dix pour cent de tourteaux de lin, devrait fournir une ration de croissance aussi économique qu'il est possible de l'avoir. On pourra peut-être l'améliorer lorsque la nouvelle récolte paraîtra sur les marchés, car on peut espérer que les prix de l'avoine baisseront sensiblement. Quant à la probabilité d'une diminution sur les prix du maïs, c'est moins sûr. Le maïs, le petit son et l'avoine en parties égales avec du lait écrémé font une ration superbement équilibrée. L'addition de maïs, même en petites quantités à cette ration de petit son, de remoulage et de lait écrémé, la rend bien meilleure pour l'engraissement, mais le maïs ne sera pas un aliment économique tant que son prix n'aura pas baissé.

Le blé à bétail que l'on peut se procurer à l'heure actuelle dans l'Ouest canadien est un excellent aliment pour les porcs. Sa valeur n'est plus à démontrer. Ce blé n'existe pas généralement dans le centre ou dans l'est. Il y a cependant, dans beaucoup de localités, un sous-produit d'élevateurs que l'on appelle criblures de liseron (buckwheat screenings). Pour tous renseignements au sujet de la distribution de ces criblures, s'adresser à C. E. Austin, gérant des élevateurs du gouvernement, Port William, Ont., ou à la division de l'industrie animale, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

L'analyse de cette qualité spéciale de criblure révèle la composition suivante: liseron soir, 58%; blé, avoine et lin concassés, 29%; graines de mauvaises herbes, 9%; balle, 4%. Comme ces criblures contiennent des graines de mauvaises herbes, elles doivent être moulées aussi finement que possible. Ces criblures ont une valeur considérable si l'on en juge par les résultats obtenus dans les expériences faites à la ferme expérimentale centrale. En 1914-15, au cours d'une série d'essais sur cette question et dans laquelle plusieurs criblures étaient comparées les unes aux autres, les criblures de liseron se sont montrées l'égal de la ration ordinaire de grain et de lait écrémé. Les rations comparées avaient la composition suivante: No 1, petit son, 3 parties; maïs, 3 parties; tourteaux de lin, 1 partie, plus lait écrémé; No 2, criblures de liseron finement moulées, plus lait écrémé. Sans entrer dans les détails de ces essais (voir rapport des Fermes expérimentales, vol. 1, 1915) disons ici que les porcs nourris aux criblures de liseron, sans être aussi gras que ceux qui recevaient la ration régulière de grain, ni sans avoir fait une augmentation de poids aussi forte, venaient cependant premiers dans le prix de revient de 100 livres de viande. Les porcs nourris à la ration de grain, qui valait alors (en 1915) \$28 la tonne, ont fait un lard qui revenait à 4.7 cents et les porcs nourris aux criblures de liseron (qui valaient en 1915 \$14 la tonne) ont fait du lard qui n'a coûté que 2.7 cents la livre. En comptant d'après les prix payés pour le grain, le lait écrémé et les racines, et l'augmentation totale enregistrée par les deux groupes, on trouve que les criblures de liseron avaient une valeur de \$27.60 la tonne.

Les nourrisseurs de porcs feraient bien de se renseigner au sujet de ces criblures. La distribution de cet aliment est contrôlée par la division de l'industrie animale à Ottawa, qui aura, sans doute, un avis à publier bientôt sur ce sujet.

Decouverte archeologique

Une découverte qui intéresse l'archéologie, mais surtout l'Angleterre, vient d'être faite par un capitaine de troupes australiennes à Shellal, sur la route qui relie l'Egypte à la Palestine.

Les Turcs avaient mis à jour une mosaïque, à deux mètres sous terre, dans une église. Le capitaine Jordan et le chapelain du régiment firent déblayer entièrement cette mosaïque en conservant de neuf mètres sur cinq et qui, à leur grande stupéfaction, portait cette inscription: "Ce temple a été construit par notre très saint et très pieux Georges en 561 de N. S. Jésus-Christ."

La mosaïque enlevée avec les plus grandes précautions, on trouva au-dessous des ossements de saint Georges, en parfait état de conservation. On l'a été pieusement recue lils, sans doute pour être envoyés, avec la mosaïque, en Angleterre.

On sait que saint Georges est le patron de l'Angleterre, qu'il a figuré sur ses monnaies et qu'un ordre de chevalerie pour le mérite militaire est placé sous son invocation.

PARMENTIER, LES POMMES DE TERRE ET LE PAIN

De M. Jean Brunhe, professeur au Collège de France, dans "l'Oeuvre": Le premier ouvrage de Parmentier sur la pomme de terre est de 1773. Au moins depuis un siècle, la pomme de terre était cultivée en grand dans la plupart des provinces françaises.

Parmentier a été un pharmacien et publiciste, qui, épouvanté par ses contemporains, de l'intensité et de l'extension des famines dans la seconde moitié du dix-huitième siècle a tenté, mais en vain, de faire du bon pain avec la pomme de terre. La pomme de terre contient de l'amidon (féculé) comme le blé et les céréales mais point de gluten. Tout le monde a trouvé détestable et insuffisant le pain de Parmentier; mais il y a recouvert cette plante capricieuse, plante sauvage, que certains seuls ont l'art très personnel de domestiquer et de cultiver, et qu'on appelle la gloire.

Au moment où, par une mesure très acceptable et fort sage, on va introduire dans notre pain quotidien un peu de féculé de pomme de terre, il importait de rappeler qu'il est certaines limites de mélange et de substitution à ne pas dépasser. Il était aussi opportun de remettre en honneur le nom du Français modestes, horticulteur, pépiniériste, botaniste, vrai savant, qui a été, près de deux siècles avant Parmentier, le vulgarisateur de la pomme de terre en France et en Europe: Ch. de L'Escluse d'Arras. Son "Historia plantarum" qui est le premier ouvrage où la pomme de terre est scientifiquement décrite et étudiée, date de 1601.

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES DU NORD-OUEST

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions.

Devoir.—Six mois de résidence chaque année au cours de trois ans après avoir obtenu la patente pour homestead aussi la culture en plus de 50 acres de terre. La patente de préemption peut être obtenue, aussi, que celle du homestead, à certaines conditions. Un colon qui aura forcé ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.

Devoir.—Rester six mois dans chaque des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300. Cependant quand le terrain est dur, inculte ou rocailleux, l'étendue à cultiver peut être diminuée. L'élevage des bestiaux peut remplacer la culture, sous certaines conditions.

W. W. CORY, C. M. G., Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non autorisée de cet avis ne sera pas payée.

SUCCESSION DE FEU Dr Léonidas Boutin, Dentiste, DE LEVIS

Avis est donné aux créanciers de la succession, de produire leurs réclamations assermentées et aux débiteurs de payer, dans le délai de trente jours de la date des présentes, au notaire soussigné, à Lauzon.

F.-X. COUILLARD, Notaire. Lauzon, 8 octobre 1917.

9-6857c—31s—1m.

LE POIDS DES PATATES

UN COMMUNIQUE DE S. H. LE MAIRE LAVIGUEUR.—90 LIVRES AU LIEU DE 80 A L'AVENIR.

Son Honneur le maire Lavigueur nous communique l'information suivante au sujet du poids des poches de patates que nous publions avec plaisir pour renseigner nos lecteurs : Antérieurement à 1914, la loi fédérale qui détermine le poids des poches de patates offertes en vente au Canada faisait une distinction pour la province de Québec dans les limites de laquelle elle fixait à 80 livres le poids requis pour chaque poche de patates, alors que dans toutes les autres parties du pays, elle exigeait 90 livres par poche. En 1914, la loi a été amendée ; on lui a donné une portée générale en stipulant que dans la province de Québec, comme partout ailleurs, chaque poche de patates vendue ou offerte en vente doit contenir 90 livres, et non 80 livres.

Or, depuis l'adoption de cette loi nouvelle pour notre province, les avis municipaux à cet effet qui apparaissent sur les marchés et les places publiques n'avaient pas été changés et il en résultait souvent des difficultés entre vendeurs et acheteurs au sujet des exigences de la loi quant au poids des sacs de patates. Son Honneur le Maire Lavigueur a donné instruction, aujourd'hui, de voir à changer tous les avis et à afficher, bien en vue, sur les marchés, sur les quais et dans tous les endroits publics que le poids des poches de patates, en vertu de la loi fédérale, que personne ne peut modifier et sous peine d'amende, doit être de 90 livres et non de 80 livres. C'est l'intention des autorités de voir soigneusement à faire observer la loi à ce sujet et d'assurer la protection du public sous ce rapport comme sous tous les autres. Il ne fera donc plus de doute pour personne que les poches de patates doivent peser 90 livres et non 80.

Les cors durs et mous cèdent au Holloway's Corn Cure qui est entièrement sûr à employer certain et satisfaisant dans son action.

Les richesses des entrepôts

CE QU'AU 1er OCTOBRE, LES ENTREPÔTS FRIGORIFIQUES CONTENAIENT D'APRÈS LE COMMISSAIRE DU CÔTÉ DE LA VIE

(De notre correspondant)
Ottawa, 15 oct.—M. O'Connor, commissaire enquêteur du côté de la vie annonce qu'au premier octobre dernier il y avait dans les 140 entrepôts frigorifiques du Canada les quantités suivantes de comestibles de consommation quotidiens : Oeufs 15,124,849 douzaines ; fromage 18,091,055 livres. Beurre 21,025,400 livres ; Boeuf salé, 415,400 livres ; boeuf frais et gelé, 24,284,900 livres ; lard salé 13,283,242 livres ; lard frais et gelé, 7,568,534 livres ; lard fumé, bacon, 8,016,344 livres ; jambon, 1,719,030 livres ; lard fumé et jambon 1,804,647 livres ; mouton et agneau, 855,822 livres ; Poisson 16,757,730 livres ; volailles, 1,461,185 livres. Comparé avec l'année dernière à pareille date il y a augmentation de quatre millions de livres de boeuf, lard 4,800,000 livres. Beurre quatre millions de livres, poisson 3,300,000 livres. Agneau et mouton, 300,000 livres, oeufs 600,000 douzaines, tandis qu'il y a une diminution de fromage de quatre millions de livres et de 600,000 livres de jambon et bacon.

London, 16.—Le communiqué officiel anglais publié hier soir est comme suit :

Les derniers rapports prouvent que le nombre des prisonniers que nous avons capturés dans le raid d'hier au sud-est de Monchy-le-Frenais est de 64, comprenant deux officiers.

Un détachement ennemi a été repoussé hier soir à l'est de la forêt de Shrewsbury. L'activité de notre artillerie et de celle de l'ennemi se continue au front de bataille. L'artillerie ennemie a aussi fait preuve de plus d'activité durant la journée aux alentours de Lens et dans le secteur de Nieuport.

Aviation : Hier, la température a été un peu plus favorable, et nos avions ont guidé notre artillerie et ont pris des photographies. Ils ont été portés pour la valeur de trois mille livres de bombes sur la gare de Ledgheim et les cantonnements ennemis à l'est de Lens.

Au cours de combats aériens, trois avions ennemis ont été abattus et un autre fut mis hors de contrôle. Deux de nos machines ne sont pas rentrées.

À Londres, 400 enfants naissent chaque jour, et une moyenne de 250 font leur entrée aux écoles, pour la première fois.

DRÔLES DE GENS

Il est franchement cocasse de lire dans les journaux rouges des jérémiades comme en faisait récemment le "Soleil" sur le départ de l'hon. M. Blondin pour le front.

N'entend-on pas encore ces journaux crier, ordonner à MM. Blondin et Sévigny, de s'enrôler et de partir pour le front avant que de forcer les autres à le faire. L'un d'eux s'enrôle, forme un régiment, et s'en va au front, et les mêmes journaux le poursuivent de leurs injures. En vérité, voilà de biens drôles de gens!

Dérangement Nerveux

Le système nerveux est celui qui gouverne tout le corps ; il contrôle le cœur, les poumons, la digestion et le cerveau. Il n'est donc pas surprenant que les dérangements nerveux causent de graves maux. Les premières phases de la débilité nerveuse sont caractérisées par l'irritabilité et l'insomnie, alors que les victimes sont oppressées par leurs nerfs. Le sujet demande une attention immédiate, car seul un traitement approprié peut prévenir un affaiblissement complet. La victime, cependant, n'a pas besoin de désespérer, car même les graves dérangements nerveux peuvent être guéris en améliorant l'état du sang. C'est parce que les Pilules Roses du Dr Williams font réellement du sang nouveau et riche que ce remède a guéri des dérangements nerveux d'une gravité extrême après que tout autre traitement eût échoué. Les nerfs se réparent sous l'action du nouveau sang fait par ces pilules ; l'appétit s'améliore, ainsi que la digestion, l'insomnie ne fait plus souffrir la victime du détraquement des nerfs, et la vie généralement reprend son bel aspect. Tous ceux qui souffrent de dérangements nerveux, quel que l'âge qu'ils soient devraient se hâter de faire un essai judicieux des Pilules Roses du Dr Williams ; ils reverront alors revenir la santé et les beaux jours d'autant.

Vous pouvez vous procurer les Pilules Roses du Dr Williams de n'importe quel marchand de nouveautés ou par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

COMMUNIQUE APRES LE BOIS, LA TERRE!

COMMENT ON FAIT CHANTIER CHACUN CHEZ SOI.

Il est intéressant de lire dans les "petites annonces" des grands journaux comme on en demande de bûcherons depuis quelques semaines ! On veut des Canadiens partout : 50 par ici, 200 par là, 300, 500, 2,000, 5,000 ailleurs ! Ce n'est pas moins de 10,000 hommes qui réclament les chantiers de Québec et d'Ontario, et qu'on offre de payer \$2.25 la corde de bois, ou \$5 par mois.

Les bûcherons sont rares parce qu'un grand nombre sont aujourd'hui chantiers pour eux-mêmes, sur des lots qu'ils ont pris dans l'Abitibi et le Nord-Ontario, pour s'y tailler une ferme qu'ils ensementeront au printemps, ou qu'ils revendront plus tard à un bon cultivateur. Ainsi, au lieu de gagner \$2.25 la corde au service des autres on préfère défricher ses 100 ou 160 acres, et vendre \$7.00 la corde le bois qu'on en retire. Le profit est double : on peut faire jusqu'à quatre ou cinq mille piastres sur la vente du bois de pulpe, et puis on aura plusieurs pièces d'excellente terre à semer au printemps.

Nos gens l'ont bien compris, et ils sont montés là-bas avec tant d'ardeur, attirés par la grande fertilité du sol et les appels d'amis déjà rendus, que M. Leclerc, agronome officiel dans l'Abitibi, a déclaré que "l'Abitibi fait durant les douze derniers mois est égal à ce qui a été fait durant les quatre années précédentes", et qu'il "est permis d'estimer à 12,000 ou 15,000 acres l'Abitibi qui se fera durant les douze mois à venir."

Voilà le vrai besoin, la vraie richesse du bûcheron et du pays. L'homme se crée une ferme, il ouvre cinq ou six terres pour ses cinq ou six fils, qui grandissent ainsi avec la persuasion et le désir de faire des cultivateurs, au lieu qu'ils jetteraient les yeux ailleurs, sur les villes et les petits métiers, s'ils ne voyaient pas jour de posséder une terre plus tard.

De son côté, le pays s'agrandit de paroisses, multiplie les producteurs et garde nos gens chez nous et à nous. Que nos jeunes compatriotes, aujourd'hui que les récoltes sont finies, décident donc bravement d'employer leur hiver à se préparer une terre nouvelle pour le printemps prochain, que les habiles manœuvres de la hache montent sur le Transcontinental faire chanter à leur compte, se tailler de beaux profits puis une jolie ferme, en débarrassant la riche terre glorieuse de l'Abitibi, qui se donne, aux agences d'Amos (P. Q.), de Hearst, (P. Q.), et sur le parcours de l'Algonia Central.

ROBERT LEBLANC.
Montréal, 15.—Le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada de même que quelques industriels font en ce moment construire sur les divers chantiers maritimes du pays pas moins de 108 vaisseaux d'un tonnage variant de deux à 18,900 tonnes. De ce chiffre la commission impériale des Munitions a accordé des contrats pour 37 vaisseaux d'acier jaugeant de 3,500 à 8,000 tonnes et 47 vaisseaux de bois d'un tonnage moyen de 2,800 tonnes chacun. Le tonnage total des navires en construction est de 155,691 tonnes.

Tablettes Baby's Own louangees par les mamans

Mme Henry Vanreder, Rodney, Ont., écrit : "J'ai fait usage des Tablettes Baby's Own durant les cinq dernières années et les louange fort. Je les ai trouvées tellement bonnes pour moi que j'en ai continuellement à la maison." Une fois qu'une maman a employé les Tablettes Baby's Own, elle n'emploie pas autre chose. Elles agissent complètement mais doucement et ne manquent jamais de rendre bien portant le bébé malade. Elles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte ainsi que par The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

LES FEMMES PALES ET FAIBLES, TOUJOURS LASSES, LANGUISSANTES, SONT DE MALHEUREUSES FEMMES.

Innombrables sont les femmes qui étant bien portantes, ont vu leur santé ruinée par le surmenage, la fatigue, les durs travaux de la manufacture et du ménage.

Ces femmes veulent-elles éprouver de la joie à vivre, être fortes et vigoureuses, elles n'ont qu'à prendre les PILULES ROUGES pour femmes pâles et faibles.

La plus malheureuse des femmes est certainement celle qui est toujours malade, car elle changerait volontiers sa mauvaise santé contre tous les ennuis financiers ou sociaux. Les ennuis et les tracas, le plaisir et le bonheur sont la baisse et la hausse de toute vie humaine, tandis que cette longue maladie qu'on nomme anémie est une baisse continuelle qui ronge le moral.

La femme doit subir de tels changements dans son système, durant les différentes époques de sa vie, qu'il n'est pas surprenant que ses organes si délicats soient sujets à des dérangements graves qui enlèvent au sang ses principes régénérateurs.

Il s'ensuit un épuisement chronique, la femme devient faible, nerveuse, pâle, triste ; elle ressent des douleurs par tout le corps et le moindre effort est une souffrance.

Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont un remède spécialement fait pour la femme ; non seulement il donne au sang les principes nécessaires, mais il tonifie et fortifie directement les organes féminins.

"Je souffrais de brûlements, de gonflements, de faiblesse d'estomac, de palpitations de cœur et les remèdes qu'un médecin me donnait pour faire cesser ces souffrances, au bout de plusieurs mois, n'avaient encore rien amélioré. Voyant dans les journaux les succès des Pilules Rouges, je décidai de les essayer. J'ai dû en prendre durant plusieurs semaines avant qu'il y eut du changement, mais j'avais confiance, et, en les employant bien régulièrement, mes forces se sont augmentées et l'estomac fonctionna mieux d'abord, puis fonctionna très bien. J'eus bonne santé ensuite". Mme Arthur Roy, 69, Water, Danielson, Conn.



"Mes aliments semblaient tomber comme des pierres dans mon estomac et c'était ensuite des douleurs affreuses. Je fus plusieurs mois sans presque rien manger. J'avais de gros maux de tête et je maigrissais beaucoup. Après m'être fait soigner par un médecin qui ne me donna pas de soulagement, on m'envoya consulter le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui dit les précautions que je devais prendre, les mets que je devais éviter, et me prescrivit les Pilules Rouges. Au bout de trois mois, j'étais forte et très bien". Mme Louis Richer, 100, DeLanauillère, Montréal.



"Epuisée par la famille et un surmenage constant, le travail m'était devenu très pénible. L'estomac ne fonctionnait plus comme autrefois et il me faisait souffrir souvent. Durant trois ans je fus traînée, souffrant de tourdements, de maux de tête, de douleurs un peu partout. Plusieurs personnes qui connaissaient mon état m'encouragèrent à prendre des Pilules Rouges. Comme j'étais

à bout de forces, me trainais à peine, je les ai adoptées ; elles m'ont rajeunie, tonifiée et si bien remise que je me sentais les capacités d'autrefois. Depuis six ans je ne manque pas de ces pilules chez moi ; quelques boîtes prises de temps en temps maintiennent mes forces". Madame A. Lachance, 148, rue Victoria, St-Sauveur, Québec.

Le docteur E. Simard, élève des spécialistes en maladies des femmes, les Drs Devos et Capelle, est attaché à la Compagnie Chimique Franco-Américaine (limitée) depuis au-delà de vingt ans, et continue à donner, à toutes nos clientes, des consultations gratuites, soit par correspondance ou à son bureau, 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules ; jamais au 100. Elles portent au bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée) et un numéro de contrôle.

N'acceptez pas d'autres pilules que l'on vous dirait être les Pilules Rouges, ou d'autres produits que l'on vous recommanderait comme étant aussi bons.

Définiez-vous des COLPORTEURS. Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Le prix des Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles est de 50 centimes la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez tous les marchands de remèdes, ou envoyées franco par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Tragique incident de guerre

Les journaux allemands ont annoncé dernièrement qu'un armistice avait eu lieu sur le front belge. Comme d'habitude, ils ont volontairement dénaturé les faits ; il s'agissait en réalité de l'incident suivant :

Une équipe de destruction belge, sous la conduite d'un jeune officier belge allemand, pénétra dans une tranchée allemande, la nettoya, et pour plus de sûreté, se mit en devoir de la faire sauter. Au moment où elle terminait le bourrage de son fourneau, une marmite allemande s'abattit sur lui et provoqua son explosion, tuant le personnel de la tranchée, moins l'officier, qui et projeté sans connaissance au milieu des lignes belges, et un soldat. Ce dernier, lancé en sens inverse, vint tomber entre les deux lignes, ce qui sépara un profond marécage, et s'enliza graduellement dans la fange. Des infirmiers belges s'élançant à son secours, mais les Allemands ouvrent sur eux un feu terrible et en tuent quelques-uns. A partir de là, des deux côtés, on se borne à observer les convulsions de ce malheureux, dont la tête et les épaules seules demeurent visibles. Au bout de vingt-quatre heures, un médecin allemand fait arborer au-dessus de la tranchée un drapeau blanc ; quand les Belges ont limité l'occupation de ce poste en avant, un médecin belge se dirigea vers un médecin belge se dirigea vers la rencontre, suivi, lui aussi, d'infirmiers. Au cours de la rencontre, les deux docteurs s'aperçurent que, si l'homme est blessé, il sera rendu aux Belges ; dans le cas contraire, il sera fait prisonnier. Le sauvetage ayant été effectué au prix de peines infinies, l'homme est déclaré prisonnier, car il ne porte aucune blessure. "Mais il est devenu fou".

Selon toute vraisemblance, le médecin allemand ou quelque autre témoin de ce drame, écrivant à sa famille, a dit : "Aujourd'hui, nous avons eu un court armistice (Waffenstillstand), etc., etc." On voit d'ici le reste.

La dysenterie consume les intestins et en ronge rapidement l'enveloppe, provoquant un état dangereux qui peut causer la mort. Le Cordial pour la dysenterie du Dr J. D. Kellogg, chasse des conduits intestinaux les germes qui causent l'inflammation et préserve l'enveloppe de nourriture ravagée, la remet en bonne condition. Ceux qui sont sujets à la dysenterie ne devraient jamais se passer de ce remède si simple et pourtant si efficace.

Ottawa, 16 oct.—Un arrêté en conseil a été passé d'après lequel les militaires qui font partie de la Garde Nationale ou "Home Guard" au Canada recevront la même paie et la même subsistance que les membres des forces expéditionnaires.

L'hon. Turgeon dans Bellechasse

LE PRESIDENT DU CONSEIL LEGISLATIF DEMISSIONNAIRE POUR SE PRESENTER DANS BELLECHASSE AUX PROCHAINES ELECTIONS FEDERALES.
Montréal, 16.—On annonce que l'hon. Adélard Turgeon démissionnera comme président du Conseil législatif pour se présenter dans Bellechasse aux prochaines élections. Les libéraux sentent qu'il faut infuser un sang neuf à leur parti fédéral dans la province de Québec et Sir Wilfrid Laurier aurait demandé à M. Turgeon d'entrer dans l'arène d'où il est lui-même sur le point de disparaître.

Declaration de Lord Shaughnessy

Montréal, 16.—Lord Shaughnessy, se rendant au désir de Canadiens-Français éminents qui lui demandaient son opinion sur la conscription, a fait une longue déclaration au cours de laquelle il se prononce fortement en faveur de cette mesure. Voici ce qu'il dit en résumé :

"Quelle que accentuée que soit notre antipathie envers une législation de ce genre, nous devrions accepter la conscription non comme un empêchement à la liberté personnelle, du sujet, mais comme une mesure destinée à préserver. Nous devons continuer à équiper, armer et supporter nos propres troupes et donner aux alliés l'aide matérielle que nous pouvons leur donner par nos plus vigoureux efforts. De fait, si cela est nécessaire, la portée du bill de la conscription devrait aller jusqu'à obliger les gens à servir dans toutes les branches d'industrie qui fournissent du matériel de guerre et des approvisionnements.

"Il faudrait supprimer le jingoïsme verbeux et les discours incendiaires qui proviennent en règle générale de ceux qui ne contribuent à la guerre que sous forme de mots et qui peuvent tendre à encourager la lutte à l'intérieur du pays, ainsi que toutes les allocations qui sentent la déloyauté. Celui qui les prononce devrait être promptement puni.

"La conscription est maintenant la loi du pays, et peu importe nos vues touchant la ligne de conduite du gouvernement et les motifs et les méthodes que l'on prétend avoir été employés pour le recrutement et autres choses de guerre durant les deux premières années du conflit, c'est maintenant un devoir sacré pour tous les citoyens du Canada d'aider avec loyauté et bonne volonté aux autorités à mettre la loi de la conscription sélective en vigueur avec souplesse et impartialité, réservant leurs critiques de principe et de l'application de la loi pour après la guerre.

Ceux d'entre nous qui avons vu, comme moi, tous nos parents d'âge militaire, partir pour outre-mer et qui avons éprouvé les douleurs de la séparation, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir de la compassion pour les parents dont l'affection qu'ils portent à leurs fils, leur font exagérer les terreurs du service militaire, parce que si, étant aptes au service et n'ayant aucune raison valable de de-

M. Hazen s'en va à Washington

Ottawa, 16.—Il est annoncé officiellement que l'hon. J.-D. Hazen, ex-ministre de la Marine, sera nommé Haut Commissaire Canadien, à Washington. La position comporte un traitement et des dépenses de vingt-cinq mille piastres par année.

Le successeur de M. Rowell

LES LIBERAUX DE L'ONTARIO VONT CHOISIR, JEUDI, UN SUCCESEUR AU NOUVEAU MINISTRE UNIONISTE.

Toronto, 16 oct.—M. G.-O. Hurdman, M.P.P., et assistant whip libéral à la législature d'Ontario a convoqué pour jeudi de cette semaine une assemblée des libéraux ontariens aux salles de la General Reform Association.

A cette réunion sera choisi le successeur de l'hon. M. W. Rowell, qui est entré dans le cabinet de coalition. M. W. H. Adams, secrétaire de la General Reform Association est revenu d'Ottawa où il a eu une entrevue avec Sir Wilfrid Laurier. M. Adams n'a rien voulu déclarer.

Toronto, 16 oct.—M. James Mavor de l'Université de Toronto, a reçu hier un câblegramme l'informant que son fils, le major Wilfrid Mavor a été blessé à une jambe.

mander une exemption, ces jeunes gens ne veulent pas occuper les postes qu'on leur assigne en cette heure de péril, ils ne font pas leur devoir de citoyen et évitent par égoïsme de porter leur part du fardeau que le pays doit porter."



Le meilleur Liniment Fait
M. A. F. Laundry, Edmonton, écrit : "Le foin d'une bête et m'indiqua ce que le médecin appela un bien mauvais entorse à la cheville. Il me dit que je ne pourrais me servir de mon pied avant trois semaines. Je me procurai du Liniment Minard et au bout de six jours je retournais au travail. Je le crois le meilleur Liniment fabriqué."
Le Liniment Minard donne toujours satisfaction. Employé pour toute blessure ou douleur, il procure un soulagement instantané.
Minard's Liniment
Co., Limited
Yarmouth, N.S.

LE SUCRE

Un prix pour le sucre de betteraves a déjà été fixé, et un prix sera également fixé pour la récolte du sucre de canne de Cuba qui arrivera vers le 1er janvier. Comme suite à la fixation du prix de la matière brute, il y aura fixation du prix de raffinerie aux Etats-Unis et probablement au Canada. Le contrôleur des vivres, M. W.-J. Hanna, a été en correspondance avec les raffineurs canadiens à ce sujet, aussi bien que pour connaître les approvisionnements nécessaires pour l'an prochain. Dès maintenant, l'approvisionnement du sucre brut est sous le contrôle de la Commission Internationale.

UN SERVICE

La presse française est unanime à féliciter le gouvernement américain d'avoir, en divulguant la correspondance échangée entre Bernstorff et Jagow, rendu le service de montrer dans toute son étendue une des principales machinations montées par l'Allemagne pour agir sur l'opinion française et la préparer à l'idée d'une paix prématurée. La série des documents publiés montre l'énorme puissance et la variété des moyens employés par l'Allemagne pour atteindre son but. C'est là, disent les journaux, un excellent avertissement donné aux pays belligérants de se tenir sur leurs gardes.

LES PILULES GUERISSENT LE RHUMATISME.—Aux nombreuses personnes qui souffrent de rhumatisme, un essai des Pilules Végétales de Permelee est recommandé. Elles ont une action prononcée sur le foie et les reins et en mettant en ordre l'action de ces organes, elles agissent comme alternative dans la prévention du mélange de l'acide urique et du sang qui cause ce désordre douloureux. Elles doivent être prises suivant les directions et employées avec persévérance, elles donneront rapidement des preuves de leurs effets.

'O CANADA!'

On nous demande quand fut chanté pour la première fois "O Canada, mon pays, mes amours", par son auteur Sir George-Etienne Cartier. Sait-on que ce petit côté de l'histoire est assez controversé. D'un côté, on affirme que c'est au premier banquet de la Société S.-Jean-Baptiste qui eu lieu le 24 juin 1834, que Sir Georges-Etienne chanta pour la première fois cette chanson patriotique de sa composition.

D'un autre côté, M. L.-P. Turcotte, un de nos historiens distingués, disait dans la "Minerve" du 24 juin 1884, que c'est au second banquet de la Société S.-Jean-Baptiste, en 1835, que Sir Georges-Etienne chanta sa chanson. Dans ce compte-rendu de la "Minerve" cependant, on ne mentionne pas spécialement que Sir Georges-Etienne chanta "O Canada..." On dit : "M. Georges Cartier chanta une chanson qu'il avait composée pour l'occasion." Est-ce "O Canada" ?

Allons, chercheurs, à l'oeuvre !

UNE PROMESSE

On nous écrit de Fraserville : "Lors de la dernière élection provinciale, sir Lomer Gouin et le Dr Parrot et certaines grosses gens parcouraient le comté de Témiscouata et nous promettaient mille et une choses, entre autres une Ecole Technique, où nous pourrions apprendre différents métiers sans avoir à nous déplacer ailleurs.

LES ACADIENS

Les Acadiens sont dans l'allégresse. Un deuxième enfant de leur race est élevé à l'honneur de l'épiscopat. Le Très Révérend Père Patrice Chiasson, C. J. M., supérieur du petit séminaire Sainte-Anne de la baie Sainte-Marie, a été nommé par Sa Sainteté Benoît XV évêque de Lydda et vicaire apostolique du Golfe St-Laurent, en remplacement du regretté Monseigneur Blanche.

C'est Son Eminence le Cardinal Bégin qui consacra le nouvel évêque, jeudi, le dix-huit. La cérémonie, qui s'annonçait grandiose, aura lieu en l'église Sainte-Marie, de la Pointe de l'Église de Digby, dans la Nouvelle-Ecosse.

C'est un fait très consolant pour la race française en Amérique que cette dignité accordée par le Vicaire du Christ à un de ses fils. Aussi est-ce le cœur exultant de joie que nous adressons à Sa Grandeur Monseigneur Chiasson le souhait traditionnel : "Ad multos et faustissimos annos !"

Le nouveau cabinet

LES MINISTRES QUI FERONT PARTIE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT DE COALITION.

(Dép. Spéc. à l'Événement)

Ottawa, 12.—Le T. H. Sir Robert Borden a annoncé ce matin la composition du cabinet d'union qui se réalisera par l'entrée de libéraux influents dans le gouvernement du pays.

Voici quelle sera la composition du nouveau cabinet mais il reste quelques nominations à faire :

Premier ministre et Secrétaire d'Etat pour les Affaires Etrangères, Sir Robert Borden.

Président du Conseil.—L'hon. N.-W. Rowell.

Finances.—Sir Thomas White. Chemins de fer.—L'hon. Dr Reid. Travaux Publics.—L'hon. C.-C. Ballantyne.

Commerce.—Sir Geo. Foster. Revenu de l'Intérieur.—L'hon. Albert Sévigny.

Postes.—L'hon. P.-E. Blondin. Intérieur.—L'hon. Arthur Meighen. Agriculture.—L'hon. T.-A. Crerar. Secrétaire d'Etat et ministre des Mines.—L'hon. Martin Burrell.

Justice.—L'hon. C.-J. Doherty. Immigration et Colonisation.—L'hon. J.-A. Calder. (pas encore nommé).

Marine.—(pas encore nommé). Milice (outre-mer).—Sir Ed. Kemp. Travail.—(pas encore nommé). Douanes.—L'hon. A. Sifton.

Solliciteur Général.—Hugh Guthrie. Ministre sans portefeuille.—Sir James Loughheed et l'hon. F. Cochrane.

On propose la formation d'un cabinet de guerre composé de Sir Robert Borden, du général Mewburn, Sir Ths. White, l'hon. A. Meighen, l'hon. N.-W. Rowell et l'hon. M. Murray. S'il accepte.

Les libéraux dans le cabinet sont MM. Sifton, Calder, Crerar, Rowell, Ballantyne et Guthrie.

LE CABINET DE COALITION EST UN FAIT ACCOMPLI

Sept nouveaux ministres, dont plusieurs chefs libéraux ont été assermentés ce matin : le Gén. Mewburn à la milice, l'hon. M. Sifton aux Douanes, l'hon. M. Crerar, ministre de l'Agriculture. — L'hon. M. Rowell est président du Conseil

Ottawa, 22.—Son Excellence le duc de Devonshire s'est rendu à son bureau de "l'Eastern Block" à 12.30 heures, et peu de temps après les nouveaux ministres ont été assermentés en sa présence.

Le général Mewburn devient ministre de la milice, au pays ; Sir Edward Kemp, ministre de la milice d'outre-mer ; l'hon. A.-L. Sifton, ministre des Douanes ; l'hon. Arthur Meighen, ministre de l'Intérieur ; l'hon. T.-A. Crerar, ministre de l'Agriculture ; l'hon. Dr Reid, ministre des Chemins de fer ; et l'hon. N.-W. Rowell, président du Conseil.

Les honorables Geo.-H. Murray et F.-B. Carvell ont conféré avec le premier ministre jusqu'à une heure. On attend leur réponse cet après-midi, alors que le remaniement du cabinet sera probablement au complet.

UN VRAI TRIOMPHE

Ottawa, 12.—Sir Robert Borden vient de remporter l'un des plus éclatants triomphes de sa carrière politique. Après des mois d'efforts et de négociations tenaces, soutenus en dé-

pit des multiples difficultés qui surgissaient de tous les côtés, le premier ministre a été en mesure d'annoncer à une heure, ce matin, que le projet de formation d'un gouvernement d'Union était maintenant un fait accompli.

L'UNION SACREE

Cette fusion des représentants les plus éminents des deux partis n'est pas une union de façade. Cette union comprend la plupart des personnalités politiques les plus en vedette des partis libéral et conservateur au Canada.

Les conférences qui viennent d'avoir eu un aboutissement si heureux étaient en cours depuis lundi.

DERNIERE CONFERENCE

La dernière conférence qui a commencé dans l'après-midi au Château-Laurier, s'est prolongée tard dans la nuit. Sir Robert Borden attendait l'issue du conciliabule des libéraux à ses bureaux dans l'Hôtel du Gouvernement, dans l'édifice du bloc de l'Est.

Après un bref tête-à-tête entre le premier ministre et M. N.-W. Rowell chef de l'opposition à la Législature d'Ontario et l'hon. J.-A. Calder, ministre des Travaux Publics dans le gouvernement de la Saskatchewan, le communiqué suivant a été remis aux journalistes :

UN COMMUNIQUE

"Les délais en rapport avec la formation d'un gouvernement d'Union n'ont pas été plus prolongés qu'il ne fallait s'y attendre, car les difficultés sont beaucoup plus grandes que celles qui se présentent dans la formation d'un gouvernement strictement de parti. Les conférences qui ont eu lieu durant les quatre derniers jours ont été marquées par la sincérité et la détermination de toutes les personnes intéressées à la formation d'un gouvernement unioniste ou national. Les détails complets seront probablement communiqués à la presse aujourd'hui, mais dans l'intervalle, l'annonce est faite définitivement que la formation d'un tel gouvernement est un fait accompli."

Les affaires du Quebec Railway

LES REVENUS ONT AUGMENTE.—M. J.-T. DONOHUE A ETE ELU MEMBRE DU BUREAU DE DIRECTION

Montréal, 12 oct.—L'assemblée annuelle des actionnaires de la "Quebec Railway, Light, Heat and Power Co." a eu lieu à Montréal hier après-midi, sous la présidence de Sir Rodolphe Forget et n'a duré que dix minutes.

L'état financier pour l'année 1916-17 indique que les recettes brutes pour l'année finissant le 30 juin 1917 ont été de \$1,832,031. Elles avaient été de \$1,761,732 l'année précédente, ce qui donne une augmentation de \$100,299.

Les dépenses d'opérations ont été de \$1,155,969 l'année précédente, elles avaient été de \$1,029,750 ; il y a donc eu une augmentation de \$126,219.

Le surplus de 1917 a été de \$684,572. Celui de l'année précédente avait été de \$662,902.

L'ancien bureau de direction a été réélu. M. J.-T. Donohue de Québec a été élu directeur pour remplir une vacance.

Le communiqué français

L'ARTILLERIE A ETE ACTIVE LE LONG DE LA RIVE DROITE DE LA MEUSE

Paris, 12.—L'artillerie a été active pratiquement sur tout le front français, rapporte le bulletin officiel d'aujourd'hui.

La canonade a été particulièrement violente le long de la rive droite de la Meuse. Des raids ont été repoussés.

Le couvent leur serait vendu

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LEVIS VENDRAIT LE COUVENT AUX SOEURS DE LA CHARITE.

Levis, 12.—La Commission Scolaire de Bienville a séjé hier soir et a décidé de continuer les pourparlers en vue de la vente du couvent aux Soeurs de la Charité de St-Louis de France, lesquelles occupent actuellement le couvent.

Lorsque cette question sera réglée, les commissaires traiteront ensuite de la construction d'un collège commercial à Bienville.

Ils ont trop de reserves

LES RUSSES SONT OBLIGES DE DEMOBILISER LES CLASSES DE 1895 ET 1896.

Petrograd, 12.—Le général Versovsky, ministre de la guerre, a ordonné aujourd'hui la démobilisation de toutes les troupes de la classe 1895 et 1896 dans le district de Petrograd. La raison qu'il invoque pour justifier cette mesure, c'est que l'armée russe est encombrée de réserves derrière la ligne de feu.

On annonce que le général Alexieff, ancien commandant en chef des armées russes, va accompagner la déléguée russe qui viendra assister à la conférence des Alliés à Paris. Le ministre des Affaires Etrangères Tereghienko sera le chef des délégués.

UN APPEL AU JAPON

Les alliés demanderaient aux Japonais d'envoyer une armée en Europe et de leur donner plus d'aide.

Tokio, 12.—Les Alliés insistent pour que le Japon participe à la guerre avec son armée et sa marine, d'après un communiqué publié par le "Yomiuri Shimbun".

L'Amérique a mis un embargo sur l'acier, dit-il, dans le but d'appuyer les Alliés qui demandent que le Japon participe davantage en hommes et en navires au conflit.

Le critique déclare qu'après la chute de Berlin, les Alliés ont pu offrir au Japon d'envoyer une force expéditionnaire en Europe. En réponse, le gouvernement japonais explique que la mobilisation était impraticable.

L'écrivain croit que la demande des alliés va se faire de plus en plus pressante.

On reconstruira cette flotte

LES DEPUTES ALLEMANDS DECIDENT DE RECONSTRUIRE LA FLOTE MARCHANDE DU KAISER

Copenhague, 12 oct.—Les députés de Berlin aujourd'hui disent que le Reichstag allemand a adopté le bill pour la reconstruction de la flotte marchande du Kaiser.

Le Reichstag a aussi voté l'appropriation destinée au bureau du vice-chancelier, le Dr Karl Helfferich. Tous les socialistes ont voté contre les deux bills.

Il neigeait hier dans le Maine

TROIS POUCES DE NEIGE HIER A BANGOR, MAINE.—SIX POUCES EN CERTAINS ENDROITS

Bangor, Maine, 12 oct.—Pour la première fois depuis 48 ans la neige a fait son apparition de très bonne heure cette année. A dix heures hier soir il y avait trois pouces de neige et le service des tramways a été désorganisé. En d'autres endroits du Maine il est tombé six pouces de neige.

La guerre aux slot machines

ON CROIT QUE LES MACHINES AUTOMATIQUES SERONT BIEN TOT SUPPRIMEES A MONTREAL

Montréal, 12 oct.—Se basant sur l'opinion exprimée dans un rapport de M. Laurendeau, l'avocat en chef de la ville, les membres du bureau de contrôle ont adopté hier une résolution qui pourrait avoir pour effet de faire disparaître de Montréal dans un avenir plus ou moins rapproché les machines automatiques (slot machines).

LES ALLIES ONT BESOIN DE SOLDATS

Le général Maurice dit que les troupes américaines doivent traverser en Europe et en très grand nombre.

Amsterdam, 12.—Un malaise règne ici aujourd'hui. On a appris que le gouvernement anglais a interrompu toutes les communications commerciales par câblegramme entre l'Angleterre et la Hollande, et qu'elles ne reprendront pas tant que la Hollande n'aura pas mis un embargo complet sur certains matériaux de guerre qui passent en Allemagne.

C'est le second attentat contre le commerce de la Hollande que les Alliés commettent dernièrement en essayant de priver l'Allemagne de tout aide matériel provenant de l'étranger.

Le critique déclare qu'après la chute de Berlin, les Alliés ont pu offrir au Japon d'envoyer une force expéditionnaire en Europe. En réponse, le gouvernement japonais explique que la mobilisation était impraticable.

L'écrivain croit que la demande des alliés va se faire de plus en plus pressante.

Berlin annonce un petit succes

LE TERRAIN ABANDONNE PAR LES FRANÇAIS EST TOUJOURS AUX ALLEMANDS.

Berlin, 12, via Londres.—Les troupes allemandes ont capturé du terrain important dans le bois Chaume, au nord de Verdun, mercredi, et l'ont conservé en dépit des fortes contre-attaques des Français, suivant le bulletin officiel d'hier. Les soldats allemands ont fait d'autres incursions dans les lignes françaises de la région de Verdun.

Les artilleries ont soutenu une attaque sans succès près de Dralebank. Les Anglais n'ont pas attaqué.

Au cours d'une bataille à laquelle 80 avions prirent part, trois machines de l'Entente furent abattues, ajoute le rapport officiel.

Ils demandent augmentation

LES CONDUCTEURS DU GRAND-TRONC VEULENT AVOIR DE MEILLEURS SALAIRES.

Montréal, 12.—Les représentants de 4,000 conducteurs du Grand-Tronc sont en conférence avec M. U.-E. Gillen, vice-président des Opérations, pour obtenir l'augmentation de salaire qui comporterait une somme de \$1,500,000. Les mécaniciens et les chauffeurs demandent aussi un salaire plus élevé.

Scisie d'un renard noir

ON A SAISI HIER UN RENARD NOIR A LA GARE WINDSOR.

Montréal, 12.—Pour la première fois en cette province un renard noir évalué à plusieurs milliers de dollars a été saisi par des officiers du gouvernement.

Le précieux animal, qui est un des plus beaux spécimens que l'on puisse voir, a été saisi samedi à la gare Windsor parce que le royauté n'avait pas été payée et que le permis de transport spécial n'avait pas été obtenu du ministre qui relève ce département.

UNE VICTOIRE POUR LES ANGLAIS

(Serv. Spéc. de l'Événement)
Avec les armées anglaises dans les Flandres, 12.—Les Anglais ont remporté une autre victoire ce matin en dépit de l'état désavantageux du terrain. A certains endroits, les Tommies nageaient presque dans la boue. Au moment où cette dépêche est envoyée, l'offensive se continue. Les forces du maréchal Haig sont maintenant tout près de Passchendaele. Cette ville est à 7 milles au nord-est d'Ypres et à moins de six milles de Roulers.

LES ANGLAIS ONT COMMENCE UNE TROISIEME OFFENSIVE CE MATIN

AVEC LES SAMMIES

L'ambassadeur américain Sharp raconte la visite qu'il a faite au camp d'entraînement des soldats yankees en France.

Washington, 12.—Le Département d'Etat a reçu de l'ambassadeur américain Sharp à Paris un télégramme dans lequel il parle de la visite qu'il a faite aux quartiers généraux du général Pershing.

L'ambassadeur déclare que mercredi et jeudi derniers il a fait une excursion dans la section du pays occupée par les troupes des Etats-Unis. Il ne craint pas de dire qu'il serait difficile de trouver un endroit plus pittoresque en France. Partout, dit l'ambassadeur, on pourvoit au bien-être et au confort des soldats. Les nouvelles baraques sont très bien situées et la propreté absolue règne dans les cuisines.

Les Sammies ont une splendide apparence, ils paraissent même en meilleure santé que lorsqu'ils ont paré dans les rues de Paris le quatre de juillet. La vie au grand air, les exercices nombreux, et le fait qu'ils commencent à s'habituer aux alentours, sont autant de choses qui contribuent à mettre les soldats en bonne condition. Ils n'ont plus la nostalgie qu'ils avaient parfois durant les premiers temps de leur séjour en France.

Guillaume en Bulgarie

L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE VIENT D'ARRIVER A SOFIA, LA CAPITALE DE SON ALLIE FERDINAND.

Londres, 12.—L'empereur Guillaume est arrivé à Sofia, Bulgarie, suivant une dépêche de cette ville envoyée par l'Agence des Nouvelles Centrales.

Une hausse des prix

LES INDIENNES, LE COTON, LES BAS, MOUSSELINES SE VENDENT TRES CHER

Montréal, 12 oct.—Le bulletin hebdomadaire "Bradstreet" annonce ce matin que les marchandises sèches, comme indiennes, coton, bas, mousseline, etc., se vendront le printemps prochain, prix du gros, plus cher que présentement au prix du détail.

Ferdinand veut la paix

LE TSAR DE BULGARIE INSISTE POUR LA CONCLUSION DE LA PAIX.

Montréal, 12.—M. Eugène-H. Godin, C. R., le registraire des exemptions pour le district militaire de Montréal espère être prêt à commencer son travail dès aujourd'hui. Dans quelque jours, il aura un personnel de 175 assistants.

Tout est prêt a Montreal

POUR LA MISE EN VIGUEUR DE LA LOI DU SERVICE MILITAIRE

Montréal, 12.—M. Eugène-H. Godin, C. R., le registraire des exemptions pour le district militaire de Montréal espère être prêt à commencer son travail dès aujourd'hui. Dans quelque jours, il aura un personnel de 175 assistants.

Fabriquez votre pain

LE MAIRE MARTIN CONSEILLE AUX MENAGERES DE FABRIQUER LEUR PAIN ELLES-MEMES.

Montréal, 12.—Dans une lettre qu'il leur adresse, le maire Martin suggère aux ménagères de Montréal de fabriquer elles-mêmes leur pain pour faire réduire le prix de cet aliment.

ALBION VEUT ETRE FIDELE A SON ALLIEE

Lloyd George dit que les Anglais se batront jusqu'à ce que la France ait obtenu pleine et entière justice.

Londres, 12 oct.—Le premier ministre Lloyd-George, parlant à une délégation des comités d'assurances qui demandent un réajustement de l'assurance-vie et l'établissement d'un ministère de santé, a déclaré que toutes les pensées et les énergies de la nation étaient appliquées à la lutte pour la liberté.

"La tâche que les nations alliées ont entreprise doit être terminée avant de penser à d'autres projets, a dit Lloyd-George et je ne connais rien de plus favorable à la prolongation de la guerre que l'assertion de von Kuehmann, le secrétaire des Affaires Etrangères d'Allemagne, déclarant que jamais la France ne reprendra l'Alsace-Lorraine.

"Je ne puis vous dire combien longtemps encore durera la guerre, mais l'Angleterre résistera tant que la France résistera, tant que la France n'aura pas obtenu satisfaction. Ceci veut dire qu'il faut mobiliser de plus en plus les ressources du pays, c'est la concentration en vue de la victoire."

Les avions détruits

BERLIN ANNONCE QUE PENDANT LE MOIS DERNIER LES ALLIES ONT PERDU 374 AVIONS.

Berlin, 12 oct.—via Londres.—Les forces de l'Entente ont perdu aux divers fronts allemands durant le mois de septembre 374 avions, tandis que les Allemands n'auraient perdu que 82 machines, si l'on en croit les statistiques fournies aux quartiers-généraux teutons hier.

Pour une fuite de gaz

Mlle BLANCHE CAMPEAU RECLAME \$4,000 DE LA VILLE D'OUTREMONT.

Montréal, 12.—Mlle Blanche Campeau a intenté à la ville d'Outremont une poursuite de \$4,000 pour avoir été à demi empoisonnée par une fuite de gaz causée par certains travaux d'excavation.

Nouveau cure a Montreal

M. L'ABBE ADELARD HARBOUR EST NOMME CURE DE LA CATHEDRALE PAR MGR BRUCHESI.

Montréal, 12.—Mgr Bruchési vient de nommer M. l'abbé Adélar Harbour, curé de la Cathédrale, et M. l'abbé Emile Lambert, chancelier.

La revolte dans la flotte boche

ELLE A EU LIEU IL Y A SIX SEMAINES ET LA GUERRE SOUS-MARINE A DECLINE.

New-York, 12 oct.—Arthur Pollen qui s'est rendu fameux en écrivant sur des questions navales, dit que les deux faits saillants touchant la mutinerie chez les marins allemands sont premièrement que cette mutinerie a eu lieu dans la flotte et non dans l'armée, et deuxièmement qu'elle s'est produite il y a six semaines.

Les employes du G.N.W. Tel.

ILS RECOIVENT UNE AUGMENTATION DE SALAIRE DE 15 POUR CENT A MONTREAL.

Montréal, 12.—La compagnie de Télégraphe G. N. W., a signé une entente avec ses employés fixant les salaires et les conditions de travail. Il a été accordé une augmentation moyenne d'environ 15 pour cent.

Requisition de navires

L'ANGLETERRE VA GARDER POUR ELLE LES NAVIRES BATIS AVEC DU CAPITAL ANGLAIS.

Londres, 12.—Quatre vapeurs suédois qui se trouvent dans des ports anglais ont été formellement réquisitionnés par le gouvernement aujourd'hui. Le gouvernement ne fait ainsi que donner suite à la ligne de conduite qu'il a adoptée et dont le but est de prendre le commandement des navires neutres stationnés dans les ports anglais et qui appartiennent en partie ou en entier à des compagnies dont le capital est en Angleterre.

Requisition de navires

Londres, 12.—Quatre vapeurs suédois qui se trouvent dans des ports anglais ont été formellement réquisitionnés par le gouvernement aujourd'hui. Le gouvernement ne fait ainsi que donner suite à la ligne de conduite qu'il a adoptée et dont le but est de prendre le commandement des navires neutres stationnés dans les ports anglais et qui appartiennent en partie ou en entier à des compagnies dont le capital est en Angleterre.

L'ALSACE ET LES ALLEMANDS

Paris, 16.—La presse boche approuve Kuhlmann : L'Alsace-Lorraine est le bouclier de l'empire et le symbole de son unité. Le "Local Anzeiger" affirme que même dans les socialistes indépendants il n'est pas un Allemand qui consente à discuter la question.

Il est intéressant de relever dans la fin du discours de Kuhlmann la séquence de 9 octobre qui trahissent l'iniquité de l'Allemagne à l'égard de l'arme économique qui est entre les mains de l'Entente. "Il nous faut assurer les conditions d'existence de l'empire allemand sur le continent et au-delà des mers, il nous faut empêcher que l'alliance de nos ennemis ne devienne une coalition économique."

A noter aussi la vivacité de ressentiment provoquée par les accusations portées par von Capelle contre les socialistes indépendants. Le député socialiste David proteste en ces termes : "C'est une grave accusation que le secrétaire d'Etat a lancée contre certains membres du Reichstag et il est difficile de croire que cette accusation est fondée. Exigeons les mêmes droits pour tous les partis; les actes qui tombent sous le coup de la loi doivent être jugés selon les textes existants, mais dans le cadre prévu par la loi tous les partis ont droit au même traitement et à la même liberté d'action."

A la séance du Reichstag du 10 octobre consacré à l'examen de la situation extérieure, le premier orateur fut Conrad Haussmann, député progressiste qui récita les accusations contre la Russie et surtout contre l'Angleterre responsables de la guerre. Hier Kuhlmann s'adressait à l'Angleterre pour dénoncer la France comme faisant obstacle à la paix en revendiquant l'Alsace-Lorraine.

Aujourd'hui Haussmann s'adressa principalement à la France dénonçant la Russie et l'Angleterre qui l'auraient entraînée dans la guerre, mais ce sont ces deux pays qui ont déchaîné le conflit, c'est Wilson et plus tard Lloyd George qui prolongent la crise.

"Désormais, dit l'orateur, en terminant, l'Angleterre en inscrivant le retour de l'Alsace-Lorraine à la France au nombre des buts de guerre a annoncé qu'elle mènerait le combat à la vie et à la mort. Nous relevons le gant et maintenant nous maintenons nos résolutions de paix non comme programme de paix mais comme programme de guerre. Elles étaient un message de paix si nos ennemis voulaient la paix mais elles deviennent un message de guerre puisque nos ennemis veulent la guerre."

Puis Stresemann, député du parti national libéral, s'attacha surtout à démontrer que l'Allemagne a été trop loin dans la question de l'arbitrage et s'efforce de montrer que c'est une très grave erreur que de mêler cette question aux négociations de paix.

Après lui le comte Westarp, après avoir constaté avec plaisir que les nationaux libéraux évoluent chaque jour davantage vers la droite et se rapprochent du groupe conservateur, apporte le programme du parti conservateur :

"Il nous faut, dit-il, une forte indépendance de guerre. La frontière occidentale doit être mieux protégée. Les vieux pays allemands des côtes de la région de la Baltique ne doivent pas être livrés à la domination russe. Quant à la Belgique, ce que dit la note du pape, est complètement chimérique et la Belgique sera sous l'influence allemande ou bien elle appartendra à l'Angleterre."

On voit combien le programme du député conservateur est en opposition avec celui du comte Czernin.

COMMUNIQUES

BULLETIN FRANÇAIS
Paris, 16 oct.—Le ministère de la guerre a publié hier soir ce qui suit :
"Dans la région des plateaux situés entre Alès et Cromme, l'artillerie a tonné au cours de la journée. Des rencontres entre patrouilles ont eu lieu en Champagne à l'ouest d'Auberive. La canonnade a été intermittente sur le reste du front."
"Deux balons captifs allemands ont été abattus aujourd'hui, l'un par nos canons spéciaux, l'autre par un de nos aviateurs."
"Théâtre de guerre de l'est, 14 oct. : L'artillerie a été modérément active le long du front. Les Anglais ont enlevé 110 prisonniers et deux mitrailleuses au cours d'un raid sur Sommeux, à six kilomètres à l'ouest de Serres."

BULLETIN RUSSE
Pétrograd, 16.—Voici le texte du bulletin officiel russe d'hier :
"Aux fronts du nord, du sud-ouest et de Roumanie il y a eu des fusillades."
"Au front du Caucase, la situation est la même."
"Le combat d'hier sur la mer Baltique pour la possession de l'île de Oesel s'est continué. Bien que l'ennemi ait été repoussé samedi, il a occupé Arensburg à sept heures, p. m. Le jour précédent, on avait remarqué que des détachements ennemis à quatre ou six milles de la ville."
"Les forces navales et aériennes de l'ennemi appuient énergiquement ses opérations sur terre et attaquent au nord et au sud de l'île."
"Des torpilleurs et autres navires de guerre ont essayé de forcer l'entrée du canal de l'île. Notre artillerie à longue portée installée dans l'île de Oesel empêche les autres mouvements de l'ennemi dans le golfe de Riga."
"Le groupe des navires ennemis dans le nord a envoyé un escadron de torpilleurs, entre les îles de Oesel et de Dago, lesquels firent reculer nos navires-patrouille dans la direction de Moensund. Nos forces navales, accourant au secours de nos navires-patrouille, acceptèrent la bataille et l'ennemi se retira."
"Un troisième groupe de navires ennemis, consistant de croiseurs et de torpilleurs, ont approché cet après-midi des côtes du sud-ouest de l'île de Oesel, et ont bombardé un point sans importance de la côte."
"On a vu plusieurs fois des sous-marins ennemis à différents endroits dans la Baltique."
"Aviation : Dans la soirée, un avion a été abattu au front nord."

BULLETIN ANGLAIS
On congratule Sir Lomer Gouin
LE PREMIER MINISTRE POSSEDE L'ADMIRATION DES ECHEVINS DE MONTREAL PARCE QU'IL "BOYCOTTE" LE TERME "BANQUEROUTE".
Montréal, 16.—Le conseil a adopté hier une résolution félicitant Sir Lomer Gouin d'avoir protesté contre le terme banqueroute employé par l'association des Citoyens en parlant de la situation financière de Montréal.

Reparations du pont Lachapelle
LECHEVIN MENARD, BIEN QUE "TANNE DE CES GENS-LA" GAGNE SON POINT.
Montréal, 16.—Le débat autour d'un crédit de \$200,000 pour les réparations du pont Lachapelle, reliant l'île Jésus à Montréal, a été si vif que l'échevin Ménard a quitté la salle en disant : "Je suis tanné de ces gens-là." Cependant, l'échevin Ménard a gagné son point et les \$200,000 ont été votés.

Recompense à l'heroisme
LES FAMILLES FRANÇAISES RECOIVENT LA RECOMPENSE ACCORDEE AUX BRAVES DE LEUR FAMILLE TOMBES AU FRONT.
Montréal, 16 oct.—M. C. E. Bonin, conseiller d'ambassade a remis hier dans la grande salle de l'Union Nationale Française aux familles françaises dans le deuil les diplômes accordés par le gouvernement français pour celui de leurs membres qui est tombé au champ d'honneur.

Arretes pour vol de farine
DES CHARRIERS S'EMPARENT DE SACS DE FARINE DESTINES AUX ARMEES.
Montréal, 16.—Deux charriers à l'emploi de la Dominion Flour Mills ont été arrêtés hier sous l'accusation d'avoir dérobé plusieurs sacs de farine destinés aux armées d'outre-mer. Le receleur a aussi été appréhendé.

Le dernier communique
Londres, 16.—Le maréchal Haig, en envoyant des nouvelles du front anglais en France, aujourd'hui, ne signale que des raids et des combats d'artillerie.
"Au nord-ouest de Gullecourt, dit-il, les Irlandais ont exécuté un raid, ce matin. Aux alentours du chemin de fer Ypres-Staden, l'artillerie ennemie a été passablement active, hier soir."

Le gouverneur est a Halifax

LE DUC DE DEVONSHIRE FAIT PLUSIEURS VISITES OFFICIELLES DANS LA REINE DES PROVINCES MARITIMES.

Halifax, N. E., 16.—Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada est arrivé ici hier soir par train spécial à 11.30 hrs. Ce matin, il est sorti de son char privé pour faire l'inspection du "Noble" et des défenses navales de Halifax. Il va prendre le dîner avec l'amiral.

Ce soir, il sera l'hôte du lieutenant-gouverneur Grant et mercredi il fera l'inspection des établissements militaires et fera l'ouverture officielle de l'exposition des Trophées de Guerre à l'Arseal.

Demain soir, il prendra le lunch avec le commandant en chef de la Flotte, et jeudi Son Excellence sera l'hôte d'honneur du banquet donné simultanément par le Board of Trade et le Canadian Club.

Le naufrage du S.S. 'Medie'
ON ANNONCE QUE 250 PERSONNES ONT PERDU LA VIE DANS CE NAUFRAGE.
Londres, 16.—Deux cent cinquante personnes ont perdu la vie au moment où le vapeur français "Medie" a été torpillé le 23 septembre dans l'ouest de la mer Méditerranée, dit une dépêche Reuters de Paris. L'explosion de la torpille fit sauter les munitions qui composaient le cargaison du navire.

A bord du vapeur, il y avait plus de 500 passagers, y compris des soldats et des prisonniers de guerre.

Le "Medie" jaugeait 4470 tonnes. Construit en 1912, il était enregistré à Marseille.

Le conseil de la Défense Nationale établit un Bureau de la main-d'œuvre, pour donner de l'emploi surtout à un plus grand nombre de femmes.
Washington, 16.—Les problèmes de la main-d'œuvre aux Etats-Unis deviennent chaque jour plus importants, et chez des personnages officiels du gouvernement il est question aujourd'hui de former un bureau de la main-d'œuvre pour le service de guerre.

Remplacer les hommes par des femmes, donner de l'emploi à un plus grand nombre de femmes, exempter les ouvriers habiles du service militaire et faire une sorte de conscription des hommes pour le travail, telles sont les principales questions qu'un bureau de ce genre serait appelé à traiter. Les propositions détaillées pour la création de ce bureau ont été nées devant le Conseil de la Défense Nationale aujourd'hui.

Ceux qui préconisent ce plan déclarent que la rareté de la main-d'œuvre se fait déjà tellement sentir dans certaines fabriques de munitions que les membres du Département de la Guerre songent à envoyer des bataillons de cantonnements aux manufactures.

Déjà quelques soldats ont été renvoyés à leur métier parce qu'ils sont nécessaires au travail de guerre.

Les trucs d'un rastaquouere
IL SE FAISAIT PAYER POUR OBTENIR DES POSITIONS PLUTOT PROBLEMATIQUES.
Montréal, 16.—Un individu qui, moyennant finance, se faisait fort de procurer de bonnes positions, dans une fabrique de munitions aurait retiré de la Camille Charland \$22.000 pour un emploi de \$40 par semaine et de Noël Lévassuer, \$14.50 pour un emploi de \$30 par semaine. Ces derniers ont déposé une plainte chez la police.

Accuse de conspiration
LE COMMANDANT D'UN CHASSEUR DE SOUS-MARINS AMERICAIN EST DETENU A ELLIS ISLAND.
New-York, 16.—William J. Dunbar, le commandant d'un chasseur de sous-marins américain, est détenu à Ellis Island aujourd'hui pour subir son interrogatoire.

On le soupçonne d'être un espion. Dunbar est accusé d'avoir conspiré pour obtenir des informations du gouvernement des Etats-Unis en s'enroulant dans les forcé-és armées. Les officiers lui ont refusé de discuter son cas, prétendant que cette affaire concerne seulement les autorités de Washington.

On rapporte que Dunbar a dernièrement été conduit à Washington, questionné et remis en liberté. On croit que Dunbar n'est pas son vrai nom.

Ce suicide était un deserteur
LE NOMME SCHINK AVAIT CHANGE SON NOM EN CELUI DE MEYER.
Ottawa, 16.—A l'enquête au sujet du suicide de Hull, d'un individu qu'on croyait être un nommé Meyer, on a établi l'identité de ce dernier qui est le nommé Schink, d'Ottawa. Schink était un déserteur du premier contingent et il avait changé son nom.

LE ROLE DE B. PACHA, L'ESPION SIMEON BOULIANNE

Ce qu'il était avant que d'être pacha.—Sa vie à Lyon, ses parents.—Son trust des représentations.—Son arrivée à Paris.—Bola et Marguliez.—Son commerce avec l'ennemi

CARRIERE MOUVEMENTEE

Nous avons déjà dit que la famille de Bolo était des plus honorablement connues à Lyon. Son frère, l'abbé Henri Bolo, évêque "in partibus", prédiéteur à la Madeleine, qui s'est engagé comme volontaire pour la durée de la guerre, est actuellement aumônier militaire à bord d'un de nos transports.

Bolo a une sœur, Marie, qui tient à Marseille un commerce d'objets de piété, et une autre sœur, qui vit retirée à la Dent-Lune, près de Lyon, avec une tante maternelle. C'est après d'elles que vint Bolo, en 1902, à son retour d'Amérique, après dix ans d'absence.

A Lyon, il fait la connaissance d'un nommé Denaiffe, comptable dans la compagnie américaine d'assurances sur la vie la "Réserve Mutuelle des Etats-Unis", qui est en déconfiture depuis plusieurs années. Ce Denaiffe était en même temps correspondant à Lyon de "l'Institut Schimelfeng", agence boche de renseignements, aujourd'hui sous séquestre. Denaiffe constitue à son nouvel ami une fiche commerciale des plus élogieuses, où il est représenté comme un riche capitaliste, ayant fait fortune en Amérique dans des exploitations agricoles, etc.

Bolo installe alors son bureau à Lyon, 17, place Bellecour. Il représente une maison de champagne de Reims, la "Réserve Mutuelle des Etats-Unis", la télégraphie sans fil et encore une mine d'or canadienne dont on n'a jamais bien établi l'authenticité. Le futur pacha fait des conférences sur la télégraphie sans fil et même des expériences. Les souscripteurs versent des sommes importantes. On se demande ce que les souscripteurs ont en vue.

Bolo noue bientôt des relations avec M. Blanehon, alors agent de la Maison Cusenier. Nous sommes en 1903. Blanehon lui vend sa carte et entre comme représentant chez lui. Il y fait entrer à son tour un nommé Laurent Chat, qui jouait à ce moment-là à Lyon un rôle assez important dans les comités radicaux.

L'entresol de la place Bellecour n'est plus assez grand. Le séjour à l'hôtel n'est pas assez confortable. Bolo déménage. Il installe ses bureaux 55, place de la République. Ils communiquent par un téléphone privé à son appartement de garçon, un nid d'amoureux au 4e étage dans la maison contiguë, 2, rue Stello.

Place de la République, des plaques en marbre apprennent que Bolo a un véritable trust de représentations : Veuve Binet fils et Cie, Reims; E. Cusenier fils aîné et Cie, Paris; Cruso et frères, Bordeaux; Lhéritier-Guyot, Dijon; Thorne et Sons Co., Ltd., Londres; Adam's Scott, Dublin; Rutherford and Browne, Madère; La "Réserve Mutuelle des Etats-Unis".

Les affaires, quoique brillantes, ne correspondent pas aux dépenses faites. C'est alors que la Maison Veuve Binet, de Reims, dirigée par un M. Walfard, d'origine plus ou moins américaine, accepte une combinaison qui lui propose Bolo. N'oublions pas que Bolo est agent général d'une assurance vie. On trouve un nommé B... de Dijon, qui offre toutes garanties pécuniaires; on l'assure sur la vie pour une somme de 250,000 francs au profit de la Maison Binet; on prend nantissement sur les immeubles de B... et sur son étude, sise à Dijon.

B... part vendre du champagne au Klondyke. L'expédition sera rémunératrice, mais elle est dangereuse et grande a été la prudence de Bolo d'assurer B... sur la vie. Quel qu'il en soit, l'affaire ne donna pas les résultats espérés et Bolo se trouva encore gêné.

Ses amis et employés Blanehon et Chat devaient le tirer de là en lui présentant une personne riche; M. Ch... de la Haute-Savoie. Celui-ci s'associe avec Bolo, forme une société P. Bolo et Cie, au capital de 500,000 francs et

verse, pour sa part, 250 billets de mille à Bolo, qui fait figurer dans l'acte d'association son portefeuille pour une somme équivalente.

Voilà Bolo lesté de 250,000 francs. Lyon n'est plus assez vaste pour ses exploits. Il s'installe 4, rue Meyerbeer, à Paris, agence A de la maison P. Bolo et Cie. Son domicile particulier est alors (fin 1903) rue Poisson.

La société P. Bolo et Cie vécut ce que vivent les roses, et l'associé, après y avoir laissé ses plumes, liquide l'affaire.

Bolo songe alors à se marier. Il avait 38 ans; bien de sa personne, belles manières, tout ce qu'il fallait, à part l'argent, pour rendre une femme heureuse.

Il essaya d'abord avec la fille d'un architecte de Lyon. La baguette de fiançailles est même donnée, mais les parents de la jeune fille ont peur et reprennent leur parole. C'est alors qu'il rencontre la veuve Muller, dont il devient l'ami et le conseiller. Lui fait gagner le procès de succession qu'elle soutient contre la famille de son ex-mari, l'épouse et s'installe avec les millions de sa femme 17, rue de Chambourg.

Bolo, qui est plus qu'ambitieux, se remet aux affaires et se crée des relations dans tous les mondes. Il donne de brillantes réceptions. Un harbin à culottes courtes ouvre la porte; un nègre conduit l'auto. Les tapis sont tellement épais qu'on croirait marcher sur un lit de feuilles mortes.

Il reçoit avec chic et ne craint pas, sans doute pour faire honneur à la société choisie qui vient le visiter, d'arborer à la boutonnière de son veston du dernier cri la croix des braves.

C'est à ce moment qu'il entreprend son affaire de vigneron de Champagne, où, croyant se couvrir de gloire, il ne s'est couvert que de ridicule.

Voici sa carte à cette époque :
P.-M. BOLO (il n'était pas encore pacha)
Conseiller du commerce extérieur de la France, Président-Fondateur de la Société Universelle de la Croix-Confédération Générale Agricole.
Téléph. 583-70—104-70.—17, rue de Phalsbourg, Paris.
Ses bureaux sont 11, rue d'Athènes. Il est épaulé par Walfard, dont le rôle dans les affaires de Champagne est au moins aussi louche que celui de Bolo.

C'est comme président de la Confédération générale agricole, confédération générale où ils sont deux en tout; Bolo et Walfard—qu'il se rend en Champagne. Tantôt excitateur, tantôt pacificateur, "l'illustration" lui consacre une page et on le voit avec sa pelisse de fourrure haranguant quelques figurants qu'on a fait poser là comme pour un film.

Enfin, le ministre de l'Intérieur de l'époque, M. Briand, s'en débarrasse promptement le prétextant que, s'il persiste, il pourra lui en coûter de l'intelligence avec l'ennemi.

Ce rapprochement paraît justifié par l'interrogatoire auquel a été soumis, par le capitaine Bouchardon, le fastueux pacha.

Le rapporteur attend toujours impatientement le résultat de ses vérifications en Amérique et en Suisse et il ne désespère pas de recevoir une réponse prochaine à ses commissions rogatoires.

Bolo et Marguliez
Il semble bien que c'est en raison de ses relations avec Bolo pacha et Abbas Hilmi que Marguliez, geroué à Nice, est actuellement inculpé d'intelligences avec l'ennemi.

Ce rapprochement paraît justifié par l'interrogatoire auquel a été soumis, par le capitaine Bouchardon, le fastueux pacha.

Le rapporteur attend toujours impatientement le résultat de ses vérifications en Amérique et en Suisse et il ne désespère pas de recevoir une réponse prochaine à ses commissions rogatoires.

Un congrès du Service Social
PLUSIEURS AUTORITES DE CAP-BRETEN ASSISTENT A CE CONGRES QUI S'EST OUVERT HIER
Sydney, N. E., 16 oct.—Le Congrès du Service Social de Cap-Breten est commencé hier au théâtre Lyceum et se terminera demain. Des hommes éminents du Canada et des Etats-Unis, les membres du clergé et des législateurs de toutes les parties du Cap-Breten assistent au Congrès.

Parmi ceux qui prononcèrent des discours on remarqua le révd. Hastings, H. Hart, de New-York, Alexander Johnson, de Philadelphie, le révd. Norman Tucker, de London, le révd. Albert Moore, de Toronto.

Le proces des Gordien
LES GORDIEN MENARD, PERE ET FILS, SUBIRONT LEUR PROCES LUNDI PROCHAIN.
(De notre correspondant)
Montréal, 16.—Gordien Ménard père, Gordien Ménard fils, échevin de Montréal, ainsi qu'Armand Major, accusés à la suite de l'enquête sur les canaux d'épout de Bordeaux, subiront leur procès lundi prochain, en Cours des Sessions, Mre Alban Germain défend les accusés. La poursuite est représentée par Mres C.-A. Wilson et Aimé Geoffroin.

Représailles britanniques
LES ANGLAIS SERAIENT SUR LE POINT DE LES COMMENCER, ANNONCENT LES JOURNAUX DE PARIS
Londres, 16 oct.—Les journaux du matin croient que le gouvernement est prêt à commencer des représailles par raids aériens sur l'Allemagne. Cette croyance est due au transfert du lieutenant-général David Henderson, directeur général de l'aéronautique militaire, à des travaux spéciaux et à l'envoi du major général W.S. Brancker, directeur de l'organisation de l'air pour l'armée, à un commandement à l'étranger.

Th rien a gain de cause
LE DEMANDEUR RECLAMAIT SA LIBERTE PARCE QU'ON NE VOULAIT PAS L'ENVOYER AU FRONT.
Montréal, 16 oct.—L'hon. juge Demers a donné gain de cause hier au soldat Emile Therrien qui demandait d'être libéré du service militaire attendu que s'étant engagé dans le service d'outre-mer il ne voulait pas être versé dans un régiment servant à la défense du pays. Le juge Demers a ordonné aux autorités militaires de remettre Therrien en liberté.

SIMEON BOULIANNE TROUVE COUPABLE

Les derniers témoins ne prouvent cependant rien de plus que ce qui avait été révélé par les premiers.— Le témoignage de Denis

Siméon Boulianne a été trouvé coupable d'obtention d'argent sous de faux prétextes, hier soir par le jury après un fort plaidoyer en sa faveur par Mre Fanning Gosselin.

A la reprise du procès de Boulianne hier après-midi, Denis, qui avait fait des révélations si sensationnelles hier matin a terminé son témoignage. Il a été de nouveau interrogé par Mre Lachance qui lui a fait préciser certains détails.

Denis a nié avoir déclaré qu'il amènerait Boulianne à casser de la pierre au pénitencier.

Mre Gosselin demande à Denis s'il a jamais offert à M. Jules Plamondon d'aller rendre un faux serment en sa faveur moyennant la somme de deux piastres. Denis a nié.

Mademoiselle Aurea Godin est appelée à rendre témoignage. Elle connaît Boulianne depuis deux ans. Elle est allée chez lui le soir du dernier feu. Il y avait plusieurs personnes, le père Albert, madame Boulianne, l'accusé et un de ses cousins. Elle allait chez Boulianne tous les jours et elle n'a pas eu connaissance des feux.

Mademoiselle Albertine Paquet est le témoin suivant. Elle connaît Boulianne et elle l'a vu le jour du feu quitter la maison avec Adélar Denis. Elle a vu revenir Siméon Boulianne vers 4.30 hrs. Pendant ce temps-là, personne n'est entré dans la maison.

Boulianne a trouvé du feu dans la maison et a demandé d'appeler les pompiers.

A la demande du juge Carrol, madame Allain est appelée dans la boîte aux témoins. Elle déclare de nouveau qu'il n'y avait personne chez Boulianne dans l'après-midi du feu.

Madame Jolivet succède à Madame Allain. Elle est la tante de Boulianne. Boulianne est allé chez elle déposer sa carte dans l'après-midi du feu et il n'y était pas allé depuis un an.

Madame Barrette, le témoin suivant, est la sœur de l'accusé Boulianne. Elle jure que sa mère n'est pas allé chez elle le jour du feu.

Ces témoins terminent la preuve de la Couronne.

Madame Gignac est le premier té-

moins de la défense. Elle se rappelle du dernier feu mais ne connaît aucun détail.

M. A. Ménard a eu connaissance d'un feu pris dans les rideaux chez Boulianne. Boulianne allumait une cigarette quand Ménard vit le feu. Boulianne se jeta à terre tout effrayé et Ménard éteignit le feu. Le témoin connaît Denis et il déclare que Denis est un homme qui a la réputation de faire des faux serments.

Denis lui a déclaré : "Je te le disais bien que je me vengerais de Boulianne."

Mre Lachance demande à Ménard s'il ne sait pas que la maison de Boulianne était une maison de débauche pour les hommes. Ménard nie.

M. Jules Plamondon, employé à la cartoucherie, connaît Denis depuis longtemps et déclare qu'il n'est pas croyable sous serment. Il jure que Denis lui a offert de faire un faux serment pour \$2.00.

René Lemieux, typographe, connaît Denis et corrobore le témoignage de Plamondon.

M. Ph. Dumontier, libraire, connaît Boulianne et Denis et jure que la crédibilité de Denis ne vaut rien. Denis lui a extorqué pendant 4 ans des livres religieux en lui disant qu'il voulait se faire religieux.

M. Ad. Gingras, comptable de la Québec Fire Insurance vient déclarer que la Québec Fire existe légalement bien qu'ayant été absorbée par la London and Lancashire.

M. J.-B. Boulianne, frère de l'accusé, jure que Denis lui a offert de détruire un cheval qui lui appartenait pour qu'il retire \$150.00 d'une compagnie d'assurance.

Avec ce témoin s'est terminée la preuve de la défense.

En contrepartie, Denis est interrogé par Mre Lachance.

Les plaidoiries commencent. Mre Fanning Gosselin s'est surtout attaché à détruire le témoignage de Denis et a prouvé aux jurés que Denis n'était pas croyable sous serment.

Après quelques minutes de délibération, le jury a rendu un verdict de culpabilité.

Le premier coup de canon de la campagne
Il est lancé, hier, avec un grand succès, par l'hon. C.-J. Doherty ministre de la Justice.
Huntingdon, Qué., 16 oct.—L'honorable C.-J. Doherty, ministre de la Justice, a porté la parole ici hier soir en présence d'une assemblée de plus de mille personnes. Il a prononcé un discours éminemment patriotique. La loi du Service Militaire va certes exiger des sacrifices de la part des jeunes gens, dit-il, mais il est convaincu que ces derniers vont comprendre la situation et répondront avec empressement à l'appel.

Au début de son discours, M. Doherty se dit heureux de la formation d'un gouvernement d'union : "Le temps des partis est passé, dit-il, et j'en suis content et je crois que le peuple du Canada l'est également."

Ce n'est pas le moment de se demander pourquoi le Canada est en guerre, car aujourd'hui tout le monde se rend compte que le Canada est en guerre pour défendre son propre héritage et qu'il combat pour se protéger et se sauver. Il n'y a que deux alternatives, gagner ou perdre cette guerre.

Il est vrai, poursuit le ministre, que les pères et les mères de France et d'Angleterre sont prêts à sacrifier leurs fils bien-aimés pour défendre le Canada, si les Canadiens désirent rester paisiblement chez eux et laisser les autres faire la besogne. Mais ce n'est pas la sorte de gens que nous avons ici au Canada. C'est après la victoire que nous pourrions demander une haute et dire que nous avons fait notre part."

M. Doherty déclara en commençant qu'il n'était pas venu ouvrir la campagne électorale, mais simplement apporter un message "win-the-war".

Les auditeurs firent aussi une magnifique ovation à M. James Morris, ex-député de Châteauguay, qui se portera candidat "win the war" dans les deux comtés unis de Châteauguay-Huntingdon. Il fut surtout applaudi lorsqu'il déclara qu'il ne pouvait pas abandonner nos soldats dans les tranchées alors qu'il les avait poussés à s'enrôler volontairement, et ce, bien que son vote pour la loi du Service Militaire puisse lui nuire politiquement.

L'assemblée fut présidée par le maire T.-B. Pringle.

A BOUT D'ARGUMENTS
M. Georges Pelletier, du "Devoir", est tout scandalisé d'apprendre que l'on devé les jeunes gens qui sont examinés dans les bureaux médicaux. Cette méthode se pratique dans tous les pays du monde où se font des examens médicaux militaires, et dans aucun de ces pays, on n'a encore réclamé.

Somme-nous des hommes, quoi ! Somme-nous un peuple de jeunes pensionnaires et de sainte-Nitouche ? Il faut vraiment que ces braves gens du "Devoir" aient pu à dire pour rattacher sur ce tels sujets et en conclure contre la loi du Service Militaire.

Un commissaire a Washington
Ottawa, 15.—Il est question de créer un haut commissariat canadien à Washington qui représenterait le Dominion aux Etats-Unis.

Le gouvernement est en communication avec les autorités anglaises et américaines touchant cette importante mesure constitutionnelle.

Il paraît que le gouvernement de l'Australie a l'intention de faire les mêmes démarches que le gouvernement canadien.

Malta Hari a été fusille
Paris, 16 oct.—A l'aurore, hier matin, Malta Hari, mieux connue sous le nom de Marguerite Gertrude Hell a été transportée de la prison S.-Lazare à Vincennes où elle a été fusillée. Deux religieuses et un prêtre assistaient l'espionne à ses derniers moments.

Il faut que le major Major soit blessé. Le major Major est décoré du D. S. O., et de la Croix Militaire.

Le "Champagne" a été coule
Londres, 16.—Le vaisseau marchand armé "Champagne" appartenant à l'Angleterre a été coulé avec le dragueur de mines "Baxonia". 5 officiers et 51 hommes ont péri le 15.

Kerensky est retenu au lit
LE DICTATEUR RUSSE SOUFFRE D'UNE FORTE ATTAQUE DE GRIPPE.
Petrograd, 16.—Le premier ministre Kerensky est retenu au lit aux grands quartiers-généraux. Il souffre d'une attaque de grippe, suivant les dépêches reçues du front aujourd'hui.

On savait depuis plusieurs jours qu'il n'était bien, mais on ne croyait pas qu'il serait suffisamment malade pour garder le lit.

Surplus de la recolte de l'oues
LE PRESIDENT DU GRAND-TRONC CROIT QUE LA RECOLTE DE BLE VA ATEINDRE 210,000,000 DE BOISSEAUX.
Toronto, 16.—Le président du Grand-Tronc, M. G. Smithers, qui revient d'une tournée dans l'ouest, a déclaré que la récolte de blé atteindra facilement le chiffre de 210,000,000 de boisseaux. Les experts l'avaient auparavant estimée à 170,000,000 de boisseaux.

Nouvelles du District

Suite de la première page

SAINT-PHILIPPE DE NERI

—La semaine dernière, M. Godfroid Talbot a épousé Mlle M. Louise Gagné, M. A. Doyer, de Montmagny a aussi épousé Mme veuve Ovide Cloutier. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

—M. et Mme Jean Charles Cloutier sont revenus de leur voyage de noces. Nous leur offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

—M. Oscar Martineau, de Montréal, est en visite chez des amis.

SAINT-FRANCOIS

Mardi, le 8 du courant, est décédé subitement, à l'âge de 45 ans, M. Gérard Paré. Son service et sa sépulture ont eu lieu vendredi. Le défunt était le père de MM. J. O. Paré et Omer Paré, employé de la Maison B. Thibeau, de Québec. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

—Mardi, le 16, M. Emile Morin, cultivateur, unissait sa destinée à Mlle Anna Marie Martineau. M. Joseph Morin servait de témoin à son frère, et M. Pierre Martineau accompagnait sa fille. Nos meilleurs vœux de bonheur.

—Mardi, le 9, l'épouse de M. Joseph Tanguay, une fille, Parrain et marraine, M. et Mme Cyrille Paré, grands-parents de l'enfant.

—Le 13, l'épouse de M. Joseph Corrivert, un fils: Joseph Calixte-Raymond, Parrain et marraine, M. et Mme Louis Corrivert, oncle et tante de l'enfant.

—Nous souhaitons à Mme J. Baptiste Bureau et à Mlle Anna-Marie Bateau, grièvement malades, une prompte et entière guérison.

—Nous sommes heureux d'apprendre que M. Nicolas Bélanger, depuis quelque temps à l'Hôtel Dieu de Québec, prend beaucoup de mieux. Nous lui souhaitons une parfaite guérison.

—M. et Mme Louis Turgeon sont revenus d'un voyage à Saint-Jean Port Joli où ils ont visité leurs parents.

—MM. J. B. Dubé, Arthur et Henri Laflamme ainsi que Mlle Dalia Laflamme, de Montmagny étaient dimanche, les hôtes de Mme Pierre Corrivert.

ATTEINT SUR LA RUE

"Fruit-a-tives" Le Ramène Complètement à La Santé

382 RUE ST-VALER, MONTREAL

"En 1912, j'eus une attaque soudaine de Mal Aigü dans l'estomac, et je m'affaisai sur la rue. Pendant près de deux ans, je me suis fait soigner par divers médecins, et de 225 livres que je pesais, je diminuai jusqu'à 160 livres. Alors, plusieurs de mes amis me conseillèrent d'essayer "Fruit-a-tives". Des la première dose, je commençai à être mieux, et j'ai continué à en prendre; ce mal déprimant que je ressentais dans l'estomac est disparu complètement." H. WHITMAN.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur échantillon, 25c. Chez tous les pharmaciens, ou Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

dérick Giguère à Mlle Alma, fille de M. Théodore Thibault. Ce même jour, M. A. Gagnon, épousait Mlle Elmira Racine. La semaine dernière, M. J. Marc Thibault conduisait à l'autel, Mlle M. Côté, fille de M. Alfred Côté. Nos meilleurs vœux de bonheur.

—Remerciements à M. J. Chouinard, de Asséo, Minnesota, pour l'envoi de jolies cartes lesquelles sont des plus intéressantes et instructives.

—Depuis plus de deux mois, nombre de lettres nous sont arrivées — auxquelles nous n'avons pu répondre. Que nos aimables correspondants veuillent bien attendre patiemment.

Extraits d'une lettre de France. — L'été est très variable, mais plutôt froid et pluvieux. On a eu beaucoup de mal à rentrer la maigre récolte de l'année. La vigne promettrait beaucoup mais il faudrait une surabondance de soleil. Les autres fruits n'ont jamais été aussi abondants que cette année. Hier, j'ai vu un assez bon nombre de jeunes Américains. Ils paraissent tous bien trempés. On dit que la Touraine allait recevoir 60,000 Américains.

—M. Alfred Moreau, télégraphiste, était, ces jours derniers, de passage dans notre village.

JEUNES FILLES

Le jus de deux citrons frais filtrés dans une bouteille contenant trois onces de "Orchard Blanc", fait tout le quart d'une pinte de plus bel embellisseur de la peau, qui coûte à peu près le prix d'un petit pot de crème ordinaire. Vous devez prendre soin de filtrer le jus de citron à travers une toile bien fine de sorte qu'aucun morceau de citron ne puisse pénétrer dedans, et alors cette lotion se gardera fraîche pendant plusieurs mois. Toute femme sait que le jus de citron est employé pour blanchir et faire disparaître les taches, tels que rousseurs, les teints jaunes et pâles et est le meilleur adoucisseur, blanchisseur et embellisseur de la peau.

Essayez-le dès maintenant. Procurez-vous trois onces d'Orchard Blanc chez un pharmacien et deux citrons chez l'épicier et faites le quart d'une pinte de cette bonne lotion. Employez-la pour la figure, le cou, les bras et les mains.

ADIEU A L'AIMEE

Le dernier numéro du Passe-Temps (589) contient HUIT morceaux de musique dont voici les titres:

1. Adieu à l'Aimée, chanson valse par Mlle Cora de Lys;
2. Le Rosaire, chant religieux;
3. L'amour dans l'Est, chansonnette montalaise;
4. Tantum Ergo, pour 2 voix égales;
5. Adagio No 1, musique de scène, par Mozart;
6. Le premier et le dernier âge, chansonnette de Desaugiers;
7. Ma jolie, valse pour piano, par Z. Paquin;
8. Pauvre Jacques, mélodie reconstituée par J. O. L.

Et aussi: le dernier bouquet, monologue, de L. J. Aerts.

En vente partout, 5 sous le numéro; par la poste 10 sous. Abonnement, un an, Canada \$1.50; Etats-Unis, \$2.00. Adresse: "Le Passe-Temps", 16 Craig-Est, Montréal. Demandez notre catalogue de primes.

Aucun derangement chez les agriculteurs de l'Ouest

On n'y craint pas le manque de main-d'œuvre, pouvant résulter de la sélection

Ottawa, 19 oct.—Les rapports émanant des districts agricoles de l'ouest, indiquent qu'il n'y a aucune complication à craindre dans la main d'œuvre par suite du fonctionnement de l'Acte du Service Militaire. Les cultivateurs et semblent plutôt considérer la perspective avec complaisance, étant donné qu'à l'époque des récoltes cette année, les associations patriotiques leur ont fourni tous les hommes voulus en plus de l'aide habituel.

Au cours des premières années de la guerre, un grand nombre de cultivateurs s'étaient enrôlés abandonnant ainsi leurs terres. A la tête de ce mouvement, se voyaient un nombre considérable d'hommes des vieux pays qui avaient des fermes dans l'ouest. Les Conseils d'exemption, d'après l'Acte du Service Militaire, vont empêcher ces départs des cultivateurs et leurs employés, vu que l'agriculture est une des industries auxquelles on apportera une attention toute particulière.

Dans l'ouest, les idées politiques sont d'une démocratie intense, c'est pourquoi on y approuve libéralement le partage des charges militaires d'après l'Acte du Service Militaire. La liberté d'action laissée aux Conseils d'exemption, pour ce qui concerne le traitement des cas individuels, est néanmoins considérée nécessaire dans les meilleurs intérêts du pays. G-2.

Comme ils étaient heureux, que de beaux projets d'avenir ils formulaient, comme elle se sentait bien et combien elle aimait ces sports vivifiants.

Combien elle voudrait prolonger cette phase heureuse de sa rêverie; mais la scène change,—le rêve s'enfuit et la triste réalité apparaît.

Le sourire qui flottait sur ses lèvres pâlies disparaît; elle se retrouve victime d'une maladie déprimante, elle passe en revue les phases de sa longue convalescence qui aujourd'hui semble vouloir s'éterniser, elle voit son beau teint de rose remplacé par un teint de cire.

Son médecin lui dit qu'elle est atteinte d'anémie — que ce sera long — que les globules rouges de son sang font défaut et que tout son organisme en subit le contre-coup.

Drogues et piqures, bains et massages, rien n'y fait; elle sent décliner ses forces vitales; ses nerfs sont ébranlés. Elle rêve du passé, parce qu'elle a perdu tout espoir dans l'avenir.

Peuve jeune fille, cessez de rêver, réveillez-vous, aidez-vous. Vous pouvez retrouver la santé et avec elles les joies que vous rêvez. Si les drogues ont fait défaut, la nature peut vous aider. Elle a mis dans les raisins du domaine de St-Michel tous les éléments régénérateurs du sang, le fer, le tanin, les sels essentiels à la vie et c'est de ce raisin qu'est fait le célèbre

Vin St-Michel

ce vin délicieux, ce tonique réconfortant qui a accompli plus de guérisons que toutes les drogues au monde. Employez-le régulièrement et bientôt un sang pur, riche, généreux et vermeil circulera dans vos artères, portera à chacun des organes de votre corps la nourriture et l'oxygène vivifiant indispensables à la santé et à son retour par les veines raverra dans les organes éliminateurs les déchets et poisons dont la rétention dans votre système par suite d'une mauvaise circulation est une des principales causes de votre faiblesse, de vos malaises.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal
EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)



Son Rêve

Qui peut peindre les émotions alternativement tristes et gaies de cette jeune fille faible et anémique, dont la pensée errant sur les confins du sommeil la reporte à l'époque heureuse où, débordante de santé, pleine d'énergie et de vitalité, au bras d'un compagnon fidèle, entourée d'amis joyeux, elle escaladait les pentes de la montagne blanche de neige.

Comme ils étaient heureux, que de beaux projets d'avenir ils formulaient, comme elle se sentait bien et combien elle aimait ces sports vivifiants.

Combien elle voudrait prolonger cette phase heureuse de sa rêverie; mais la scène change,—le rêve s'enfuit et la triste réalité apparaît.

Le sourire qui flottait sur ses lèvres pâlies disparaît; elle se retrouve victime d'une maladie déprimante, elle passe en revue les phases de sa longue convalescence qui aujourd'hui semble vouloir s'éterniser, elle voit son beau teint de rose remplacé par un teint de cire.

Son médecin lui dit qu'elle est atteinte d'anémie — que ce sera long — que les globules rouges de son sang font défaut et que tout son organisme en subit le contre-coup.

Drogues et piqures, bains et massages, rien n'y fait; elle sent décliner ses forces vitales; ses nerfs sont ébranlés. Elle rêve du passé, parce qu'elle a perdu tout espoir dans l'avenir.

Peuve jeune fille, cessez de rêver, réveillez-vous, aidez-vous. Vous pouvez retrouver la santé et avec elles les joies que vous rêvez. Si les drogues ont fait défaut, la nature peut vous aider. Elle a mis dans les raisins du domaine de St-Michel tous les éléments régénérateurs du sang, le fer, le tanin, les sels essentiels à la vie et c'est de ce raisin qu'est fait le célèbre



Vin St-Michel

ce vin délicieux, ce tonique réconfortant qui a accompli plus de guérisons que toutes les drogues au monde. Employez-le régulièrement et bientôt un sang pur, riche, généreux et vermeil circulera dans vos artères, portera à chacun des organes de votre corps la nourriture et l'oxygène vivifiant indispensables à la santé et à son retour par les veines raverra dans les organes éliminateurs les déchets et poisons dont la rétention dans votre système par suite d'une mauvaise circulation est une des principales causes de votre faiblesse, de vos malaises.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal
EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)

SAINT-EPIPHANE

Le 9 du courant, M. Alexandre Allanoourt, cultivateur, unissait sa destinée à Mlle M.-Aurore Dubé, fille de M. M. Dubé, de l'Île-Verte. Nos meilleurs vœux de bonheur.

—Le 14 du courant, a été baptisée Marie-Joanne, enfant de M. et Mme Anne Saint-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme F. Lévesque.

—Le même jour, a été baptisé Caste-Guillaume, enfant de M. et Mme Jules Plouffe. Parrain et marraine, M. et Mme J. Pelletier, de Saint-Jean.

—Le même jour a été baptisé Caste-Camille, enfant de M. et Mme Joseph Caron. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Morin, de Saint-Jean.

—Le 16 a été baptisée Marie Thérèse, enfant de M. et Mme J. S. Chénier. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Gagnon.

—M. l'abbé Jolin est allé cette semaine, assister aux exercices des quarante-Heures à Saint-Hubert.

PETIT MATANE

M. et Mme Hector Côté, de Mataane, étaient, dimanche, les hôtes de leur oncle, M. E. Talbot.

—Mlle Amanda Saindon et Rose Pelletier, de Saint-Uric, étaient, dimanche, les invitées de leur amie, Mlle Y. Desrosiers, institutrice.

—M. P. Langlois, de la maison Renaud, de Québec, était le 25 du courant, de passage chez M. E. Talbot.

—La récolte des patates est abondante. Elles se vendent aussi très bien. Les acheteurs payent \$1.00 le fût.

PADOUE KEMPT

Mlle M.-Anne Roy, après avoir passé un mois chez sa sœur, Mme G. Roy, est retournée dans sa famille à Prioville.

—Mme N. Laflamme est revenue de son voyage à New York.

—M. C. Belzile, est revenu ces jours derniers, d'un voyage à Saint-Abien et Bic.

—M. A. Gagnon, de Québec, est, ces quelques jours chez M. E. Belzile.

—La semaine dernière a été baptisée Marie Isabelle, enfant de M. et Mme V. Bérubé.

—M. l'abbé J. R. Charest, notre aumônier, est revenu de Saint-Simon, où il était allé assister aux funérailles du révérend H. J. Bernier, prêtre.

—Mmes J. F. Belzile, de Saint-Paul, et Jos. Beaulieu, de Mont-Joli, ont venus en promenade chez M. Ernest Belzile, la semaine dernière.

—M. et Mme E. Belzile, sont de retour de Saint-Simon, où ils étaient allés assister aux funérailles du révérend J. Bernier, prêtre, oncle de Mme Belzile.

—Mme Octave Blanchette est revenue d'une promenade de plus d'un mois dans le Nouveau-Brunswick.

—M. et Mme E. Jean, née F. Jalbert, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille. Parrain et marraine, M. et Mme Oct. Jalbert.

—M. Olivier Cloutier, de Mont-Joli, est en promenade chez son gendre, J. Thériault.

SAINT-OCTAVE DE METIS

L'épouse de M. Ludger Richard, un fils, Joseph Alphonse, Parrain et marraine, M. et Mme Moïse Pelletier.

—Mlle Marie Louise Jean est revenue d'une promenade à Saint-Cyrille et Montmagny.

—M. et Mme Charles Belzile, de Saint-Paul, sont venus demeurer avec nous.

—M. Etienne Paradis, maire de Padoue, est en voyage d'affaires dans notre paroisse.

—Mme J. Marmen, d'Anqui, est en visite chez M. Paul Marmen.

—Mme Joseph Lussier et ses jeunes filles, de Price, étaient, ces jours derniers, de passage dans notre paroisse.

SAINT-PIERRE

M. et Mme Ernest Roy, de Saint-Abien, étaient, dimanche, les hôtes de M. Joseph Beaumont.

—Mlle Yvonne Guay, de Beaumont, est, pour quelque temps, chez M. Emilie Vohl.

—M. et Mme Thomas Samson ainsi que leur fille, Cécile, de Lévis, étaient, ces jours derniers, les hôtes de MM. Thomas Samson et Ubald Talbot.

—M. et Mme Joseph Bernier, de Montmagny, étaient, dimanche, les hôtes de M. et Mme Nazaire Gaudreau.

—Mlle Rose-Anne Thibault, de Stepolline, était, ces jours derniers, invitée de M. et Mme Mathias Gagnon.

MORIGEAU

Aux Cultivateurs, j'ai installé une meule à orge (barley) avec votre orge. Nous moudrons aussi le blé, et donnerons entière satisfaction.

EUGENE TREMBLAY, Saint-François, (Morigeau)

LA DURANTAYE

M. Joseph Lacroix et sa famille nous ont quittés pour aller demeurer à Québec.

—Le 12, l'épouse de M. Léopold Martineau, une fille, Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Latulippe, de Saint-Valier, grands-parents de l'enfant.

—Le même jour, l'épouse de M. Léon Lacroix, une fille: Marie Blanche Aimée, Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Lacroix, de Québec, oncle et tante de l'enfant.

—M. Eugène Giguère, de Québec, a passé le dimanche chez M. François Lacroix.

SAINT-PAUL DU BUTON

M. et Mme Godfroid Talbot, de Saint-Pierre, demeurent maintenant parmi nous. Nous leur souhaitons la bienvenue.

—M. et Mme Albert Côté, de Amos, Abitibi, sont en visite chez M. Michel Gagnon.

—M. et Mme Alfred Bouffard, Mlle Amarilda Collin et Alvine Morin ainsi que M. Alphonse Collin, de Notre-Dame du Rosaire, étaient, dimanche, en visite chez des parents.

—M. J. Gaudreau et sa sœur, Mlle Germaine Gaudreau, de Montmagny, étaient dimanche, en visite chez leur oncle, M. Adélaïde Boulet.

THETFORD

Le 7 octobre a été baptisée Marie Paule Emilienne Bertrand, enfant de M. et Mme Israël Couture.

Parrain et marraine, M. et Mme Emilie Bertrand, cousins de l'enfant.

—Le 8, a été baptisé Joseph Maurice Georges Henri, enfant de M. et Mme Alfred Girard.

Parrain et marraine, M. et Mme William McCrea.

—Le 9 a été baptisé Joseph Armand, enfant de M. et Mme Joseph Sauvage.

Parrain et marraine, M. et Mme J. Hébert, oncle et tante de l'enfant.

—MM. les abbés Julien et D. G. Pettigrew, étaient de passage à Gartyby, lundi dernier.

—M. et Mme Evariste Grottier, sont de retour de leur voyage de noces.

—M. et Mme Jean Savoie sont de retour d'un voyage à Québec où ils ont assisté à la prise d'habit de leur fille, Mlle Anna, à l'Hôtel Dieu, du Sacré-Coeur.

—Dimanche prochain, commencera une retraite pour les jeunes filles de cette ville, on y recevra en même temps celles qui désirent entrer dans la congrégation des Enfants de Marie.

—Le 9 du courant, est décédée Mlle Eva Labrie, fille de M. Adonias Labrie. Les funérailles eurent lieu vendredi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La défunte était âgée de 19 ans.

—M. l'abbé Julien sera absent cette semaine pour aller chanter le service de son frère, M. E. Julien, à Saint-Augustin. Portneuf, ce dernier a été tué au feu le 15 août dernier.

SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

Mardi, M. Herménégilde Paré, a épousé Mlle Rose Anna Dufour, M. Alphonse Paré a uni sa destinée à Mlle Régina Brousseau. Le même jour, à la basilique, a été célébré avec grande pompe, le mariage de M. Alphonse Giguère, fils de M. Mé-



Le Savon des Enfants--Le Lifebuoy

Lavez les mains, la figure et les vêtements des enfants tous les jours et plusieurs fois par jour et protégez-les contre l'infection. Coupures, égratignures—poussière de la rue—contacts faciles et innocents, sont autant d'éléments de danger que vous ferez disparaître avec le

SAVON DESANTÉ LIFEBOUOY

Sa savonnure abondante a des propriétés sanitaires qui assurent la santé du corps. Il ne fera pas de mal à la peau la plus tendre. Employez-le pour le bain et pour la maison et rappelez-vous que "tout va bien" pour quiconque se sert du Lifebuoy.

L'odeur subtile de l'antiseptique s'évapore vite après l'usage.

Chez tous les Epiciers.

LEVER BROTHERS LIMITED TORONTO



Terres à bois

Vendues à l'encan

J'ai reçu instruction de M. Amable Bélanger de vendre à l'enchère publique les cinq belles terres à bois suivantes, sur la troisième et la quatrième concession, boisées en épinette et aussi en bois franc, sur lesquelles il n'a pas été fait de bois depuis longtemps.

Vendredi, 2 novembre 1917
A la porte de la Salle Publique, en la ville de Montmagny

TROISIEME CONCESSION

1o. Le lot No. 888 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Thomas, mesurant 5 perches de front par 45 arpents de profondeur compris entre les terres de MM. Louis O. Laberge et Jos. Boulet à Philias.

2o. Le lot No. 946 de Saint-Thomas, mesurant 5 perches de front par 40 arpents de profondeur compris entre les terres de Georges Montminy à l'est et Edmond Bernatchez, à l'ouest.

QUATRIEME CONCESSION.

3o. Le lot No. 1113 de Saint-Thomas mesurant un arpent de front par la profondeur de la concession, bornée à l'est à la terre d'Eugène Rochefort et vers l'ouest au terrain ci-après décrit.

4o. Le lot No. 1115 de Saint-Thomas mesurant environ 5 perches de front par la profondeur de la concession bornée vers l'est à Cléophas Boulet et vers l'ouest au terrain ci-après décrit.

5o. Le lot No. 1116 de Saint-Thomas mesurant un arpent de front par la profondeur de la concession bornée vers l'est au terrain au-dessus et vers l'ouest à Cyrille Desjardins.

Toutes ces terres sont délimitées vendues libres de rentes seigneuriales et quittes des taxes et cotisations jusqu'à la date de la vente.

Conditions: COMPANT.

La vente se fera au plus haut et dernier enchérisseur.

Pour plus de renseignements, s'adresser au notaire soussigné.

JOS. C. HEBBERT, N. P., Montmagny.

Volailles de Races Pures



Nous avons un Stock de choix en jeunes et autres volailles de toutes sortes: Poules, Dindes, Canards: Oies, Pintades, Pigeons, Lapins, Tourterelles, Paons, Outardes et Canards Sauvages, Etc. Jeunes reproducteurs de Choix: Races Plymouth, Barré, Blanc, Wyandotte Blanc, Eclair, Bourne Blanc et Brun, Rouges, R-Island et toutes les autres races connues. Demandez notre Catalogue illustré de 15 Gravures des volailles les plus avantageusement connues au Pays, et qui vous familiarisera avec ces races, 15 sous par maille. Traitement élémentaire en Français, sur l'élevage du Dindon—25 sous par maille aussi incluez toujours timbres pour information, car nous recevons quantité de correspondance, tous les jours et notre bon roi Georges ne fait pas de crédit.

Ecrivez vos besoins. Toutes les races connues nous les avons.

La Ferme Avicole Yamaska

St-Hyacinthe, Québec c.

LA PREVOYANCE

CAPITAL SOUSCRIT . . . \$1,000,000.00
CAPITAL PAYÉ . . . 150,000.00

ASSURANCES

VIE, ACCIDENTS, MALADIES, AUTOMOBILES, BRIS DE GLACE, ATTELAGES, VOL, GARANTIE, RESPONSABILITE PATRONALE.

Siege Social:—Montreal, 160 rue St-Jacques
J. C. GAGNE,
Tél. Main 1626. Gérant Général.
JOS. C. HEBBERT, N. P., Agent du district de Montmagny.

La Banque Nationale

CAPITAL AUTORISE . . . \$5,000,000
CAPITAL PAYE . . . 2,000,000
RESERVES . . . 2,000,000

DEPOTS de \$1.00 ou plus accepté ; l'intérêt comptant du jour du dépôt, calculé sur la balance minimum du mois.

225 BUREAUX AU-CANADA

UNE SUCCESSION EST OUVERTE à Paris, France, 13 rue Auber pour l'accommodement des voyageurs.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la maille.

NOUS SOLICITONS VOTRE PATRONAGE ET VOS DEPOTS.

Souvenez-vous qu'un dollar Epargne, est un dollar gagné

ATTENTION

Si vous décidez de construire ou si vous avez des réparations à faire nous pouvons vous fournir ce qu'il vous faut. Venez nous voir avant de placer votre commande pour vos matériaux de construction.

Nous avons toujours en mains un bon stock de bois, portes, châssis, moulures, etc.

Nous avons aussi un stock complet des meilleures marques de couvertures et papier à lambris.

Nous sommes aussi agents pour la CANADA PAINT Co., et nous avons toujours un assortiment complet de peinture "PRETE A L'USAGE" ainsi que le "BLANC DE PLOMB," huile de lin, térébenthine, etc.

LA SUCCESSION DE

JOS. THIBAUT MONTMAGNY.

Nous sommes les seuls agents pour la vente de la véritable toiture "PAROÏD."

L'évacuation de Saint-Quentin

Paris, 21 septembre.—La "Gazette de Lausanne" publie le récit suivant d'un Suisse d'appeler sur les journaux qui ont précédé l'évacuation de Saint-Quentin et sur son passage dans ces camps boches :

Un beau jour, personne n'eut pu le droit de garder son matelas. D'après une amiche, tous eurent porter les matelas qu'ils possédaient à la Kommandantur. Les Suisses n'ont pas été exemptés de cette rigoureuse mesure. Une réclamation qu'ils firent ne servit à rien. Sachant ce que notre patrie faisait à ce moment pour les Allemands internés en Suisse, nous nous abstînmes d'y obéir. Peut-être y avait-il une trop grande affluence de matelas à ce moment, car on en livra plus de 80,000 ; on ne sévit pas contre nous.

Il n'y eut pas que les Saint-Quentinois qui eurent à souffrir de la malveillance allemande. Les pauvres prisonniers russes et les civils des régions environnantes furent aussi leurs victimes. J'ai vu des Russes cherchant des déchets de légumes dans les ordures, tâchant de déraciner ce qu'il restait des choux déjà coupés dans la terre. On maltraitait ceux qui voulaient donner du pain aux Russes. On ne sait ce qui se passait dans les prisons ; on entendait bien des cris qui n'avaient rien d'humain sortant de ces lieux immondes, où de pauvres Anglais étaient enfermés.

On ne peut se rendre compte, dans les autres nations, combien ces gens-là ont souffert. Un de nos compatriotes fut condamné à 30 marks d'amende pour avoir voulu donner 10 centimes à un Russe pour s'acheter du pain. Il fallait peu de chose pour être puni d'amende ou de prison. C'était le régime de la terreur.

Le 27 février au soir, les Suisses furent prévenus que le lendemain un train serait formé pour les évacuer. Le départ devait avoir lieu à 11 heures du matin. Il était trop tard pour faire des préparatifs ; beaucoup n'avaient pas de bagages ou n'ayant été avisés qu'au dernier moment.

Le lendemain, nous nous trouvâmes à la gare 45 Suisses. Si tous avaient été là, nous aurions été évidemment plus nombreux, mais beaucoup n'avaient pu se joindre à nous.

Après avoir attendu quelques heures, on nous fit savoir que le train ne serait prêt qu'à 4 heures de l'après-midi. Quelques-uns d'entre nous retournèrent chez eux et virent alors que pendant leur courte absence, leurs maisons avaient déjà été mises au pillage par les soldats qui y avaient été logés.

Partis enfin à 4 heures 30 nous sommes arrivés à Maubeuge vers 11 heures du soir. On nous logea chez l'habitant pendant 15 jours.

Le 15 mars, nous sommes partis pour Rastatt. Après avoir changé cinq ou six fois de train, nous arrivâmes à Metz dans la soirée. Nous restâmes dans la salle d'attente jusqu'à 3 heures du matin. Un détail intéressant : parmi nous, plusieurs ne savaient que le français ; enfants de Suisses élevés en France. Les conversations s'engageaient donc en français. Deux gendarmes veulent alors empocher l'officier qui nous accompagnait, prétendant qu'il favorisait la fuite des Français. Chaque fois que l'un des gendarmes voulait saisir l'officier, celui-ci criait : "Fixe," et les gendarmes reculaient la position. Enfin, après avoir montré ses papiers l'officier fut laissé en repos. Nous n'étions en vérité que d'innocents Suisses ; mais ce fut drôle d'entendre le gendarme dire : "Etre dans une ville forte allemande, parler en français et jouer aux cartes, c'est un peu trop fort."

On nous avait dit à Saint-Quentin que nous serions logés à Rastatt dans un hôtel à raison de 2 marks par jour. Mais on nous conduisit à Friedrichs-fest, camp de prisonniers civils. Une fois arrivés, on nous fit entrer dans une cave dont on ferma la porte. Personne ne pourra s'imaginer l'impression que nous ressentîmes tous en entrant dans cette porte se refermer brusquement sur nous. Nous ne savions ce qu'on allait faire de nous. Alors les trois Suisses les plus âgés réclamèrent aux soldats qui nous gardaient, déclarant que nous étions des neutres et que, par conséquent, nous ne voulions pas être traités en prisonniers. Nous n'avions pas le droit de sortir des quatre murs où nous étions enfermés.

Le lendemain, le commandant arriva et nous assure avec de grands gestes qu'il fera son possible pour nous satisfaire. Vous verrez en quoi devait consister cette amélioration promise.

On nous cassa dans une grande pièce toute nue, plus ou moins propre, et l'on amena des lits faits de quatre planches avec des paillasses de copeaux. Nous dûmes rester 17 dans cette chambre. C'est installé de cette façon que nous dûmes vivre pendant six semaines, jusqu'à ce que le commandant, voulant faire visiter son camp, nous fit déplacer pour nous mettre dans une sorte de petite baraque en planches où il y avait au moins de l'air et de la lumière.

Volla notre bienvenue à Rastatt. La nuit suffit pour nous apprendre que le "régime 16" (c'est ainsi que se nomme le corps de bâtiment où nous étions), était le refuge des pucés. Plus tard, ce fut celui des souris.

Voici notre régime à Friedrichs-fest :

Lundi matin : café aux glands grillés, sans sucre et sans lait ; midi soupe aux fèves ; soir : soupe au maïs ; une cuillère à soupe de marmelade immangeable par personne.

Mardi matin : café (de même) ; midi : morne cuite à l'eau, non nettoyée ; soir soupe aux pois.

Mercredi matin : café midi : soupe aux navets ; pommes de terre en quantité insuffisante ; soir : soupe à la farine et 5 gr. de fromage.

Les autres jours de la semaine, menus analogues ou équivalents. A cela, ajoutez un pain de soldat pour sept personnes.

C'est grâce aux prisonniers français que nous n'avons pas eu faim ; ils nous donnaient cinq biscuits par personne, des macaronis, du lait con-

densé, du jambon, du lard, du chocolat. Nos meilleurs remerciements à ces braves gens qui, ayant su ce que c'était que la faim, ont eu pitié de nous.

Merci également à notre gouvernement d'être venu à notre aide. Il faudrait donner ce régime "réparateur" aux internés allemands en Suisse !

Dès les premiers jours, on nous avait défendu de parler aux prisonniers civils français ; nous avons naturellement enfreint la défense. Défense aux dames d'aller dans les chambres des uns des autres ; aux enfants d'aller voir leurs parents ; aux messieurs d'aller voir leurs femmes.

Le jour avant le départ, le commandant fit passer aux Suisses un livre dans lequel il voulait que nous écrivions nos impressions. Il pensait sans doute que nous allions le remercier. Un des Suisses les plus âgés remercia seulement le docteur pour les bons soins qu'il nous avait donnés ; c'est le seul allemand qui se montra compatissant envers nous, disons-le à son honneur ; celui-là fit son devoir.

Le lendemain, le commandant arriva furieux, cherchant le Suisse qui avait remercié le docteur. Comme le coupable était en train de se faire raser, il dut rectifier la position avec son visage barbouillé de savon. De rage, le commandant s'en alla comme il était venu, les mots s'étranglant dans sa bouche. Jamais on ne l'a vu aussi furieux. Mais étrangement la nuit lui porta conseil, car le lendemain il vint, le sourire aux lèvres, nous souhaiter un bon voyage.

Volla notre séjour à Rastatt. Je ne souhaite à personne d'en faire un pareil. Nous quittâmes la ville à 9 hrs du matin, après avoir été encore une fois fouillés, puis nous arrivâmes enfin, après une seconde visite plus minutieuse encore que la première, à Schaffhouse, heureux d'avoir quitté le régime de la terreur allemande.

Pronostics et Proverbes

Octobre clair et serein
 Promet que mars prochain
 Lui sera en tout semblable
 C'est dire tout agréable

S'il fait du tonnerre
 Nous aurons sur la terre
 De la pluie et du vent
 Tempête et ouragan

A la Saint Rémi (1er)
 Tout l'hiver assez de pluie
 La chasse va vous donner
 Gibiers sans prix.

Si tu veux avoir du blé
 Ne sème point à la Saint-Léger (3)
 Mais sème au jour de Saint-François (4)
 Pour avoir du grain qui ait du poids.

S'il pleut le jour de Saint-Denis (9)
 Tout l'hiver assez de pluie
 Quand il pleut à la Saint-Luc dans
 Le valon
 L'eau est neige sur le mont
 A la Saint-Simon
 Une mouche vaut un pigeon.

Ottawa, 17.—Le gouvernement d'union va commencer sa campagne électorale la semaine prochaine dans l'ouest, cette partie du pays à laquelle la redistribution de la représentation donnera un nombre beaucoup plus considérable de sièges dans le nouveau Parlement.

L'hon. Arthur Meighen, ministre de l'Intérieur, et l'hon. J.-A. Calder parleront à Winnipeg lundi soir et à Regina mardi. Ils feront plus tard une tournée plus complète dans l'ouest.

L'hon. Hugh Guthrie, Solliciteur-Général, va porter la parole à Galt, le 24 courant alors que M. Stuart Scott, député conservateur de Waterloo-Sud, sera nommé candidat du gouvernement unioniste.

Au commencement de novembre, Sir Robert Borden se rendra à Halifax, puis parlera dans les centres les plus importants du pays, Québec, Montréal, Toronto, puis dans les Provinces de l'ouest. L'hon. M. Albert Sévigny l'accompagnera en plusieurs endroits.

Ordre a été donné de tenir des réunions pour nommer les candidats et en plusieurs endroits où ils le sont déjà il faudra cependant les renouveau de nouveau à cause des changements qui se sont produits dans le gouvernement. Dans chaque division électorale, un candidat unioniste fera la campagne, qu'il soit conservateur ou libéral, mais il n'y aura qu'un homme à chaque endroit qui ralliera les votes de ceux qui sont en faveur de l'union.

LA COMMISSION DES ECOLES DE MONTREAL RECONNAIT QU'IL FAUDRAIT AUGMENTER LE SALAIRE DES INSTITUTEURS

Montréal, 17 oct.—A son assemblée d'hier soir, le bureau central des Ecoles Catholiques a reconnu que le salaire des professeurs devait être augmenté. Cependant aucune décision n'a été prise définitivement.

LA COMMISSION DES ECOLES DE MONTREAL RECONNAIT QU'IL FAUDRAIT AUGMENTER LE SALAIRE DES INSTITUTEURS

Montréal, 17 oct.—A son assemblée d'hier soir, le bureau central des Ecoles Catholiques a reconnu que le salaire des professeurs devait être augmenté. Cependant aucune décision n'a été prise définitivement.

LA COMMISSION DES ECOLES DE MONTREAL RECONNAIT QU'IL FAUDRAIT AUGMENTER LE SALAIRE DES INSTITUTEURS

Montréal, 17 oct.—A son assemblée d'hier soir, le bureau central des Ecoles Catholiques a reconnu que le salaire des professeurs devait être augmenté. Cependant aucune décision n'a été prise définitivement.

LA COMMISSION DES ECOLES DE MONTREAL RECONNAIT QU'IL FAUDRAIT AUGMENTER LE SALAIRE DES INSTITUTEURS

Montréal, 17 oct.—A son assemblée d'hier soir, le bureau central des Ecoles Catholiques a reconnu que le salaire des professeurs devait être augmenté. Cependant aucune décision n'a été prise définitivement.

LA COMMISSION DES ECOLES DE MONTREAL RECONNAIT QU'IL FAUDRAIT AUGMENTER LE SALAIRE DES INSTITUTEURS

Montréal, 17 oct.—A son assemblée d'hier soir, le bureau central des Ecoles Catholiques a reconnu que le salaire des professeurs devait être augmenté. Cependant aucune décision n'a été prise définitivement.

LA COMMISSION DES ECOLES DE MONTREAL RECONNAIT QU'IL FAUDRAIT AUGMENTER LE SALAIRE DES INSTITUTEURS

MODES ET VOGUES

Quelques cueillettes dans les revues américaines, anglaises et parisiennes seront goûtées par vous toutes chères lectrices.

Un conseil d'abord. Regardez-vous, de pied en cap, dans le psyché de votre "buen retiro" et prenez note de votre silhouette pour adopter exactement le genre qui vous sied le mieux.

Si vous êtes grande, mince, élégante, bénissez le ciel car vous appartenez au type chic et vous pouvez arborer tous les genres, même la fameuse jupe "tonneau" qui se faufile dans les crupes dans nos cardes-robres ; mais, si vous êtes petite, ou grosse, prenez garde à vous ! rien de plate, de renflé, de "bouillonné" ! Il est de même des manteaux très larges qui ne vont qu'aux tailles minces, fines et longues. Pour vous, mes grosses et mes courtes, adoptez les tailles en forme, les ceintures montantes.

Les montants même jusque sous les bras à l'heure présente. Mon conseil de vous regarder attentivement dans le miroir est donc bien sage et sera suivi par toutes, je le sais, car le miroir est l'ami intime de la femme et l'ami préféré de l'homme !

La mode française nous assure que nous n'en avons pas fini avec les jupes courtes. C'est entendu que la silhouette écourtée rajeunit la femme et quelle est celle d'entre nous qui ne cultive pas le désir, bien légitime, de paraître et de rester jeune, fraîche et belle ?

Les sacs sont énormes et rappellent par leur forme, leur couleur, leur ampleur, les anciens porte-manteaux en tapis et en tapisserie. Heureusement leur vague sera de courte durée. Et celles qui ne se sentent ni la force ni le désir de les adopter et de les porter choisissent les sacs de soie en broché ou lainé, en taffetas brodé ou en faille à grain fin assortis, soit au manteau, soit au chapeau. Chez les unes, le goût exquis fait un choix uniforme des parures composées du chapeau, du sac, du tour de cou ; le tout très personnel et très recherché dévoile une élégance innée.

Les bijoux de bois, reviennent ; mais le sautal parfumé est introuvable ; celles d'entre vous, mesdames, qui l'avez dans vos souvenirs de famille, seront fières de le faire admirer. On fait des bracelets avec différents anneaux de bois, d'ébène, de jais, de jade et le porte-bonheur d'aujourd'hui sera fleuri, cet hiver. Toucher du bois porte-bonheur, est le fétiche à la mode.

Les gants les plus recherchés sont le suède clair ou foncé dans les teintes naturelles ; avec le tailleur on préfère la forme dite "crispin" reserrée par une patte. Le gant blanc lui cède sa place. Les gants en chevreau, en antilope souples tout en étant assez épais sont très utiles et se trouvent dans tous les tiroirs des montaises. J'ai vu, récemment, un gant d'une originalité incontestable ; il était recouvert d'appliqués cordonnés, assortis au sac volumineux de sa gracieuse propriétaire.

En voici plus qu'il ne faut pour remettre à point vos idées sur les modes automnales.

Odette MONTAUSIER,
 Ce 8 octobre 1917.

Le premier coup de feu de la guerre

Quand a été tiré le premier coup de fusil de la guerre mondiale ? Quand et où furent au regard du droit des gens, ouvertes les hostilités ? C'est, dit la "Gazette de Voss," le 28 juillet 1914 que le comte Berchtold signa la déclaration de guerre au ministre des affaires étrangères serbe. Nos postes de la frontière serbe étaient depuis quelque temps préparés à toute éventualité ; le 28 juillet, à midi, ils reçurent des consignes plus tranchantes. On ne peut déterminer pour l'instant à quelle heure les troupes serbes de la frontière ont été avisées de l'état de guerre ; les prisonniers serbes m'ont toujours dit que ce fut "vers le soir." Il est possible qu'au dehors de la région de Belgrade le coup de feu aient été échangés avant le soir, sur quelque point de la longue frontière serbe, mais dans la région de Belgrade le premier coup fut tiré, entre 6 et 7 heures du soir, de la petite île des Tisiganes, par le capitaine Pétranyi du 68e régiment d'infanterie, qui atteignit un soldat serbe occupé à manoeuvrer le gouvernail d'un canot naviguant sur la Save. Un peu inquiet de son acte (il se demandait s'il avait été dans son droit), Pétranyi alla faire son rapport au capitaine ; il reçut un riche cadeau du corps des officiers du 68e.

Obligations Municipales à Cinq Ans---6%

Ville de MONTREAL-SUD

Obligations à 5 ans—en coupures de \$500, avec coupons d'intérêt à 5½% payable semi-annuellement les 1er Mai et Novembre.

offertes à 98 et intérêt accru
 ---soit \$490, par obligation de \$500

pour rapporter 6%

Emission approuvée par Messieurs Perron, Taschereau, Rinfret et Genest, Avocats

La VILLE DE MONTREAL-SUD est une des quatre municipalités—Longueuil, Montréal-Sud, Greenfield Park, et St-Lambert—dont la fusion est à l'étude et qui devront former bientôt une cité importante digne du développement rapide de la rive sud de Montréal.

Ecrivez pour renseignements complets ou adressez-vous à votre Notaire.

RENE-T. LECLERC

COURTIER EN VALEURS DE PLACEMENT

160, Rue St-Jacques, Montréal Maison fondée en 1900

LA VENTE DES LOTS A BATIR

est maintenant commencée dans le VAL MONTMAGNY

La Compagnie de Construction de Montmagny Limitée

vient d'y établir un bureau permanent avec M. V. E. P. HUDON, comme Directeur-Gérant.

Il y a beaucoup à faire à Montmagny dans la construction de logements, pour les ouvriers. La Compagnie qui a le contrôle de la vente des lots que la Cie Usines Générales possède dans le VAL MONTMAGNY, a réduit des lots à un prix minimum pour favoriser la construction intensive autour des Usines et faciliter à tout ouvrier économe comme au capitaliste prévoyant le moyen de faire un placement avantageux et de retirer de forts revenus d'une petite mine de fonds. Chacun sait ici, à Montmagny, que les logements font totalement défaut et qu'un grand nombre de familles vivant éloignées dépensent ailleurs l'argent gagné ici, qui devrait rester à Montmagny. Chacun sait également que les loyers ont ici une valeur considérable et que les logements récemment construits rapportent de gros profits, surtout ceux qui sont faits avec plus de goût et plus de confort. Pourquoi alors hésiter à acheter un ou quelques lots ? Pourquoi ne pas bâtir sur votre lot de suite, un, deux ou quatre logements ? Les conditions d'achat sont des plus avantageuses. Vous pouvez devenir propriétaires facilement. La compagnie est à votre disposition et peut vous aider. Venez nous voir, examinez nos plans, constatez les avantages considérables que vous offre

La Compagnie de Construction de Montmagny LIMITEE.

Bureau : IVème Avenue. En face des Usines V. E. P. HUDON, Gerant. Montmagny, P. Q.



"Plus de Dyspepsie pour Nos"

Pas un membre de la famille ne souffrira d'indigestion, migraines, excès de bile, fermentation stomacale, etc., s'il ou elle vent prendre les Tablettes Chamberlain pour l'Estomac et le Foie. Elles nettoient l'estomac et les intestins et donnent au foie une saine activité et tonifient tout l'organisme. Prenez-les le soir et vous serez BIEN le matin. Chez tous les pharmaciens, 25c, ou par la poste de CHAMBERLAIN MEDICINE COMPANY, TORONTO 16

Tablettes Chamberlain

Le Nouveau Modèle "Oliver" Numero 9

QUI ÉTAIT DE \$100.00 EST MAINTENANT DE \$62.50

UNE REVOLUTION CLAVIGRAPHIQUE

Nouvelles Machines pour la moitié du prix d'autrefois

A la hauteur de ses succès, la Compagnie des Clavigraphes "Oliver" bouleverse de nouveau l'industrie du clavigraphes, tel qu'elle le fit en l'an 1896, quand elle introduisit l'écriture visible et forçat toutes les autres compagnies à suivre. Maintenant cette compagnie puissante qui exerce dans le monde une très grande influence, fait un appel aux vieilles manières dispendieuses de vendre des clavigraphes. Elle épargne par ce moyen aux acheteurs de lourdes charges.

Une compagnie assez forte, assez grande et assez brave pour faire une grosse entreprise comme celle-ci méritait un encouragement. Les faits entiers sont montrés dans cet étonnant exposé intitulé "Le Prix Elevé des Clavigraphes," "La Raison et le Remède." Nous vous en enverrons une copie par la maille, si vous envoyez le coupon ci-dessous.

Comment faisons-nous cela ? Désormais, The Oliver Typewriter Company maintient toutes charges et n'a égard à rien pour économiser en toutes sortes. Nous avons actuellement 50,000 commis vendeurs et agents. Désormais, elle ne paiera pas de taxe élevée dans 50 villes et il n'y aura pas de fonds inutilisés. Vous, Monsieur Un, travaillez directement à présent avec le manufacturier actuel. Nous retranchons les profits et vous donnons les épargnes. Vous réalisez les \$37.50 en étant votre

prenez l'adresse et nous économiserons au nous-mêmes. Vous n'est-ce pas pillarderie ? Jusse la nouvelle, l'effacez manie de transférer des affaires pour rencontrer les changements économiques actuels. Note bien attentivement ce fait : Nous vous offrons le même modèle de clavigraphes, le même modèle "Oliver No 9," le dernier modèle, nouvellement marqué, pour \$62.50 exactement le même qu'il était de \$100.00 jusqu'au 1er mars.

Ne confondez pas cette offre de l'Oliver Typewriter Company elle-même d'une nouvelle marque, dernier modèle 9, avec des offres de machines de seconde main ou de machines réparées. C'est la première fois dans l'histoire qu'un nouveau modèle de clavigraphes de \$100.00 a été offert pour \$62.50. Nous ne vous offrons pas un modèle substitué, meilleur marché, différent ou réparé. Lisez tous les faits contenus dans notre brochure intitulée : "Le Prix Elevé des Clavigraphes," "La Raison et le Remède." Le coupon ci-dessous mailed aujourd'hui vous en procurera une copie.

MALLEZ AUJOURD'HUI ESSAI GRATUIT

Pas d'argent, ni C. O. D. Après que vous avez lu notre livre, vous pourrez demander un Oliver pour un essai gratuit de cinq jours. Soyez votre propre vendeur. Epargnez vous-mêmes \$37.50. Vous déclarez à la maison ou au bureau comment vous utiliserez l'Oliver. Alors, si vous désirez acquiescer un Oliver, vous pouvez le payer au taux de dix dentins par jour.

Mallez maintenant le coupon pour "Le Prix Elevé des Clavigraphes"—"La Raison et le Remède." Il enlève le masque. Découpez le coupon tout de suite.

The Oliver Typewriter Company,
 1223, Oliver Typewriter Building, Chicago, Ill.

THE OLIVER TYPEWRITER COMPANY.
 1223, Oliver Typewriter Building, Chicago.

Ne m'envoyez pas une machine avant que je vous donne l'ordre. Mallez-moi votre livre : "Le Prix Elevé des Clavigraphes"—"La Raison et le Remède," vos catalogues de lusses et autres informations.

NOM.....
 RUE.....
 ADRESSE.....
 VILLE.....

Plus de 600,000 vendus

B-7. Oliver Typewriter Building.

Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 16 novembre 1917, pour le transport des Mallets de Sa Majesté. Les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années 12 fois par semaine, entre

LA BAIE SHAWENEGAN ET LA STATION DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus au Bureau du Poste de La Baie Shawenegan, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
 Inspecteur des Postes.
 Bureau de l'Inspecteur des postes.
 Québec, 2 octobre 1917.

AUX DAMES DU CANADA

MESDAMES

Voulez-vous vous guérir d'une manière tout à fait assurée de vos pignements dans les membres de vos frissons, de vos chaleurs, de vos engourdissements, de vos étourdissements, de vos jambes de bois de toutes les plaies ou éruptions de toutes sortes qui ne veulent pas guérir, de toutes dérangements ?

Toutes ces maladies sont causées par le fait que votre lait vous est resté dans les membranes, qu'il y cause des désordres en agissant dans votre corps comme poison et agent nuisible à la santé. Tous ces maux engendrent par la suite la gène dans les urines, douleurs dans les reins et dans le bas du corps, la constipation, l'appendicite, les hémorroïdes, les maux de tête et la mauvaise digestion.

Voulez-vous aussi connaître ce qu'il faut faire durant le temps de la grossesse pour prévenir tous les accidents et arriver à une heureuse maladie ?

Voulez-vous connaître ce qu'il faut pour bien faire un savrage parfait ?

Voulez-vous apprendre quelles sont les causes des maladies de matricées, des fausses couches, des maladies de reins, de l'hydropisie, de l'éclampsie, du rhumatisme, de l'appendicite et la paralysie ?

Voulez-vous connaître ce qu'il faut faire à l'époque du retour de l'âge ?

Voulez-vous connaître le secret de la santé ?

En résumé chez l'homme comme chez la femme c'est la rétention dans le corps de tous ces poisons par le mauvais fonctionnement des intestins et des reins qui est la cause de tous ces maux.

Je suis prêt à fournir des certificats de guérison pour chaque maladie mentionnée.

Envoyez-moi deux piastres avec tous les détails de vos maladies et je vous enverrai gratuitement le traitement qui convient dans chaque cas. Consultations verbales ou écrites gratuites.

Agents sollicités demandés partout.

Dr. N. ALPHONSE SIROIS,
 Ste-Anne de la Pocatière,
 COMTE DE KAMOURASKA.

PROPRIETAIRE ET INVENTEUR de la célèbre POTION ANTILAITEUSE, vendue par lui-même et par tous les marchands de médecines.

INTERVIEW DE LORD SHAUGHNESSY

Le président du C. P. R. déclare que tout bon citoyen doit appuyer la mesure du service militaire obligatoire, et il demande à tous les jeunes gens d'y obéir

(Dép. Spéc. à l'Événement)
Montréal, 17.—Lord Shaughnessy, le président de la grande compagnie de chemin de fer, que l'on disait en certains quartiers adversaire du gouvernement et du projet de service militaire obligatoire, vient de lancer l'appel suivant à la province québécoise :

"Un naturel instinct me porte à prendre en horreur toute législation qui vise à restreindre la liberté individuelle, à moins qu'impressionnément nécessaire au maintien de la paix, au bien-être, à la prospérité ou au salut public.

"Le service militaire obligatoire en temps de paix, comme il existait dans certains pays étrangers, entre dans la catégorie des mesures que l'histoire condamne, parce qu'il enlève le citoyen à ses ordinaires occupations pour l'assujettir, pendant des périodes de temps déterminées, à un régime militaire non pas en vue d'un péril national immédiat, mais simplement parce que, au cours d'une génération, un événement fortuit peut déclencher la guerre et placer la nation dans la nécessité d'avoir à son service des forces militaires disciplinées. En temps normal, il n'est pas désirable de donner une formation militaire au peuple, que ses naturelles aspirations inclinent plutôt vers ce qui peut assurer la paix, la prospérité et le bonheur. On conçoit toutefois que si une nation néglige son organisation militaire, une nation voisine, agressive et cupide, et ayant sans cesse à sa disposition des armées et des engins de guerre, quelque jour lui cherchera querelle et la subjuguera.

"Cette guerre éventuelle admise, il devient évident qu'une nation ne doit pas restreindre son effort à créer et à maintenir des armées défensives, mais qu'elle doit se préparer à prendre l'offensive, si les circonstances le commandent.

"Si l'on admet que le salut public requiert un état de constante préparation militaire, il est à propos de demander où en sera déterminée la limite, car cette limite est nécessaire, si l'on ne veut aboutir à l'autocratie militaire, semblable à celle que les Alliés, au prix de grands sacrifices, sont déterminés à détruire en Allemagne.

"Pour que le peuple soit délivré de cette menace du militarisme, il faudra, dans le peuple, un esprit public et un patriotisme suffisants pour produire sans délai les hommes, l'argent et le matériel de guerre, chaque fois qu'il y aura lieu de prendre les armes pour défendre les droits et les libertés de la nation, de manière que tous les citoyens portent leur part du fardeau, autant que possible dans une proportion égale.

"Au début de la présente guerre, la flotte de l'Angleterre était prête, et les splendides promesses qu'elle accomplissait, en triomphant d'une situation hérissée des plus graves périls, nous inspirèrent toujours de la reconnaissance et de l'orgueil. Mais en fait d'armées, l'Angleterre n'avait qu'une poignée d'hommes, à peine l'effectif suffisant pour le maintien de l'ordre à l'intérieur du pays. Il devint donc d'une importance primordiale de lever, d'équiper, d'entraîner et d'entraîner le plus promptement possible à la ligne de feu une armée de citoyens. Cette tâche fut entreprise par le regretté Lord Kitchener, et aussitôt toutes les possessions d'outre-mer de l'empire manifestèrent le désir, ou mieux, la volonté de seconder les armées impériales en envoyant des troupes et du matériel dans la mesure de leurs ressources. Le Canada fut parmi les premiers à déclarer que la guerre dans laquelle l'Angleterre et la France luttaient pour la liberté du monde était aussi sa guerre, et à cette déclaration fit écho la grande majorité du peuple canadien. D'un cœur et d'un autre, les citoyens du Canada répondirent noblement à l'appel des volontaires, et l'armée d'outre-mer se rendit à la ligne de feu où sa vaillance et ses exploits ont mérité l'admiration universelle. Des milliers de nos soldats ont accompli les suprêmes sacrifices et sont allés rejoindre le chemin de bataille, et d'autres milliers ont été blessés ou faits prisonniers. Tant et tant ont été les héros de combat, tant

LA MOTION DU CONGRES SOCIALISTE DE BORDEAUX

Aucune conception socialiste ou simplement libérale n'est réalisable sans la victoire

Paris, 17.—Les "Débats", se basant sur ce que la motion du vote au Congrès de Bordeaux ne diffère pas essentiellement de celle de la minorité, conclut qu'on peut regarder dans l'ensemble la motion adoptée comme représentant la tendance générale du parti socialiste. Or, cette tendance est nettement patriotique.

La motion a le mérite de ne pas sacrifier les réalités présentes aux idéologies éventuelles. Elle formule le devoir de défendre le patrimoine national, de sauvegarder le droit des peuples libres, non pas contre un capitalisme indéterminé et imprévisible, mais contre un impérialisme partiel-

Interview au Journal-Press

LE REPORTER POLITIQUE DU GRAND JOURNAL CONSERVATEUR DE LA CAPITALE A INTERVIEWE UN REDACTEUR DE L'EVENEMENT, DE PASSAGE A OTTAWA.

Ottawa, 17.—Le "Journal-Press" a publié hier l'interview suivante :
"Si les ministres du gouvernement unioniste viennent faire une campagne électorale dans la province de Québec, il se produira un réveil de l'opinion publique." Telle est l'opinion de M. Ramond Chassé, de l'Événement, le seul journal canadien-français qui a appuyé le projet de service militaire obligatoire depuis qu'il a été proposé par le Très Honorable Sir Robert Borden.

"M. Chassé est à Ottawa aujourd'hui et, interviewé par le "Journal-Press", il a dit : "J'espère que les ministres unionistes vont venir dans Québec avec le plus jeune de leur collège, l'hon. M. Albert Sévigny, qui est l'un des plus courageux (pluckiest) politiciens de sa province. "Tout le monde sait bien dans Québec que M. Sévigny a raison," ajouta M. Chassé, "mais les libéraux ont dit au peuple qu'il ne serait pas ministre pendant plus de six mois, que M. Laurier reviendrait au pouvoir et que la guerre serait finie pour le Canada.

"Depuis samedi dernier, les libéraux savent que M. Laurier ne reviendra pas au pouvoir et ils croient qu'il a eu tort d'accepter leur conseil en refusant d'entrer dans le gouvernement d'union.

"L'entrée de M. Carvell est le coup de mort de la partisannerie politique au Canada pendant la guerre, et si M. Carvell vient dans Québec avec M. Sévigny, M. Balantyne et les autres, pour expliquer pourquoi ils ont mis leur parti de côté, notre population fournira des renforts à nos "boys" du 22ème, qui pourront peut-être enfin prendre un repos, après avoir été plus de deux ans dans les tranchées.

"M. Chassé a deux frères dans l'armée. L'un d'eux est le major Henri Chassé, M. C., un des rares officiers du 22ème qui sont encore sur la ligne de feu. Le major Chassé a été décoré de la Croix Militaire pour sa belle conduite à Lens. Son frère, le lieutenant Antoine Chassé, est en route pour le front avec le lieutenant-colonel Wilson.

"Le reporter politique du "Journal-Press" lui ayant demandé si des leaders libéraux de Québec approuvaient la loi du service militaire obligatoire, M. Chassé dit qu'il croit que Sir George Garneau a déclaré publiquement qu'il était en faveur de la loi. Sir George Garneau n'est pas le seul conservateur libéral. L'hon. M. J.-L. Perron, qui a été désigné comme le successeur de Sir Lomer Gouin, si ce dernier avait accepté un portefeuille dans le cabinet d'union, est aussi en faveur de la loi du service militaire.

"Si les libéraux de Québec n'ont pas voulu s'engager encore avec Sir Robert Borden," dit M. Chassé, "continuant, c'est tout simplement parce qu'ils craignaient de voir M. Henri Bourassa devenir le chef des libéraux de la province de Québec. Mais tous ces messieurs ont la plus grande admiration pour Sir Robert Borden et parlent tous les jours du courage de l'hon. M. Albert Sévigny."

Le correspondant du "Soleil", à Ottawa, qui ne sait pas beaucoup d'anglais—pas plus qu'il ne sait le français d'ailleurs—a compris que M. Chassé avait dit que Sir George Garneau et l'hon. M. Perron étaient contre la loi du service militaire obligatoire.

Lévis, 17.—Notre ville a été témoin d'une scène déplorable hier soir, quand des soldats se sont battus entre eux au coin de la rue S.-Louis et de la Côte des Marchands.

M. Ainey a refuse

IL VEUT SE PRESENTER A LA MAIRIE DE MONTREAL PLUTOT QUE DE S'OCCUPER DE POLITIQUE.

Montréal, 17.—M. le commissaire Ainey a déclaré aujourd'hui au correspondant du "Événement", que sir Robert Borden lui a offert la position de secrétaire-parlementaire du Travail dans le gouvernement unioniste, mais qu'il a décliné l'offre parce qu'il ne veut pas s'occuper de politique municipale. M. Ainey sera candidat à la mairie aux prochaines élections municipales.

Le Col. LeBel va revenir

LE COMMANDANT DE L'HOPITAL S.-CLOUD AURAIT UN NOUVEAU POSTE AU CANADA

Paris, 2 octobre.—Le lieutenant-colonel E.-A. LeBel, de Québec, qui dirigeait depuis longtemps l'hôpital Canadien No. 8, à Saint-Cloud, partira dans quelques jours pour le Canada où il doit occuper un nouveau poste.

Durant son séjour en France, le lieutenant-colonel LeBel s'est créé de nombreuses amitiés et d'importantes relations. Il y a quelques mois, il avait l'honneur de recevoir des mains de M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé au ministère de la guerre, la croix de la Légion d'Honneur.

Il y a trop d'exemptions

C'EST L'OPINION DU GENERAL WILSON, LE COMMANDANT DU DISTRICT MILITAIRE DE MONTREAL.

Montréal, 17.—Au cours d'une interview, le major-général Wilson a déclaré hier qu'il regrette le grand nombre de demandes d'exemptions faites par les hommes de la classe A. M. le registraire Godin affirme de son côté que la plupart de ceux qui ont rempli leur formule réclament l'exemption.

Montréal, 17.—M. A.-W. Smithers, président du bureau des directeurs du Grand-Tronc, est revenu hier soir en notre ville, ayant fait une tournée d'inspection de 8,000 milles sur le Grand-Tronc-Pacifique.

Les candidats ne sont pas rares

IL Y EN A SIX POUR LE SIEGE DE M. HENDERSON, DANS HALTON, ONT.

Milton, Ont., 17 oct.—Les conservateurs du comté de Halton ont tenu une convention hier après-midi. Douze candidats étaient sur les rangs pour succéder à l'honorable David Henderson nommé au sénat. Six seulement sont restés en lice et ce sont MM. J.-A. Willoughby, George-town, M. C. Smith, Burlington, le major Frank Chisholm, Oakville, le Dr R.-K. Anderson, John Irving et George Andrews, de Milton. Tous ces candidats sont en faveur du gouvernement d'union.

Un message de Lloyd George

LE PREMIER MINISTRE ANGLAIS FELICITE LE MARCHEL HAIG ET SES TROUPES

Londres, 17 oct.—Le premier ministre Lloyd George a envoyé aujourd'hui le message suivant au maréchal Haig :
"Le cabinet de guerre désire vous féliciter, vous et vos vaillantes troupes, pour les succès remportés, en Flandres, depuis le commencement de la grande bataille qui fait rage depuis le 21 juillet. Attaquant des positions où l'ennemi s'était fortement retranché, vous avez depuis ce temps remporté les Allemands à un recul continu et vous avez gagné l'admiration des peuples de l'empire anglais.

Haig prépare une attaque

LES AVIATEURS SONT TRES ACTIFS DANS LA REGION DES FLANDRES

Londres, 17 oct.—La reprise de la canonnade anglaise dans les Flandres coïncidant avec un temps magnifique fait croire ici que le maréchal Haig prépare une autre avancée. Les aviateurs sont très actifs sur cette partie du front.

Pour garder notre lait

ON VEUT QUE LE CONTROLEUR DES VIVRES PROHIBE L'EXPORTATION DU LAIT

Montréal, 17 oct.—A sa réunion d'hier, l'Association des marchands de produits alimentaires du Board of Trade, a adopté des résolutions demandant au contrôleur des vivres de prohiber l'exportation du lait, de la crème et du lait condensé, et préconisant une certaine restriction sur la fabrication de la crème à la glace, ou prohibant complètement cette fabrication.

Il n'y est pas resté longtemps

Paris, 17.—Le bulletin officiel publié hier soir par le bureau de la guerre est comme suit :

"Au front de l'Aisne, après un violent bombardement, les Allemands ont lancé plusieurs attaques en surprise contre nos positions. L'ennemi a réussi au sud de Courtecont à prendre pied dans un de nos avant-postes d'où nous le chassâmes immédiatement. Une autre tentative du même genre au sud d'Ailles échoua pareillement.

"Le combat d'artillerie s'est continué de la manière la plus vivante durant la journée dans la région de Pateux."

Les fabriques des Russes

ELLES SONT LES PLUS MODERNES DU MONDE. ON S'EST SERVI DE L'EXPERIENCE DES ALLEMANDS

Stockholm, 17 oct.—Un rapport encourageant concernant les manufactures militaires en Russie a été publié par la Commission présidée par le général russe Genonius et un général anglais qui a inspecté toutes les fabriques.

Ces fabriques sont les plus modernes du monde et les Russes ont mis à profit dans leurs établissements l'expérience des autres alliés. Les Russes ont établi plusieurs nouvelles fabriques, une fabrique d'aéroplanes, une fabrique de canons ; dans ces fabriques, toute la main d'oeuvre a été remplacée par des machines électriques, et ce fait a augmenté de beaucoup la production.

On établit sous peu des fabriques de wagons et de locomotives et la capacité du port de Murman sera considérablement augmentée au commencement de l'hiver.

Sir Eric Geddes a la Chambre

LE PREMIER LORD DE L'AMIRAUTÉ FERA BIENTOT SA PREMIERE DECLARATION

Londres, 17 oct.—Le Dr MacNamara, secrétaire de l'Amirauté, a souligné le plus vif intérêt ici en annonçant à la Chambre des Communes que Sir Eric Geddes, le nouveau premier Lord de l'Amirauté, ferait sous peu une déclaration concernant sa ligne de conduite.

Les pressiers sont en greve

Montréal, 17 oct.—La greve des pressiers n'est pas causée par le salaire, que les patrons consentent à accorder, mais à cause de la présence dans le contrat imposé par l'Union de certaines clauses tout-à-fait inacceptables. L'une d'elles par exemple enlève le droit aux patrons d'engager leurs employés.

Pour le Fonds Patriotique

300 FEMMES, 73 ENFANTS ET 20 HOMMES ONT RECU LEUR CHEQUE EN UNE SEULE JOURNEE

Montréal, 17 oct.—Dans la journée d'hier, 300 femmes, 73 enfants et 20 hommes se sont présentés au Fonds Patriotique Canadien pour recevoir leur chèque mensuel.

La candidature de M. Prevost

Montréal, 17 oct.—M. Jules-Etienne Prevost, candidat libéral dans Terrebonne dont le nom a été mentionné dans l'histoire d'un troisième parti, déclare qu'il se présente lauréat et anti-conscriptionniste.

MARCHE DE QUÉBEC

Québec, 6 octobre 1917.

A la demande de plusieurs de nos lecteurs nous donnons ci-après le prix des légumes de provenance locale. Les choux valent 400 le 100 ; les navets 40 cts la poche ; les choux de Siam 60 cts à 70 cts la poche, selon la qualité ; les carottes 65 cts la poche et els betteraves 50 cts la poche.

Le commerce du bois de pulpe est actif, autant que le permet la difficulté de l'expédition par voies ferrées. Il vaut actuellement \$14 la corde, livré aux chars.

Les épiceries, grains et farines jouissent toujours d'une activité des plus satisfaisantes. On attend encore la fixation du prix des farines que nous promet le contrôleur des vivres. N attendant, la hausse se continue pour le lard, le saindoux, etc. La farine de blé d'Inde, vaut de 4.50 à 4.60 soit une augmentation de 1.00. Le lard short cut se cote de \$56.50 à \$57.50 le baril, soit encore \$1.00 de plus ; lard clear back de \$60.00 à \$61.00 au lieu de \$59.50 à \$60.00 ; lard clear fat de \$57.50 à \$58.00 comparativement à de \$56.00 à \$56.50. Pour le saindoux canadien le prix est de \$5.60 à \$5.70 au lieu de \$5.50 à \$5.60 le seau ; en chaudières de 2 lbs, il se vend 28 cts au lieu de 26 cts ; par chaudière de 5 livres, il vaut 28 3-8 contre 26 2-8 et par celles de 10 lbs 28 1-4 contre 26 1-4.

Dans les pétrole, etc., on cote la térébenthine par 5 barils à 64 1-2 le gallon et à 69 1-2 cts le baril.

Le sucre a baissé de 25 cts le 100 livres en général et vaut comme suit —Jaune extra moulu quarts, \$9.30 ; boîtes \$9.50 ; cut loaf boîtes \$9.90 ; demi-boîtes \$10.10 au lieu de \$10.20 ; en poudre \$9.30 comparé à \$9.45 ; le granulé sacs \$9.05 contre \$9.30 et en quarts \$9.10 au lieu de \$9.25 Le sirop Crown Brand, cannettes de 5 livres, \$5.50 la douzaine au lieu de \$5.40.

La demande se maintient bonne pour les fruits et légumes dont les prix sont généralement à la baisse. Voici les changements, cette semaine : citrons de Palerme ou esine, \$5.50 au lieu de \$7.00 ; choux 80 cts la douzaine ; oignons rouges, \$2.25, les 75 livres au lieu de 4.00 ; tomates 75 cts au lieu de 85 cts le panier ; poires, \$3.75 la boîte contre \$4.00. Ajoutons que le raisin bleu, vaut 30 cts, le vert 25 cts et le rouge 40 cts le panier.

Grains et Farines

Avoine 34 lbs ord.	0 82 1/2	0 8
Orge ord. par 48 lbs.	1 15	1 10
Orge à drèche.	1 20	1 25
Blé d'Inde.	1 85	1 95
Sarrasin.	2 00	2 10
Pois.	4 75	5 00
Fèves.	9 50	10 00

Farines :

Patente d'hiver.	12 10	12 20
Patente Manitoba.	12 10	12 10
Straight Roller.	12 10	12 20
Extra, par baril.	10 70	10 80
S. perline, par baril.	10 60	10 70
Farine boul. ass. brl.	11 60	11 70
Patent Hung. 98 lbs.	5 90	6 00
Farine fortes à levains.	5 65	5 75
Patent d'Ontario.	5 15	5 25
Straight Roller.	5 10	5 15
Superfine.	5 00	5 10
Fin.	5 40	5 50
Son, par 100 lbs.	1 80	1 85
Mou blanc.	3 00	3 10
Grillade d'avoine.	3 10	3 20
Avoine roulée.	4 10	4 25
Barley.	6 25	6 50
Farine de blé d'Inde.	4 50	4 60

Fruits

Citrons Palerme ou Messine.	0 00	7 00
noûv. 300 large.	0 00	7 00
Céleri la doz. Canadien.	0 00	0 50
Choux la doz.	0 80	0 80
Choux de Siam, doz.	1 25	1 25
Orange Jamaïque.	3 50	3 50
" Californie 126 150.	0 00	4 50
" 176 216.	0 00	5 00
Oignons rouges, 100 lbs.	6 00	6 00
Dattes Sts, 70 lbs.	5 00	5 00
Banans, régime, de.	2 50	3 50
Pommes, le panier.	0 00	0 85
Pêches, boîte.	0 00	2 00
Poires, boîte.	0 00	4 00
Oignons jaunes, 50 lbs crête.	0 00	3 25

Peaux et Suif

Prix payés aux bouchers :		
Peaux inspectées :	Prix en gros	
Peaux vertes No 1, 25 à 60 lbs.	0 23	
Peaux vertes No 2.	0 22	
Peaux vertes No 3.	0 21	
Peaux bouf flat (sans être insp.)	18 00	
Peaux agneaux.	0 00	
Peaux veaux gras No 1.	0 28	
Peaux veaux gras No 2.	0 00	
Peaux cheval No 1.	3 00	
Toronto No 1.	18 00	
Toronto No 2.	17 50	
Montreal No 1.	18 00	
Montreal No 2.	0 20	
Montreal No 3.	0 19	

PROVISIONS

Boeuf salé mess 200.	34 00	34 50
Lard short cut brl.	56 50	57 00
Lard clear Baek.	60 00	61 00
Ciairfat.	57 50	58 00
Saindoux canadien.	5 60	5 70
composé, seau 4 25.	4 30	
Porc abattu, p. 100 lbs. 20 00.	20 50	
Cottolene seau 20 lbs.	0 15	0 00
" tin. 10 lbs.	0 123 00	
" tin. 5 lbs.	0 123 00	13 8
" tin. 3 lbs.	0 123 00	14 34
Saindoux chaudière 3 lb. 00.	0 29	
" 5 lbs.	0 00	2 38
" 10 lbs.	0 00	2 84
Petits Jambons.	0 24	0 29
Gros Jambons.	0 23	0 28
Épaules.	0 17	0 26
Épaules roulées.	0 21	0 26
Bacon.	0 26	0 32

Produits de la ferme

Beurre.		
Frais de laiterie.	0 38	0 40
Crémeries choix lb.	0 44	0 45
Second Choix lb.	0 41	0 42
Fromage.		
Coloré, vieux.	0 00	0 23
Nouveaux, coloré.	0 22	0 23

Pour réussir il faut lutter et pour lutter il faut avoir de la force, de la santé.

Les PILULES MORO pour les hommes remettent les systèmes fatigués, les organismes affaiblis.



M. M. LAFRENIÈRE

Les débuts dans la vie sont toujours difficiles. Quelle que soit la sphère où évolue le jeune homme, il y rencontre de nombreux obstacles. Pour réussir, il faut savoir lutter, et pour lutter avec succès, l'essentiel est d'être bien armé ; il faut avoir non-seulement l'habileté, mais aussi la force pour se maintenir à l'œuvre.

C'est là surtout qu'il s'adonne à un travail dur, pénible, doivent prendre les moyens énergiques pour se protéger. S'ils n'ont pas soin de l'entretenir sous de bonnes conditions, leur santé s'échira bientôt à mesure que leurs forces se dissipent.

Pour les hommes il n'y a réellement un remède capable de remettre le système fatigué, l'organisme affaibli, sont les PILULES MORO. Elles stimulent l'action du sang, renforcent les muscles et électrisent le cerveau, ainsi les hommes qui les ont employées recommandent-ils.

"Je souffrais depuis longtemps de faiblesse et d'une douleur dans le côté droit qui m'empêchait de travailler. Mon médecin croyait que j'étais menacé d'appendicite. Je résolus d'essayer les Pilules Moro qui m'ont ramené, m'ont fortifié et je n'ai plus cette douleur ensuite. Depuis, ma confiance dans les Pilules Moro a grandi et j'en prends chaque fois que mes forces diminuent." M. Maximo Lafrenière, 30, Main, Salmon Falls, N.H.

"J'étais affaibli, épuisé, l'appétit m'avait abandonné. Je persistais à travailler, mais un jour, je me vis dans l'obligation de rester à la maison. Je travaillais bien fort depuis plusieurs années, sans jamais me reposer, et voilà comment j'en étais venu dans ce si grand état d'épuisement. J'avais beaucoup entendu parler des Pilules Moro ; avant d'appeler un médecin, je voulais essayer ce remède. Les premières boîtes me ramènèrent, me donnèrent de l'appétit. De semaine en semaine, j'éprouvais plus de vigueur, l'amélioration était visible, enfin, ma santé revint parfaite et, depuis, je ne cesse de recommander les Pilules Moro." M. Antoine Bélanger, North Grafton, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Les hommes malades qui ne peuvent venir voir notre médecin sont invités à lui écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

M. Ainey chez Sir R.-L. Borden

Montréal, 17.—M. le commissaire Ainey, de retour d'Ottawa, a déclaré hier soir qu'il avait rencontré Sir Robert Borden au sujet de la situation politique mais que le portefeuille du ministère du Travail ne lui avait pas été offert par le premier-ministre.

Oeufs :

Oeufs frais.	0 42	0 44
" ordinaire.	0 40	0 42

Sucre d'érable :

Sucre d'érable, liv.	0 13	0 14
Sirop d'érable gal.	1 25	1 50

Pommes de terre :

Par lot de char pr sac.	1 75	1 80
-------------------------	------	------

Volailles :

Poulet.	16	0 18
Vieilles Volailles.	0 14	0 16

Fèves :

Blanche-triées pr 60 lbs.	9 50	10 00
Yellow Eye.	9 00	9 50
Colorée.	8 50	9 50

UNE RELIQUA A VENERER

L'EGLISE NOTRE DAME DES VICTOIRES

Une des églises les plus vénérées de Paris, la Notre-Dame des Victoires, est le lieu de pèlerinage, est le lieu de reconnaissance de la ville de Paris, en reconnaissance de la victoire de la France sur l'Allemagne le 11 septembre 1918. Elle est le lieu de pèlerinage de tous les Français, et de tous les Français de la diaspora. Elle est le lieu de pèlerinage de tous les Français, et de tous les Français de la diaspora. Elle est le lieu de pèlerinage de tous les Français, et de tous les Français de la diaspora.

Paris acclame les Canadiens

(Correspondance spéciale)
Paris, 21 septembre. — Les journaux français continuent de faire de grandes éloges des Canadiens.
Le correspondant particulier du "Matin" écrit au sujet de la septième page de sa revue hebdomadaire "Le Canadien" (4 septembre) : "Je ne sais si les nouveaux masques en cuir que nos unités ont adoptés en vue de la guerre de tranchées, les immunisent à l'égard de la peste, mais ce qui est certain, c'est que ces masques, en protégeant les soldats, ont permis de continuer la guerre, et de gagner la victoire. Les Canadiens ont été les premiers à les utiliser, et ils ont été les premiers à les rendre populaires. C'est un grand mérite. Les Canadiens ont été les premiers à les utiliser, et ils ont été les premiers à les rendre populaires. C'est un grand mérite. Les Canadiens ont été les premiers à les utiliser, et ils ont été les premiers à les rendre populaires. C'est un grand mérite."

Joffre et les Américains

LE "PAPA DES POILUS" PASSE EN REVUE LES TROUPES DE L'ONCLE SAM.
Quartiers-généraux américains en France, 15- Le maréchal Joffre a passé en revue les troupes américaines aujourd'hui, accompagné du général Pershing. Les différentes unités de soldats américains ont exécuté leurs meilleures parades devant l'idole des Polus de France. Hier soir le maréchal a été l'hôte d'honneur à un banquet donné par Pershing.

DES REVELATIONS SENSATIONNELLES

Un témoin, qui est actuellement en prison, rend un témoignage accablant contre l'incendiaire Boulianne aux Assises.
COMMENT IL S'Y PRIT
Au commencement de la séance ce matin, aux Assises Criminelles, M. le Président a demandé à M. Boulianne de raconter comment il s'est comporté pendant l'incendie de la maison de M. Gosselin. M. Boulianne a répondu qu'il avait vu le feu se déclarer dans la chambre de M. Gosselin, et qu'il avait essayé de l'éteindre. M. Boulianne a dit qu'il avait vu M. Gosselin se précipiter vers la porte, et qu'il avait essayé de l'aider. M. Boulianne a dit qu'il avait vu M. Gosselin se précipiter vers la porte, et qu'il avait essayé de l'aider. M. Boulianne a dit qu'il avait vu M. Gosselin se précipiter vers la porte, et qu'il avait essayé de l'aider.

LETTE D'UNE MARRAINE

Un point d'interrogation m'a été envoyé par une lectrice qui, après m'avoir autorisé sa frimousse à la plume, s'écrit : "M'est-il défendu d'aimer la toilette ?... les parures ? dois-je chercher à dissimuler les traits physiques que la nature a eu mission de me départir ?"
Pour ma part, j'en serais bien fâchée, car je me reconnais des goûts franchement esthétiques ; le oeu me plaît exagérément et "al des adeptes" (sic).
Il est très certain que le détachement complet des biens et privilèges de ce monde est un état supérieur de sainteté. Mais cet état n'est pas le lot de tout le monde. Bien plus, il ne peut être le lot de tous et de toutes. La masse des âmes de bonne volonté que Dieu envoie dans des corps terrestres est destinée à évoluer à travers les conditions moyennes, car, entendons-nous bien, ce sont précisément ces conditions moyennes qui, nécessitant le plus d'efforts, nous donnent l'occasion de mériter davantage et de nous perfectionner plus pleinement. A côté de ces masses, Dieu permet l'éclat de quelques âmes plus élevées qui servent de modèles, et de points de repère aux autres. Mais si les saints nous servent de modèles, c'est pour que nous tâchions de les imiter dans la sphère où la volonté de Dieu nous fait rester. Or, chaque milieu a ses devoirs d'état. Si l'interiorisation est le devoir de l'élection par Dieu pour son sacerdoce ou sa glorification dans le détachement le plus absolu, la négligence la plus complète du corps périssable, il n'en va plus de même si notre mandat est de rester dans la famille et d'y exercer notre part familiale. Rappelons-nous à temps que le cygne de Cambrai, qui s'y entendait en perfection, disait à satiété que son désir était que sa pénitente fut la mieux mise de toutes.

LES FINANCES SONT DANS LE DEUIL

Montréal, 15 oct. — M. Jack Emery Mollere, industriel manufacturier de Saint-Jean, est mort hier à l'âge de 77 ans. M. Mollere était universellement connu dans le monde de la finance canadienne.

ARNET D'UN GLANEUR

Savoir être prêt, grande chose ! culte précieuse et qui implique du cœur, du coup d'oeil et de la décision. Il faut pour cela savoir trier, car on ne peut tout dénouer ; voir dégager l'essentiel des minutes qui l'enveloppent, car on ne peut tout mener de front, en un mot savoir simplifier ses devoirs, ses affaires, sa vie. Savoir être prêt, c'est voir partir. Il est étonnant combien nous sommes d'ordinaire enchevêtrés de mille et un empêchements devoirs qui n'en sont pas, et qui nous emportent néanmoins de leurs fils d'araignée et entravent le mouvement de nos âmes. C'est le dard qui nous rend esclaves. Le dard d'aujourd'hui escamote la vertu de demain. L'embarras nuit à toute aisance et l'embarras nuit à l'ajournement. Savoir être prêt, c'est savoir finir. Rien n'est fait que ce qui est achevé. Les choses que nous nous traînons derrière nous se résistent, se redressent plus tard, nous et embarrassent notre chemin. Que chacun de nos jours ce qui le concerne, liquide ses affaires, respecte le jour qui le suit, et alors nous serons toujours prêts. Savoir être prêt, c'est au fond voir mourir. (Amiel).

MORT DE M. J.-A. JORDAN

L'ANCIEN REDACTEUR EN CHEF DU "CHRONICLE" ET DU "TELEGRAPH" M. JOHN A. JORDAN, TRADUCTEUR A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE EST MORT SAMEDI SOIR.
M. John A. Jordan, avocat, traducteur anglais à l'Assemblée législative, ancien rédacteur en chef du "Chronicle" et du "Telegraph", est décédé samedi soir à la demeure de son genre, M. J.-R. Wright, rue Dussan. Il a succombé à une maladie qui durait depuis un an. Il était âgé de 74 ans et 7 mois.

Mort de M. J.-H. Patry

M. J.-H. Patry, employé civil, est décédé hier à sa demeure, 739 rue S.-Valier, à l'âge de 70 ans. Il était le père de M. Jules Patry, avocat, greffier des comités de l'Assemblée législative. Ses funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, dans l'église de S.-Sauveur.

Nominations provinciales

MM. Emile Gosselin, de S.-Paschal, comté de Kamouraska, et Joseph-B. Charrand, de Montréal, instituteurs, ont été nommés inspecteurs d'écoles. Le district d'inspection de M. Gosselin comprend le sud des comtés de L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester et Beauce. Le district d'inspection de M. Charrand comprend le comté de Tadoussac et certaines paroisses des comtés de Pontiac et de Champlain.

Grosse action en dommages

LA KING'S BROTHERS Co. réclame UNE SOMME DE \$88,355 DE LA S.-LAWRENCE PULP CO.
La Cie King's Brothers, marchands de bois, a intenté devant la Cour Supérieure, par l'entremise de MM. Pentland, Stuart, Gravel et Thomson, une grosse action en dommages contre la "S.-Lawrence Pulp and Lumber Corporation", de New-Carlisle. Elle lui réclame \$88,355. La compagnie défenderesse avait acheté de la compagnie défenderesse huit millions de pieds de bois que cette dernière devait lui livrer en 1914. Or, il n'en a été livré qu'environ un million de pieds.

787 vaisseaux en construction

Washington, D. C., 13-Mardi, le Département de la Marine a donné des détails sur le programme de construction des navires de guerre pour la marine des Etats-Unis. Actuellement, 787 vaisseaux de toutes catégories sont en voie de construction. Quelques-uns ont été terminés il y a quelques semaines et font maintenant du service. Le coût total de la construction de ces navires est estimé à \$1,150,400,000. Le secrétaire Daniels a annoncé que le Département de la Marine se prépare à faire construire un grand nombre de contre-torpilleurs au coût de \$350,000,000. Cinq compagnies d'expérience vont se mettre à l'oeuvre. L'homme, et si Dieu pouvait souffrir, c'est la blessure que nous lui ferions, et tous les jours. Lui aussi, lui surtout, est le grand méconnu, le souverainement incompris. Hélas ! hélas ! Ne pas se laisser, ne pas se refroidir, être patient, sympathique, bienveillant, épier la fleur qui naît et le cœur qui s'ouvre ; toujours espérer, comme Dieu, toujours aimer, c'est là le devoir.

Mort subite de S.-Raymond

(De notre correspondant)
S.-Raymond, 16—Le député coroneur Bédard est arrivé ici ce matin pour tenir une enquête sur le corps de M. Abraham Barrette, décédé subitement pendant qu'il travaillait sur sa ferme. M. Barrette est mort d'une "syncope".

L'Alsace et les Boches

LES ALLEMANDS PARLENT MAINTENANT DE FAIRE DE L'ALSACE-LORRAINE UNE MONARCHIE DEMOCRATIQUE.
Amsterdam, 16 oct.—Le "Vossische Zeitung" de Berlin dit que le Reichstag allemand a récemment discuté la question d'Alsace-Lorraine, dans quelques jours. La majorité du Reichstag approuve le projet de la formation d'un état fédéral monarchique avec garanties parlementaires démocratiques. Le journal croit que ce plan est favorisé par le gouvernement impérial qui a abandonné le projet de partager l'Alsace-Lorraine entre la Prusse et la Belgique.

Le prix du charbon

Ottawa, 15 oct.—M. C.-A. McGarth, contrôleur des combustibles, élabore en ce moment des règlements pour fixer les profits que les courtiers, les marchands de gros, et les détailliers dans tout le Canada auront le droit de faire en vendant du charbon. Il est entendu que les profits du détail ne devront pas dépasser cinquante centimes la tonne, et que les profits des marchands de gros et des courtiers ne devront pas dépasser dix pour cent sur le prix de gros. Le contrôleur McGarth est d'ailleurs obligé de s'attaquer principalement à l'intermédiaire plutôt qu'à le coût de la production du charbon. Le contrôleur McGarth est d'ailleurs obligé de s'attaquer principalement à l'intermédiaire, parce que la plus grande partie du charbon dépensé au Canada provient des mines des Etats-Unis et est par conséquent hors de son contrôle.

Ambassadeur en Espagne

Paris, 15 oct.—Joseph Thierry, ministre des Finances dans le cabinet Ribot a été nommé ambassadeur français en Espagne.

Une assemblée tumultueuse

DES ORATEURS ANTI-CONSCRIPTIONNISTES SONT ATTAQUES POUR AVOIR PRIS A PARTI SIR W. LAURIER

LETTE D'UNE MARRAINE

Montréal, 15 oct.—Après une assemblée tumultueuse à East End, au cours de laquelle Sir Wilfrid Laurier fut pris à parti, les jeunes orateurs anti-conscriptionnistes ont été attaqués dans la rue et quelques-uns ont été blessés. Alfred Côté a été frappé au visage. Un autre aurait été étendu sur le trottoir et battu. Des querelles ont eu lieu dans les rues comme dénouement de cette affaire.

LES FINANCES SONT DANS LE DEUIL

Montréal, 15 oct.—M. Jack Emery Mollere, industriel manufacturier de Saint-Jean, est mort hier à l'âge de 77 ans. M. Mollere était universellement connu dans le monde de la finance canadienne.

LES FINANCES SONT DANS LE DEUIL

Montréal, 15 oct.—M. Jack Emery Mollere, industriel manufacturier de Saint-Jean, est mort hier à l'âge de 77 ans. M. Mollere était universellement connu dans le monde de la finance canadienne.

LES FINANCES SONT DANS LE DEUIL

Montréal, 15 oct.—M. Jack Emery Mollere, industriel manufacturier de Saint-Jean, est mort hier à l'âge de 77 ans. M. Mollere était universellement connu dans le monde de la finance canadienne.

Vente extraordinaire de Nouveaux Corsets D. & A.

A UN PRIX INCROYABLE Cette Vente est pour deux jours, 23 et 24 octobre

Les Corsets sont d'une valeur exceptionnelle. Les dames qui portent cette marque de corsets peuvent constater notre véritable réduction.

Table with 4 columns: Prix réguliers, Prix réduits, Prix réguliers, Prix réduits. Lists various corset models and their prices.

CORSETS "DIVA" \$3.00 pour \$2.40 \$2.25 pour \$1.79

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS ABEL BERNATCHEZ PRES DU BUREAU DE POSTE RUE ST-JEAN-BAPTISTE, - MONTMAGNY

NOTES LOCALES

NOTE.—Nous recevons souvent des manuscrits qui ne portent aucune signature responsable.

LA REDACTION.

NAISSANCE.—M. J. A. Alexander et Mme Alexander, (née Hedwige Leclerc) de Montréal, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 13 octobre, sous les noms de Joseph Charles-Herménégilde Parrain, M. Herménégilde Leclerc, comptable, marraine, Mlle Zénaïde Leclerc, de Montmagny, oncle et tante de l'enfant.

Bienvenue au distingué Cercle Frontenac de Fraserville qui doit nous donner dans la matinée et la soirée du samedi 27 octobre, un grand drame comique en trois actes et une délicieuse opérette.

MAGASIN NOUVEAU Ouvert au sud de la ligne du chemin de fer, Boulevard Saint-Nicolas, Epicerie. Une visite est sollicitée. ARTHUR BOULET, Montmagny.

NOTRE ATTENTION Citoyens de Montmagny, comme d'habitude, encourageons encore une fois les beaux arts et allons faire salle comble au vaillant cercle Frontenac de la Rivière du Loup.

Fournitures de maison, tapis en laine, prélatins, rideaux, toutes sortes de couvertures, et un grand choix de beaux bas en laine défiant toute compétition. Chez Mme Vve EDOUARD LEMBEUX.

AU BON MARCHÉ

LES GENS ECONOMES

Viennent faire leurs achats.

Ils savent qu'ils peuvent se procurer les dernières nouveautés de la saison à des prix avantageux. Nous avons un choix merveilleux de nouveaux manteaux, dans les derniers genres, à prix populaire, de \$12.00 à \$25.00.

Nous avons le plus grand assortiment de chapeaux garnis et non garnis, de toute la ville, depuis le chapeau canotier jusqu'aux formes les plus fantaisistes, \$1.25, \$1.75, \$2.25, etc.

Geo. E. Fournier Rue de la Gare, Montmagny

Hommes et Femmes Gagneront Plus d'Argent

L'influence individuelle la plus puissante dans la production la plus considérable et par conséquent dans le pouvoir de gain le plus considérable, est l'énergie du travailleur.

Pour accomplir mieux et plus, le travailleur doit jouir d'une santé parfaite. Combien de gens commencent la journée de travail remplis de vigueur, mais qui fatiguent tout le reste du jour, et sont même obligés d'arrêter souvent pour soulager leur dos souffrant.

Cette douleur dans le dos ne provient pas du travail, mais bien du mauvais fonctionnement des reins, et elle disparaît si on a recours aux "Gin Pills". Nous avons dans nos filières des quantités de témoignages d'hommes qui ont dû abandonner leur travail par cause de douleurs dans le dos, de rhumatisme, et de maladies diverses causées par le mauvais fonctionnement des reins.

Le concert de "L'Union Dramatique" de Montmagny que nous annonçons dans une autre colonne, aura lieu le 24 octobre.

Mme Amable Laprise, célèbre cantatrice de Boston, M. Edgar Gosselin, émule de Saucier, Mlle Alice McClisch, M. Spencer, violoniste victorieux de renom, sont au programme.

Les comédiens interpréteront "A qui le veuve", de Théodore Botrel, et "On demande un acteur" farce canadienne en un acte.

Une belle soirée de rire joyeux est en perspective. Qu'on se le dise. Le plan de la salle et les billets sont dès maintenant en vente chez M. A.-E. Michon.

Collets, jabots, faits avec tulle blanc, beaux choix de dessins, venant d'être reçus. Au bon marché, GEO.-E. FOURNIER, MONTMAGNY.

NOS FILLEULES

(A une petite amie)

Vous me dites, avec un enthousiasme bien digne de votre amour dévoué et aimant: "J'ai plusieurs filleules et je voudrais avoir beaucoup de temps et d'argent à disposition pour en posséder beaucoup d'autres encore, et est si bon de se dire que l'on peut adoucir un peu la vie si rude des tranchées à nos pauvres soldats."

PATATES DEMANDEES On demande à acheter directement d'un ou plusieurs cultivateurs 2 ou 3 chars, 1,000 minots chacun de bonnes patates. Ceux qui pourraient fournir cette quantité sont priés de s'adresser par lettre en donnant le prix demandé, le nom et la qualité des patates, à M. ALEXANDRE PROULX, Sec.-Trésorier, Société d'Agriculture du comté de Montmagny.

LISEZ ATTENTIVEMENT Un groupe de jeunes gens, afin de passer d'une manière agréable et utile les longues veillées pluvieuses de l'automne, ont organisé une soirée théâtrale.

Vous trouverez chez J.-A. Caron un assortiment complet de farines et de provisions de toutes sortes. S'adresser à MISAELE BERNATCHEZ. Au magasin de J.-A. Caron.

Très beaux, deux voitures-express, et deux wagons. Chez J.-A. CARON, Montmagny.

Félicitations sincères à notre ami M. Thomas Tremblay, E.E.D., à l'Université Laval, de Québec, qui a été nommé président du Parlement Modèle.

LAIT A VENDRE Je pourrais fournir du lait frais à quelques familles. L-EMILE COTE Fabricant de Beurres.

AUX AMATEURS DE CHANT ET MUSIQUE.—Lisez bien: "Le succès du salon". (Recueil de chansons, avec airs notés, suivis de monologues, en vers et en prose) 40 cts. Nouvelle Lyre Canadienne (Recueil de chansons canadiennes, et françaises, 35 cts.

LIBRAIRIE DU Dr GAGNON, Montmagny. A VENDRE, MAISON SITUÉE RUE DE LA GARE. S'adresser à JOSEPH CASALTY, Rue de la Gare, Montmagny.

Une bonne maison, non loin des "Usines Générales", à vendre à très bon marché. Pour plus amples informations, s'adresser à M. LUDGER KIROUAC, Ou à M. DANIEL COLLIN, Au Bureau de la Cie de Construction, A. Montmagny.

Soiree de Gala Dramatique et Musicale

Le samedi, 27 du courant, nous aurons l'avantage d'avoir ici une matinée et superbe soirée de Théâtre, qui sera donnée par les acteurs-amateurs du Cercle Frontenac de Fraserville.

Depuis longtemps la venue de ces excellents interprètes de nos belles pièces françaises était désirée, mais pour une raison ou pour une autre, il était impossible de faire les arrangements nécessaires.

Aujourd'hui, grâce à l'initiative et aux démarches de notre estimé concitoyen, le docteur Gagnon, ce groupe déjà renommé d'amateurs jouera deux jolies pièces: "Les Boulonnais", comédie-vaudeville en trois actes, de Maurice Ordonneau, A. Valbrègue et Henri Kéroul, et "Nos Bicyclistes", gentille opérette de Théodore Botrel, musique de D. Feautrier. Disons un mot d'abord du Cercle Frontenac. Celui-ci est composé de l'élite de la jeunesse fraservillenne et patronné par les citoyens les plus en vue de la localité.

Le concert de "L'Union Dramatique" de Montmagny que nous annonçons dans une autre colonne, aura lieu le 24 octobre.

Mme Amable Laprise, célèbre cantatrice de Boston, M. Edgar Gosselin, émule de Saucier, Mlle Alice McClisch, M. Spencer, violoniste victorieux de renom, sont au programme.

Les comédiens interpréteront "A qui le veuve", de Théodore Botrel, et "On demande un acteur" farce canadienne en un acte.

Une belle soirée de rire joyeux est en perspective. Qu'on se le dise. Le plan de la salle et les billets sont dès maintenant en vente chez M. A.-E. Michon.

Collets, jabots, faits avec tulle blanc, beaux choix de dessins, venant d'être reçus. Au bon marché, GEO.-E. FOURNIER, MONTMAGNY.

NOS FILLEULES

(A une petite amie)

Vous me dites, avec un enthousiasme bien digne de votre amour dévoué et aimant: "J'ai plusieurs filleules et je voudrais avoir beaucoup de temps et d'argent à disposition pour en posséder beaucoup d'autres encore, et est si bon de se dire que l'on peut adoucir un peu la vie si rude des tranchées à nos pauvres soldats."

PATATES DEMANDEES On demande à acheter directement d'un ou plusieurs cultivateurs 2 ou 3 chars, 1,000 minots chacun de bonnes patates. Ceux qui pourraient fournir cette quantité sont priés de s'adresser par lettre en donnant le prix demandé, le nom et la qualité des patates, à M. ALEXANDRE PROULX, Sec.-Trésorier, Société d'Agriculture du comté de Montmagny.

LISEZ ATTENTIVEMENT Un groupe de jeunes gens, afin de passer d'une manière agréable et utile les longues veillées pluvieuses de l'automne, ont organisé une soirée théâtrale.

Vous trouverez chez J.-A. Caron un assortiment complet de farines et de provisions de toutes sortes. S'adresser à MISAELE BERNATCHEZ. Au magasin de J.-A. Caron.

Très beaux, deux voitures-express, et deux wagons. Chez J.-A. CARON, Montmagny.

Félicitations sincères à notre ami M. Thomas Tremblay, E.E.D., à l'Université Laval, de Québec, qui a été nommé président du Parlement Modèle.

LAIT A VENDRE Je pourrais fournir du lait frais à quelques familles. L-EMILE COTE Fabricant de Beurres.

AUX AMATEURS DE CHANT ET MUSIQUE.—Lisez bien: "Le succès du salon". (Recueil de chansons, avec airs notés, suivis de monologues, en vers et en prose) 40 cts. Nouvelle Lyre Canadienne (Recueil de chansons canadiennes, et françaises, 35 cts.

LIBRAIRIE DU Dr GAGNON, Montmagny. A VENDRE, MAISON SITUÉE RUE DE LA GARE. S'adresser à JOSEPH CASALTY, Rue de la Gare, Montmagny.

Une bonne maison, non loin des "Usines Générales", à vendre à très bon marché. Pour plus amples informations, s'adresser à M. LUDGER KIROUAC, Ou à M. DANIEL COLLIN, Au Bureau de la Cie de Construction, A. Montmagny.

NAISSANCES.—Le 14 octobre, a été baptisée, Marie-Jeanne-Inèresse, enfant de M. et Mme Joseph Boulanger, Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Boulanger, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, Joseph-Henri-Julien, enfant de M. et Mme Omer Gaudreau, Parrain et marraine M. et Mme Albert Gaudreau, oncle et tante de l'enfant.

Le 16, Joseph-Jean-Henri-Germain, enfant de M. et Mme Cléophas Guay, Parrain, M. Gérard Paquet, marraine, Mlle Germaine Guay, sœur de l'enfant.

Le 17, Paul-Emile-Gérard, enfant de M. et Mme J. Montminy, Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Montminy, oncle et tante de l'enfant.

ATTENTION.—Vous trouverez chez AMEDEE COTE, un grand assortiment de bons rasoirs, garantis, de même qu'un assortiment de rasoirs de sûreté depuis \$1.50 à \$5.00.

Rasoirs: "Auro-Strap" se donnent à l'essai sans paiement pendant un mois, après quoi s'ils ne vous satisfont pas, vous pouvez nous les retourner.

AMEDEE COTE, Orfèvre, Montmagny. VENTES SPECIALES

Au magasin de LOTTINVILLE Du 15 octobre courant, nous vendrons à sacrifice les lignes suivantes: Articles de toilette et de fantaisie, livres de piété, chapelets, parfums, épinglette, camées, chaînes de cou, chaînes, chapelets montés en or, montres, bronzes, statues et statuettes, crucifix, boutons de manchettes, etc., etc.

Comme nous ne garderons plus ces objets en assortiment (stock) après le premier janvier prochain nous invitons les personnes qui auraient des cadeaux à faire, de profiter de cette unique occasion de se procurer de fort jolies choses à des prix très bas.

Qu'on se le rappelle bien toutes ces branches (lignes) devront être vendues pour le 1er janvier prochain.

Mme H. DE LOTTINVILLE, En face de l'Eglise, Montmagny.

A VENDRE

Un automobile "Ford", de seconde main, ayant pneus tout neufs de cet automne, engin en parfait ordre, modèle 1916, à vendre à bonnes conditions pour un prompt acheteur.

Pour prix et conditions, s'adresser à M. THOMAS BERNIER, Horloger, L'Islet Station.

M. Malo, inspecteur de "La Gardienne", de Montréal, était, cette semaine, de passage dans notre ville.

"PETIT ORGUEIL!" Le "petit dernier" de la famille avait grandi au milieu de ses frères et sœurs entouré de beaucoup d'affection. On l'avait choyé comme une plante rare: les petits soins lui étaient dus. On le trouvait très intelligent. Ses réparties enfantines égayaient le foyer.

Le "petit dernier" avait fini par comprendre qu'il valait quelque chose plus que son nom. Il avait pour lui toutes les délicatesses... tant d'attraits était dépeint devant sa petite personne que l'orgueil et l'égoïsme fleurissaient dans son âme... Il se croyait un idéal. Frères et sœurs lui passaient bien des caprices... la mère ne l'entendait pas ainsi, elle voulait bien gronder son rejeton lorsqu'il faisait des fautes... mais celui-ci avait des ruses de diplomate bien exactes... c'étaient des câlineries, des caresses, et que de fois il avait esquissé une correction par ses réparties toujours bien accueillies... on le trouvait toujours si fin "le petit dernier".

Mais, par exemple, le père exerçait son autorité au foyer et il fallait bien plier... le cher enfant trouvait pénible cette obéissance, lui habitué à faire ses volontés... c'était pour son bonheur qu'il apprenait à obéir, car que serait-il devenu ??? Son caractère n'aurait jamais été sérieux, les coups de tête auraient succédé aux coups de tête et Dieu sait si le "petit dernier" parvenu à l'âge d'homme aurait su ce que c'est que de lutter pour un bon principe.

Il avait grandi, le "petit dernier" il portait maintenant une moustache; pourvu d'un complet du dernier goût, il se crut en droit de fréquenter les sociétés de jeunes filles. On le vit aux soirées mondaines, s'amuser avec entrain.

Et lui qui n'était pas encore prêt à fonder un foyer, se laissa prendre dans une idylle charmante, il se prit à rêver un avenir tout rose... et les visites succédaient aux visites où "lui" et "elle" échangeaient des mots d'amour sans fin.

On se quittait en soupirant... et "lui" promettait de retourner auprès de sa "blonde" dans deux jours, le plus tard... C'était un abus, aussi un esclavage... Qu'il fut des visites au foyer, peu lui importait... Il avait promis de se rendre auprès de sa "blonde"... esclavage de paroles, on le voyait cheminer vivement vers le domicile de la "belles". Dieu sait tous les roulements des deux amoureux... deux jours plus tard, ils se retrouvèrent et c'étaient les mêmes trilles d'amour... et les années se passaient ainsi.

Fautes amoureux! qu'aurez-vous à vous dire quand le temps arrivé vous réunira... vous aurez bien épuisé toute la gamme des mots doux... N'avez-vous pas éparpillé votre belle jeunesse dans une fréquentation sans fin et presque sans but sérieux? Pauvre enfant gâté! on te trouvait si intelligent!... pourtant je suis loin de penser que c'est un trait de finesse de ta part de faire une fréquentation si longue maltré les remontrances maternelles. C'est au retour du bon sens.

Mais le "petit dernier" a fait encore à sa tête et malheur à son petit orgueil! "PAULIN."

UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR



No. 5321.—Robe de fillette de 6-8-10-12 ans. Matériaux 3 1-4 vgs en 27 pour 8 ans.

COUPON

Form for a coupon with fields for Patron No 5321, Nom, Rue, Ville, Province ou Etat, Mesure du buste, De taille, and instructions to fill out and send to LE PEUPLE, Montmagny, P. Q.

N'oublions pas que la grande réduction, le pourcentage de 10 p.c. et 20 p.c., sur tout le stock de marchandises et de fournitures se continue. Chez Mme Vve EDOUARD LEMBEUX

Mlle Ellen McClory, depuis un mois chez des amies à Montmagny, est retournée à Québec.

Les chapeaux pour dames et fillettes sont à prix réduits chez GEO.-E. FOURNIER, Rue de la Gare, Montmagny.

PIERRE A VENDRE Environ trois toises de pierre à sologne, à vendre à bonnes conditions, s'adresser à L-EMILE COTE, Fabricant de Beurres, Montmagny, P.Q.

M. et Mme Réal Giguère et leurs enfants, de Lévis sont les hôtes de M. et Mme W. Gamache.

Londres, 13.—L'artillerie allemande a été excommuniée active au front des Flandres au sud du canal Ypres-Comines et aux alentours de Zonnebeke et de Broodseinde, rapporte le maréchal Haig, aujourd'hui.

Des régiments de Londres ont exécuté un bon raid aux alentours de Gavrelle, la nuit dernière. Les pertes des Anglais furent légères, tandis que l'ennemi eut plusieurs tués et prisonniers.

New-York, 18.—La Standard Oil Company, de New-York, a annoncé hier une augmentation de 10 pour cent pour le pétrole en barils destinés à l'exportation.

Pétrograd, 18 Oct.—Une autorité navale compétente a dans hier les renseignements suivants à l'égard des nouvelles semi-officielles concernant la situation dans le golfe de Riga: "Dans la zone des opérations, notre flotte subit la pression des forces allemandes quatre fois supérieures, cependant notre armée se trouve dans une meilleure situation, vu que les forces des troupes allemandes débattaient sur le rivage est presque insignifiante. La baie de Togga, le seul endroit où l'ennemi pourrait débarquer des renforts, est exposée aux violents vents du nord qui soufflent depuis deux jours. Nous pouvons, de notre côté, transporter nos renforts à l'île de Oesel, quel que soit le temps qu'il fasse."

New-York, 18.—La Standard Oil Company, de New-York, a annoncé hier une augmentation de 10 pour cent pour le pétrole en barils destinés à l'exportation.

Magasin Populaire

J. A. CARON, Montmagny. Grande Vente Extraordinaire de Marchandises de Laine

Au Magasin Populaire J. A. CARON

La laine est rare et les prix sont très élevés, mais vous pouvez encore acheter ces marchandises aux anciens prix, au MAGASIN POPULAIRE J. A. CARON. 35 doz de Tuiques en laine, couleurs assorties, vendues à... 59c 75 doz Camisoles et Caleçons en laine cordee pour hommes... 99c 1 lot de Vestes en laine pour hommes, de... \$1.99 à \$6.50 1 lot de Vestes en laine pour dames, de... \$1.49 à \$7.00 10 doz Camisoles en coton ouaté, pour dames, régulier 75 pour 49c 3 doz Tourmaïnes sealette noir, régulier \$2.00, offertes à... \$1.24 5 doz Chapeaux velours cordé, très bien garnis, pour fillettes, régulier \$1.50, offert à... 69c 1 doz Chapeaux velours sole blanc pour jeunes filles, valeur de \$1.75 offert à... 99c 35 doz Camisoles et Caleçons ouatés pour hommes, tant qu'il y en aura... 59c 100 pièces Couvertures flanellette, la plus grande dimension, la meilleure qualité, avec bordure rose et bleu pâle, offertes dans les grands magasins à catalogues à \$2.19. Nous les vendons... \$1.99

CLAQUES! CLAQUES! CLAQUES! Nous venons de recevoir un assortiment complet de Claques pour hommes, femmes et enfants. Voyez nos prix.

MAGASIN POPULAIRE

J. A. CARON

MONTMAGNY, P.Q. Près de l'Eglise

A VENDRE

Un grand Sofa Daventry, Bureau et Table Toilette, Pot et Bassins, Side Board, Fournaises de Salo nickelé à bois et charbon neuve.

Une Chaufferette à l'huile de charbon, toute neuve, \$3.50.

Un bain en toile émaillée \$2.00, 4 Eviers en marbre, de 30 pcs., avec accessoires nickelés, \$12.50 chaque valeur \$30.00, Un lot de Tapis, 2 Banquettes en chêne.

Une Bride double millimètre, Une Tente 8 x 10, Un Etai, plusieurs Tapis, Un Palan avec Poulies en fer, Un Congélateur pour Crème à la Glace et quantité d'autres effets, Aussi deux logements à louer.

F. G. BERNIER, Montmagny

L'application dans Winnipeg

165 JEUNES GENS ONT OFFERT LEURS SERVICES, 973 DEMANDENT L'EXEMPTION.

Winnipeg, 18.—Au bureau du régiment de la province on annonce, ce matin, une augmentation dans le nombre d'hommes qui se rapportent pour le service militaire au lieu de demander une exemption.

Jusqu'à hier soir, 165 hommes ont donné leurs noms pour le service de 973 ont demandé l'exemption. Ces chiffres sont pour toute la province du Manitoba.

Les Russes ne sont pas battus

ILS PRETENDENT QUE LES SUCCES ALLEMANDS NE SONT PAS SI CONSIDERABLES QU'ON LE DIT

Pétrograd, 18 Oct.—Une autorité navale compétente a dans hier les renseignements suivants à l'égard des nouvelles semi-officielles concernant la situation dans le golfe de Riga: "Dans la zone des opérations, notre flotte subit la pression des forces allemandes quatre fois supérieures, cependant notre armée se trouve dans une meilleure situation, vu que les forces des troupes allemandes débattaient sur le rivage est presque insignifiante. La baie de Togga, le seul endroit où l'ennemi pourrait débarquer des renforts, est exposée aux violents vents du nord qui soufflent depuis deux jours. Nous pouvons, de notre côté, transporter nos renforts à l'île de Oesel, quel que soit le temps qu'il fasse."

New-York, 18.—La Standard Oil Company, de New-York, a annoncé hier une augmentation de 10 pour cent pour le pétrole en barils destinés à l'exportation.